

Bretagne, Finistère
Landéda
Ile Cézou

Fort Cézou (A 36), Île Cézou (Landéda)

Références du dossier

Numéro de dossier : IA29001104

Date de l'enquête initiale : 2002

Date(s) de rédaction : 2002, 2006, 2015

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Inventaire des fortifications littorales de Bretagne, enquête thématique régionale Inventaire des héritages militaires en Bretagne, opération ponctuelle Inventaire des patrimoines portuaires de la commune de Landéda

Degré d'étude : étudié

Référence du dossier Monument Historique : PA29000093

Désignation

Dénomination : ensemble fortifié, fort, batterie, blockhaus

Appellation : Fort Cézou

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : isolé

Réseau hydrographique : Aber Wrac'h

Références cadastrales : 1841, A dite des îles, 10, 16, 17 ; 1962, A1, 20, 21

Historique

Période(s) principale(s) : 4e quart 17e siècle, 18e siècle

Période(s) secondaire(s) : 19e siècle, 2e quart 20e siècle

Dates : 1694 (daté par source, daté par travaux historiques), 1859 (porte la date, daté par travaux historiques)

Auteur(s) de l'oeuvre : Sébastien Le Prestre de Vauban (ingénieur militaire,), Robelin (ingénieur militaire, , attribution par travaux historiques)

Description

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : granite ; terre ; rocaille ; pierre de taille ; moyen appareil ; petit appareil ; moellon

Matériau(x) de couverture : terre en couverture, pierre en couverture, ardoise

Plan : système bastionné

Étage(s) ou vaisseau(x) : rez-de-chaussée, 1 étage carré

Couvrements : voûte en berceau

Type(s) de couverture : terrasse ; toit à deux pans

Énergies : énergie animale ; énergie électrique ; produite sur place

Typologies et état de conservation

Typologies : fort à la mer avec front de terre et retranchements extérieurs

État de conservation : désaffecté, menacé, bon état, envahi par la végétation

Décor

Techniques : peinture

Précision sur les représentations :

Instructions réglementaires. Numérotation des bunkers.

Statut, intérêt et protection

Protection de 2008 publiée en 2015 au Journal officiel.

Intérêt de l'œuvre : vestiges de guerre, intérêt botanique, site archéologique, à signaler, à étudier

Sites de protection : site classé

Protections : inscrit MH, 2015/07/27

L'île Cézou en totalité avec son fort, à l'exception toutefois de l'abri contemporain construit sur l'angle nord-ouest de la poudrière (cad. A 19 à 21) : inscription par arrêté du 27 juillet 2015.

Statut de la propriété : propriété d'un établissement public (Conservatoire du littoral.)

Le fort Cézou à l'Aber Wrac'h

"J'arrive à l'instant, Monseigneur, de la visite du port de l'Aber Wrac'h que j'ai effectué hier tout le jour durant et par le plus beau temps du monde, en compagnie de Monsieur Desclouzeaux [intendant de l'arsenal de Brest] et du sieur de la Voye [Denis de Lavoye, ingénieur ordinaire]. Du fond du port jusqu'à sa sortie, je suis passé et repassé par toutes les passes où il serait nécessaire de réaliser des batteries ou de petites forteresses pour la protection de son accès. Ce port pour sauvage qu'il soit, me paraît très intéressant en ce qu'il comporte trois passes qui permettent d'entrer et de sortir en tout temps, pourvu que les vents ne soient pas trop forts [...]". **Vauban à Seignelay, Correspondances, 2 septembre 1685.**

Situé à l'extrémité ouest de la capitainerie de l'Aber-Wrac'h, le fort Cézou constitue la pièce maîtresse de la défense de l'embouchure de l'Aber Wrac'h contre une tentative de débarquement ennemie. Pourquoi l'Aber Wrac'h ? Simplement parce qu'à une époque où les chemins étaient peu praticables, l'Aber constituait à 24 kilomètres au sud une voie de pénétration idéale vers Brest qui du coup serait prise à revers...

C'est lors de son deuxième voyage en Bretagne en août - septembre 1685, que Vauban l'avait repéré. Cinq jours plus tard, Vauban adressait à Seignelay son projet de défense de l'embouchure de l'Aber Wrac'h. Le plan consistait en la construction de quatre batteries (sur les îles de Croix, Plate, Cézou et la dernière sur un "rocher"). En outre, il prévoyait pour l'aménagement d'un port : *"quelque 200 toises de quai et une ou deux douzaines de balises, dont la plupart ne seraient que de petits mâts plantés sur des roches qui ne se découvrent qu'à marée basse"*. Enfin, l'ingénieur évoquait l'importance des hommes : *"Il suffirait d'avoir un bon capitaine de port assisté d'un lieutenant et de 8 ou 10 maîtres canonniers qui, après instruction, pourraient aussi servir de pilotes côtiers, pour ce port exclusivement. Cela devrait à mon avis, suffire pour maintenir l'entrée et le port en sûreté"*.

Il faudra attendre 1694 et la montée de la menace sur le port-arsenal de Brest pour que le projet de Vauban connaisse un début de réalisation. L'île Cézou accessible à chaque marée basse est choisie pour l'érection d'un nouveau fort. Ce dernier combine, côté mer, trois batteries de côte et, côté terre, des retranchements qui protègent l'île à marée basse. Une tour d'artillerie domine l'ensemble. Son parapet est percé de sept embrasures.

En temps de paix (état de 1701, à la veille de la Guerre de Succession d'Espagne), la garnison du fort se compose de 2 officiers (1 officier d'infanterie et 1 garde-magasin), 35 soldats (1 maître-canonnier, 1 second, 12 aides, 1 sergent, 20 soldats) et 30 miliciens (paysans de la paroisse). Durant la précédente guerre maritime (1697), la garnison était plus conséquente et comprenait alors 4 officiers (1 chef d'escadre, 1 lieutenant de vaisseau, 1 officier de compagnie et 1 garde-magasin), 55 soldats (2 maître-canonniers, 3 seconds, 24 aides, 1 sergent et 25 soldats), un bataillon de la Marine de 400 hommes et 30 miliciens.

Divers bâtiments : casernes, corps de garde, logement du gardien, guérite, magasins à poudre et aux vivres, fourneau pour rougir les boulets (1793-1795) citerne (début 19e siècle), occupent l'espace intérieur du fort. En 1793, les magasins du fort comptaient 13 500 livres de poudre. Un mât de pavillon est planté au sommet de la tour d'artillerie tandis qu'une chaloupe assure le service du fort. En 1811, les ingénieurs choisissent d'abandonner les retranchements extra-muros.

En 1859, des travaux de mise en défense sont entrepris : un magasin à poudre "à l'épreuve" (d'un bombardement naval) d'une capacité de 10 tonnes est construit, un mur de terre sur son flanc nord vient le protéger d'un bombardement venu de la mer... Le retranchement du 17e siècle (d'une hauteur d'à peine 2 mètres en certains points) est surélevé tandis que les parapets des fronts de terre sont profilés. Le parapet du front de mer est mis en état de recevoir des canons. Le fort a été déclassé par l'armée en 1889.

Le fort et l'île Cézou ont été réutilisés lors de la Seconde Guerre Mondiale par l'occupant allemand. Cet ensemble fortifié, considéré comme un point d'appui léger (*Widerstandsnest*), est codé A (pour Aber Wrac'h) n° 36. L'île Cézou (A 36), Enez Bihan (A 35), Enez Terch c'est à dire l'île aux Américains (A 32, au nord et A 45 au sud), forment le "*Stützpunkt Aber Wrac'h*" (point d'appui lourd). A proximité, on trouve les "*Stützpunkt Marguerite*" (A 37 et A 38) et "*Stützpunkt Aber Benoit*" (A 43 et A 44).

L'île compte 7 postes individuels d'observation et de mitrailleuse dits "Tobrouk" et un "Tobrouk" pour tourelle de char. Les soldats en poste dans ces Tobrouk peuvent être armés par une mitrailleuse (*Maschinengewehr*) de type MG34 ou MG 42. Cette dernière pouvant tirer 1200 coups par minute par bandes de 50 et 250 coups ; sa portée utile est de 1000 m ! Couronnant le parapet au nord, une casemate en béton est encore armée de son canon antichars de marque Skoda tandis qu'au sud une casemate de type 623 pour mitrailleuse lourde est enchâssée dans le rempart. Certains blockhaus sont des constructions semi-permanentes dits "*Feldmässigen Ausbaustand*" ou "*Verstärkt feldmäßig*" (1 à 1,5 m d'épaisseur de béton armé) d'autres, des constructions permanentes dits "*Ständigen Ausbaustand*" (2 m et plus d'épaisseur de béton armé) : type 621, 623 par exemple. La garnison de l'île Cézon est évaluée à une cinquantaine de soldats en juin 1944.

L'île Cézon (28 000 mètres carré environ) outre sa tour d'artillerie, sa caserne vaubanienne et son front bastionné du 19e siècle compte 17 blockhaus et de nombreuses tranchées. Entretenu par l'**Association Cézon** (créée en 1996), le fort (propriété privée) ouvre régulièrement ses portes aux visiteurs (par exemple à l'occasion des Journées européennes du patrimoine).

En raison de leur intérêt patrimonial, l'île et le fort Cézon ont été inscrits au titre des Monuments Historiques en 2015 (site présenté à la Commission régionale du patrimoine et des sites en 2008). C'est un **exemple parfait d'étagement des fortifications de la fin du 17e siècle (Vauban et la défense des côtes) au milieu du 20e siècle (Mur de l'Atlantique)**. (Guillaume Lécueillier, 2006 - texte mis à jour en 2015)

Références documentaires

Documents d'archive

- **Archives de l'Association Cézon (association créée en 1996)**
Classeur de format A4 regroupant l'ensemble de la documentation désignée comme "**Dossier archives - Association Cézon**". Inventaire établi par Alice Lejeune, dernière mise à jour 20 juin 1999. Documents numérisés et transcrits par Guillaume Lécueillier, chargé d'études d'Inventaire en 2003 (mise à jour en 2015).

Documents figurés

- **Plan de la Collection Nivart (SHDMD07001953_P)**
Collection Nivart. MS144_226. Rivière d'Aber-Wrac'h. Ile de Cézon. Plan de l'île et de ses retranchements avec projet de transformation. Profil du nouveau retranchement. Sign. Robelin fis. 31 octobre 1704. Plan, support papier, 0,572 x 0,441 mètre, 1er quart 18e siècle, 31 octobre 1704.
Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : SHDMD07001953_P
- **Plan de la Collection Nivart (SHDMD07001954_P)**
Collection Nivart. MS144_226. Rivière d'Aber-Wrac'h. Ile de Cézon. Plan de l'île et de ses retranchements avec projet de transformation. Profil du nouveau retranchement. Sign. Robelin fis. 31 octobre 1704. Plan, support papier, 0,572 x 0,441 mètre, 1er quart 18e siècle, 31 octobre 1704.
Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : SHDMD07001954_P
- **Photographie aérienne verticale du fort Cézon (1978)**
Vue aérienne verticale de l'île et du fort Cézon, photographie prise à l'occasion du naufrage de l'*Amococadiz* en 1978 (collection Association Cézon).

Bibliographie

- **Dossier de "pré-inventaire normalisé" (1979)**
CASTEL, Yves-Pascal ; TUGORES, Marie-Madeleine (Ministère de la Culture - Direction régionale des affaires culturelles de Bretagne). **Enquête d'Inventaire topographique des Monuments et richesses artistiques de la commune de Landéda**. 1979 (voir : IA29003151.pdf).
- **Cézon, un îlot du Finistère (non daté)**
MICHEL, Jacques. **Cézon, un îlot du Finistère**. (Non daté, entre 1985 et 1996), 90 p.
- **Fort Cézon, la sentinelle de l'Aber Wrac'h (1996)**

Association Cézon (préface de Yann Le NESTOUR, propriétaire du fort). **Fort Cézon, la sentinelle de l'Aber Wrac'h**. Association Cézon (livret publié avec le concours de l'Institut culturel de Bretagne - Skol-Uhel ar Vro), 1996, 35 p.

- **Étude sur le fort Cézon (1999)**
LEJEUNE, Alice. **Étude sur le fort Cézon**. Centre des Hautes Études de Chaillot, séminaire de Nicolas Faucherre, juin 1999.
- **La route des fortifications en Bretagne et Normandie (2006)**
LÉCUILLIER, Guillaume. **La route des fortifications en Bretagne et Normandie**. Paris : édition du Huitième Jour, coll. *Les étoiles de Vauban* (dir. N. Faucherre), 2006, 168 p.
Région Bretagne (Service de l'Inventaire du patrimoine culturel)
- **Les fortifications de la rade de Brest : défense d'une ville-arsenal [2011]**
LÉCUILLIER, Guillaume (dir.), BESSELIÈVRE, Jean-Yves, BOULAIRE, Alain, CADIOU, Didier, CORVISIER, Christian, JADÉ, Patrick. **Les fortifications de la rade de Brest : défense d'une ville-arsenal**. Rennes : éditions Presses Universitaires de Rennes, collection Cahiers du patrimoine, 2011, n° 94, 388 p.
Région Bretagne (Service de l'Inventaire du patrimoine culturel)

Périodiques

- **"Quand l'ennemi venait de la mer. Les fortifications littorales en Bretagne de 1683 à 1783" [2007]**
LÉCUILLIER, Guillaume. **"Quand l'ennemi venait de la mer. Les fortifications littorales en Bretagne de 1683 à 1783"**. Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest, 114-4, 2007.
Région Bretagne (Service de l'Inventaire du patrimoine culturel)

Liens web

- La fortification du 19e siècle : connaître et partager : <http://association-1846.over-blog.com>
- REMPART - Chantiers de bénévoles pour le patrimoine : https://www.rempart.com/rempart-lassociation/le-reseau-rempart/nos-associations-locales/association/42_association-cezon
- Cézon | Une île, un fort, des histoires : <http://www.cezon.org/fr/>

Annexe 1

L'ingénieur Robelin d'après Anne BLANCHARD, Dictionnaire des ingénieurs militaires 1691-1791, Montpellier, 1981, 2 tomes.

"Tribu d'entrepreneurs et de maître-maçons R. P. R. de Paris, connus dès le 16e siècle avec Jonas qui travailla à la fin de sa vie pour Sully. Une partie de la famille abjura assez rapidement dans le courant du siècle tandis que l'autre restait fort attachée à la foi calviniste. Marchands, architectes ordinaires du roi. Certains travaillèrent en collaboration avec Clément Métezeau, à la chapelle de la Confrérie de Notre-Dame de Lorette ; eurent également l'adjudication des fontaines de Longjumeau. Sept ingénieurs du roi issus de deux branches.

1ère branche :

16..., Jacques Robelin.

1677, Charles Robelin dit Robelin neveu.

2ème branche :

1668, Isaac Robelin dit Robelin jeune ou Robelin de Saint-Omer.

1676, Isaac Robelin dit Robelin fils, écuyer.

Né vers 1656-1660.

Père : Isaac, ingénieur qui précède.

Mère : Marie Mahieu.

Marié premièrement avec Marie-Jeanne du Vooz, morte à Rennes le 29 juillet 1723, apparentée à des entrepreneurs.

Deuxièmement à Brest le 20 mai 1726 avec Jeanne-Claude Caire.

Sans descendance.

Mort à Brest le 27 novembre 1728 (Paroisse Saint-Louis. Il fut inhumé dans la chapelle des Carmes construite sur ses plans).

Ingénieur ordinaire en 1676 ; campagnes de la guerre de Hollande en 1676-1677.

Affecté à Saint-Omer sous les ordres de son père en 1678. Le suivit à Versailles pour l'aider à construire l'acqueduc de Maintenon.

Campagne du Palatinat en 1688.

En 1689 en Franche-Comté ; dès cette date, directeur des fortifications du comté de Bourgogne.

Passé en 1703 à la direction de Bretagne, en résidence à Brest.

Chevalier de Saint-Louis en 1704. Il était capitaine réformé.

Mort en activité.

Sièges :

1677, Saint-Omer (blessé à la tête d'un coup de mousquet).

1688, Philipsbourg.

Donna de très nombreux plans de places bretonnes, en particulier de Lorient, donna les plans de la chapelle des Carmes à Brest en 1718.

Dirigea les travaux de reconstruction de Rennes détruite par le grand incendie (1721 à 1725). Y prévoyait des transformations dans la ville haute mais aussi dans la ville basse. Eut de telles difficultés avec le corps de la ville qu'il se retira et fut remplacé dans la direction de la reconstruction de la ville par Gabriel.

En Franche-Comté s'était occupé d'une manufacture de fer blanc fondée par sa famille ; y employa de nombreux ouvriers allemands de religion calviniste et surtout luthérienne.

"Il est fort extraordinaire que vous quittiez la direction du comté de Bourgogne et qu'on vous envoie à celle de Brest sans m'en rien mander ni en entrant, ni en sortant, ni s'en rien écrire de ce que vous y faites, ni de ce que vous avez fait... Apprenez à mieux vivre, s'il vous plaît, et ce qui est votre devoir..." (Vauban, Oisivetés. Lettre de Vauban à Isaac Robelin, 24 mars 1703).

1689, Jacques Robelin.

16..., Jacques Robelin.

1690, N. Robelin".

(Transcription Guillaume Lécueillier, 2007)

Annexe 2

2 septembre 1685 à Brest, lettre de Vauban à Seignelay (Service Historique de l'Armée de Terre, Vincennes, Archives du Génie, série A1, p. 1470)

"J'arrive à l'instant, monseigneur, de la visite du port de l'Aber Wrac'h que j'ai effectué hier tout le jour durant et par le plus beau temps du monde, en compagnie de monsieur Desclouzeaux et du sieur de la Voye.

Du fond du port jusqu'à sa sortie, je suis passé et repassé par toutes les passes où il serait nécessaire de réaliser des batteries ou de petites forteresses pour la protection de son accès.

Ce port pour sauvage qu'il soit, me paraît très intéressant en ce qu'il comporte trois passes qui permettent d'entrer et de sortir en tout temps, pourvu que les vents ne soient pas trop forts.

La passe principale est très large et la plus petite, dite chenal des Malouins, ne fait pas moins de 80 toises en son endroit le plus étroit. La partie dangereuse de ce chenal s'étire sur quelque 350 toises, après quoi, c'est, ou la pleine mer, ou le port qui a près de 2 lieues de longueur et pas moins de 4 à 7 brasses d'eau à basse mer. Il est très facile à contrôler parce qu'à l'endroit où les passes se rejoignent pour ne former qu'un seul chenal, il y a des petites îles sur lesquelles on peut édifier des batteries et entre lesquelles les vaisseaux sont obligés de passer à portée de pistolet. Il y a aussi deux autres endroits avantageusement placés où l'on pourrait en faire.

Pour ce qui est de la sûreté des entrées, il suffit de bien les baliser, ce qui est très facile et les faire reconnaître par les pilotes du port et par les gens du pays, moyennant quoi ils se les rendront familières ; et toutes les difficultés ne seront plus que pour les ennemis.

Reste à savoir si vous voulez que ce port serve de retraite à une armée combattue qui serait poursuivie - ou à une escadre - ou si vous voulez seulement le faire armer pour la sûreté des marchands et de nos câpres. Dans ce cas, il suffit d'y établir 10 à 12 canons répartis en deux batteries protégées par quelques redoutes. Dans l'autre, pour défendre l'entrée contre une armée ou de grosses escadres, il faut établir jusqu'à quatre batteries de 18 à 20 gros canons chacune, avec, les redoutes et clôtures nécessaires à leur protection. Moyennant quoi il est évident qu'il n'y a point de vaisseau quel qu'il soit, qui puisse la passer sans être coulé bas.

J'oubliais de vous préciser qu'on peut mouiller dans toutes les passes, qu'il n'y a pas un endroit dans le port où les vaisseaux ne soient en sûreté et qu'en outre, il y a tant de place que tous les vaisseaux du Roi pourraient y tenir, fort à l'aise.

Si vous choisissez cette option, il sera nécessaire de faire des quais en deux ou trois endroits pour amarrer les vaisseaux et pour servir à les haler au dedans ou au dehors.

Je vous enverrai un petit plan pour vous indiquer l'emplacement des batteries avant mon départ. Au reste, j'en ai encore ici pour trois ou quatre jours, pour cela, et pour les affaires se rapportant à la construction des bassins et des fortifications".

(Lettre citée par Jacques Michel - transcription Yann Le Nestour - association Cézon, document n° 1 - transcription Guillaume Lécueillier, 2003)

Annexe 3

7 septembre 1685 à Brest, lettre de Vauban à Seignelay (Service Historique de l'Armée de Terre, Vincennes, Archives du Génie, série A1, p. 1470)

"Voici monseigneur, les plans du havre d'Aber Wrac'h que je vous ai promis.

Le petit plan figure trois batteries. La quatrième n'y est pas représentée parce qu'elle est située sur une roche plate où on peut lui donner la forme que l'on voudra, sans qu'il soit nécessaire d'en faire d'autre dessin que celui de la grande feuille marqué A.

Le grand plan fait voir les embouchures du havre avec leur profondeur et celle de leurs chenaux à basse mer, la passe (principale) marquée de lignes ponctuées et les quatre batteries avec la croisée de leurs feux.

Elles sont si bien disposées qu'il n'y a point de navires qui ne puissent entrer sans s'exposer au feu, de l'avant, de l'arrière et par le travers de l'un ou de l'autre bord, sur une distance de 5 grands quarts de lieue.

Si vous voulez n'armer ce port que contre les corsaires, la batterie de l'île de Groix - et à la rigueur, celle de l'île Plate - armées de 8 à 10 canons chacune, pourront suffire.

Mais si vous voulez le mettre en état de pouvoir protéger des escadres ou une armées battue, et faire en sorte que l'ennemi ne vienne pas les y incendier, alors les quatre batteries y seront nécessaires, et devront comporter 10 à 15 pièces chacune.

Les seules dépenses d'aménagements de ce port consisteraient, à mon avis, à édifier ces batteries, quelques 200 toises de quai et une ou deux douzaines de balises, dont la plupart ne seraient que de petits mâts plantés sur des roches qui ne découvrent qu'à marée basse.

Si le Roi décide cet aménagement, vous voudrez bien avoir la bonté de renvoyer ces plans dans les meilleurs délais, afin que le sieur de la Voye puisse aller en faire l'estimation sur place et que celle-ci vous soit adressée suffisamment tôt pour que vous puissiez en faire état, l'an prochain.

J'ai l'honneur de vous rapporter dans ma précédente lettre que j'avais visité les trois passes de ce havre en compagnie de monsieur Desclouzeaux et du sieur de la Voye. Il y en a une quatrième où je ne suis pas allé et qui est peu connue bien qu'il y reste partout 4, 5 ou 6 brasses d'eau à basse mer. Elle fait un long circuit au milieu des dangers, ce qui fait qu'elle est peu fréquentée. Cependant étant bien connue, il peut arriver des temps qu'elle pourrait bien servir.

La longueur de ce port est trois fois celle du port de Brest. Quant à sa largeur à basse mer, elle est au moins équivalente à celle du port de Brest à pleine mer. Comme il n'y a presque pas de courant, qu'il y a de bons fonds partout, et quatre passes différemment orientées, il s'en suit qu'on peut y entrer ou en sortir en tout temps, pourvu qu'il n'y ait point de brume et que les vents ne soient pas trop forts. D'ailleurs, tous les mauvais vents sont bons pour y entrer. Et tous les dangers, qui se distinguent bien mieux par mauvais temps que quand il fait beau, sont évités en un quart d'heure.

Je crois que pour tout officier, il suffirait d'avoir un bon capitaine de port assisté d'un lieutenant et de 8 ou 10 maîtres canoniers qui, après instruction, pourraient aussi servir de pilotes côtiers, pour ce port exclusivement. Ils résideraient dans l'une des principales batteries et pourraient être renforcés en temps de guerre par une garde organisée avec des gens de la côte, puisqu'ils sont presque tous matelots et bons canoniers. Cela devrait à mon avis, suffire pour maintenir l'entrée et le port en sûreté".

(Lettre citée par Jacques Michel - transcription Yann Le Nestour - association Cézon, document n° 2 - transcription Guillaume Lécueillier, 2003)

Annexe 4

17 septembre 1685 à Chambord, extrait d'une lettre de Seignelay à Desclouzeaux [intendant de l'arsenal de Brest] (Service historique de la Défense, Brest, série 1E53, p. 171)

"J'ai reçu votre lettre du 7 de ce mois [...]. J'ai vu et examiné pareillement les mémoires et plans envoyés par ledit Sr de Vauban concernant le havre de l'Aber Wrac'h, et je vous les renvoie, afin que vous les remettiez entre les mains du Sr de la Voye avec ordre de m'en envoyer incessamment des copies, vous lui direz aussi qu'il faut qu'il s'en aille au plus tôt sur les lieux pour examiner avec soin la valeur des matériaux et faire son devis exact, et une estimation précise et juste de la dépense à faire pour la construction des batteries marquées à faire dans l'île Croix et dans l'île Plate. L'intention de sa majesté étant d'y travailler dès l'année prochaine. [...]. Signé : Seignelay".

(Transcription Alice Lejeune, août 1998 - association Cézon, document n° 56 - transcription Guillaume Lécueillier, 2003)

Annexe 5

22 février 1686, Mémoire sur la manière de garder les côtes de [...] Bretagne pour empêcher l'évasion des religionnaires [Huguenots ou Français protestants] (Archives nationales, MAR, G151)

"[...] Un même officier pourrait prendre soin des **petits ports de l'Aber [Benoît]**".

"**Portsall** est aussi un port de relâche, où on pourrait établir un officier pour visiter toutes les barques qui y relâchent de la manière que j'ai ci-devant dit. Le même officier prendra soin d'Argenton et des petits ports circonvoisins".

"**Aber Wrac'h** est aussi un port, grand port de relâche où un officier serait fort utile pour la visite des bâtiments et il prendrait aussi soin des petits ports qui sont près de là".

"**Roscoff et l'île de Batz**, étant des lieux très considérables pour la navigation, mon sentiment serait que l'on y établisse une chaloupe armée qui viendrait depuis Aber Wrac'h jusqu'à l'entrée de la rivière de Morlaix. L'embouchure de cette rivière étant gardée par le château du Taureau, j'estimerais qu'un officier ne serait pas inutile dans ledit château pour visiter tous les bâtiments qui sortiraient de la dite rivière..."

(Copie de Yann Le Nestour - association Cézou, document n° 59 - transcription Guillaume Lécueillier, 2015)

Annexe 6

1689 à l'Aber Wrac'h, lettre de Vauban à Seignelay (Service Historique de l'Armée de Terre, Vincennes, Archives du Génie, série A1, p. 22)

"C'est un port de 2 800 toises de long qui offre à basse mer, une profondeur de 5 à 8 brasses d'eau sur une largeur supérieure à celle du port de Brest à pleine mer. Les fonds sont nets. Les côtes, plates et abordables sur toute leur longueur.

De sorte que si une armée entreprenait d'y débarquer à basse mer, elle pourrait le faire des deux côtés, de l'île Cézou jusqu'au fond du port, et soutenir la descente du mousquet.

Il est vrai aussi, que du milieu du port jusqu'à l'extrémité des pointes, les côtes sont en pente assez douce, mais néanmoins, suffisamment hautes pour qu'à partir des retranchements qui seraient réalisés en leur sommet, on surplombe le pont des vaisseaux et qu'on y interdise ainsi toute manoeuvre.

Je ne crois pas que le canon de l'ennemi puisse atteindre ce retranchement. Mais je ne crois pas non plus qu'il lui soit facile de débarquer plus bas s'il en avait l'envie, parce que la mer se retire fort loin.

Cependant, les troupes débarquées pourraient se mettre en ordre de bataille sur des îlots hors de portée du mousquet, à droite comme à gauche, et de là, marcher sur les retranchements, par grands fronts, sans qu'il soit possible d'y résister. A moins d'avoir d'importants corps de troupe de chaque côté de l'entrée. Et encore, ceux-ci seraient-ils tellement dispersés qu'il leur serait difficile d'empêcher l'ennemi de réussir s'il se présentait en grand nombre et par temps calme. Ce qu'il y a d'avantageux pour nous, c'est que :

1 - La mer est presque toujours dure à l'endroit le plus approprié à un débarquement.

2 - Il n'y pas de raison suffisante pour obliger l'ennemi à risquer dans ces parages l'armée qui serait nécessaire pour pouvoir donner quelque inquiétude à Brest. Brest qui n'en est en vérité qu'à 6 lieues, mais qu'on ne peut atteindre que par des chemins très rudes pour les charrois, et par de petits défilés où l'on passe en ligne de file. Ainsi, en plus du temps nécessaire à son débarquement, il faudrait à cette armée, encore au moins deux jours pour parcourir le chemin qui la sépare de Brest (que l'on pourrait alors renforcer par mer et par terre).

3 - Il risque d'y avoir chez l'ennemi, trop de décalage entre la flotte et la troupe, la flotte pouvant ne point parvenir à entrer dans la rade au moment où la troupe arriverait devant la ville en raison des vents contraires ou d'autre chose, l'acculant ainsi à de grandes extrémités.

4 - Des vents peuvent empêcher les vaisseaux de sortir du port après qu'ils aient débarqué leurs troupes, risquant ainsi de compromettre l'opération en raison de la difficulté qu'il y aurait à acheminer les munitions de l'Aber Wrac'h à Brest (qui aurait alors largement le temps de se mettre en état de réagir).

Cette dernière raison, jointe au fait qu'il n'y a point dans ce port d'habitation ou de lieu qu'on puisse fortifier ; à celui qu'il est nécessaire à quiconque voudra entreprendre quelque chose sur Brest, de se rendre maître de la rade ; et à mille autres choses trop longues à dire ; (cette raison) me persuade qu'il n'y a rien n'a craindre du côté de l'Aber Wrac'h en matière de grand débarquement. Ce qu'il faut seulement, c'est mettre le port en état de pouvoir servir de refuge à nos corsaires et vaisseaux marchands battus par le mauvais temps ou poursuivis par l'ennemi.

Pour cela, il suffirait de réaliser les quatre batteries proposées il y a quatre ans, capables de sérieusement endommager une armée tentant de débarquer, voire même de l'en empêcher. Mais, s'agissant d'un ouvrage de paix, vu sa dimension et son coût, je crois qu'on peut pour l'instant, se limiter à une batterie de huit pièces sur l'île Cézou, respectant autant que faire ce peut le dessin qui en avait été fait.

Il suffira que cet ouvrage soit à mortier de terre grasse fouettée, jointoyé de chaux et de sable. Il faudra le fermer par derrière d'un bon mur de qualité et l'entourer d'un fossé.

[Il faudra] lui faire un parapet qui résiste au mousquet, côté terre ; le doter d'un corps de garde de 40 hommes répartis en deux chambres ; lui adjoindre un petit magasin vouûté sur le côté opposé à la cheminée et de l'autre, un petit hangar de huit à dix pieds de large pour abriter l'armement des pièces, le tout à l'abri du rocher et hors de visée de l'ennemi. En outre, comme l'île est très petite, on pourra retrancher l'ensemble, et surtout bien fermer l'arrière de la batterie, lui faire des flancs, et l'entourer d'un bon fossé traversé d'un pont dormant coupé d'une planchette.

Le temps étant très mauvais quand je m'y suis rendu, quarante et une barques ou petits bâtiments de taille équivalente s'y étaient réfugiés. Bien que le vent fût mauvais et très fort, elles y étaient aussi tranquilles que sur un étang. Et quand bien même, elles auraient été cent fois plus nombreuses elles auraient pu y tenir de la même façon et fort à l'aise. En outre, tous ces bâtiments sur lesquels il y avait peut-être 100 000 écus de marchandises auraient pu être brûlés ou au moins pillés par un seul corsaire armé de vingt canons : ce qui prouve bien la nécessité qu'il y a d'équiper l'entrée de ce havre".

(Lettre citée par Jacques Michel - transcription Yann Le Nestour - association Cézon, document n° 5 - transcription Guillaume Lécueillier, 2003)

Annexe 7

3 février 1689 à Brest : lettre de monsieur de Maumont [capitaine aux Gardes, lieutenant-général en Irlande, tué au siège de Londonderry ("Siege of Derry") le 21 mai 1689] (Service historique de la défense, Vincennes, Archives du Génie, série A1, carton 902, doc. 174)

"J'ai visité la rivière d'Aber Wrac'h depuis son embouchure jusqu'à l'endroit où les grands navires montent et qui peuvent demeurer à flot dans cette rivière une lieue durant. L'embouchure en est difficile quoi qu'il y ait trois chenaux et qu'on puisse entrer dans le port quasi de tous vents sans le secours de la marée [...]. Il y a lieu de croire qu'on ne se servira pas de cet endroit pour faire une descente à cause de la difficulté d'y entrer, mais pour n'avoir point d'inquiétude de ce côté et pour se conserver la commodité du port pour nos bâtiments et pour empêcher que les ennemis les y viennent prendre [...] pour faire quelques coups dans le pays.

Il est nécessaire d'y faire batteries de six pièces de canon, l'une à la **pointe de l'île Cézon** et à la **pointe du Four** [actuelle Enez Terc'h ou île aux Américains] ainsi que je l'ai (illisible) dans le petit plan que je joins.

Vous verrez encore deux projets de batterie, l'une à **l'île de Croix** et l'autre dans **l'île Plate** qui serait assurément un meilleur effet que les deux autres parce qu'elles battent dans l'endroit où les chenaux sont les plus difficiles et que dans le temps que les vaisseaux craignent de se briser contre quelque rocher - ils vont plus doucement, mais aussi comme ce sont des îles dans lesquelles on ne peut passer qu'avec des chaloupes - ce serait une grosse affaire d'y travailler et il faudrait y tenir des corps de garde **au lieu qu'à l'île Cézon on y passe à toutes marées**, qu'elle est sous un corps de garde de la côte et la pointe du Four sous un autre ce qui se peut faire et garder aisément.

Les batteries que j'ai vu faites du vieux temps [Guerre de Hollande] n'étaient point retranchées ni gardées ce qui n'est pas dans l'ordre car 6 hommes qui abordent partout avec des chaloupes peuvent jeter le canon dans la mer... [...]

Il faut faire la batterie à l'île Cézon parce-qu'elle voit un endroit où pourrait descendre... [...]"

(Transcription partielle de Yann Le Nestour - association Cézon, document n° 4 - transcription Guillaume Lécueillier, 2003 ; 2015)

Annexe 8

1690, description générale de l'Aber Wrac'h (Service historique de la défense, Vincennes, Archives du génie, article 4, section 2, paragraphe 1, carton 1)

Ce mémoire de 1690 évoque successivement : la grande passe, la passe des Malouins, le mouillage, l'aiguade (ravitaillement en eau douce au couvent des Récollets ou dans les villages proches), la reconnaissance et les marées de l'Aber Wrac'h.

(Copie de Yann le Nestour - association Cézon, document n° 60 - résumé Guillaume Lécueillier, 2015).

Annexe 9

2 janvier 1694 à Versailles, lettre de Pontchartrain (Service historique de la défense, Brest, 1E31, 1694, première partie)

[...] "J'ai vu ce que vous m'écriviez sur les officiers bombardiers, canonniers et matelots que vous seriez d'avis de laisser dans les batteries pendant l'hiver. Il faut que vous fassiez un mémoire de ce à quoi cela reviendrait par mois et je vous ferai savoir ensuite les intentions de sa majesté. Cependant, il n'y a pas lieu de craindre que Brest soit attaqué pendant cet hiver".

(Transcription Alice Lejeune, 1998 - association Cézon, document n° 87 - transcription Guillaume Lécueillier, 2015)

Annexe 10

3 mars 1694 à Versailles, lettre de Pontchartrain (Service historique de la défense, Brest, 1E31, 1694, première partie)

Pontchartrain demande à ce que les batteries de Brest soient mises dans une sorte d'état de pré-alerte.
(Transcription Alice Lejeune, 1998 - association Cézon, document n° 87 - transcription Guillaume Lécueillier, 2015)

Annexe 11

11 juin 1694 à Brest : lettre de Vauban (Service Historique de la défense, Vincennes, Archives du Génie, série A1, carton 1256, pièce 70)

[...] "Je viens de faire une tournée le long de la côte commençant par Bertheaume, Le Conquet, Portsall, l'Aber Wrac'h dont les retranchements s'avancent fort - j'en ai marqué un alentour de l'île de Cézon dans la rivière d'Aber Wrac'h, port de mer sauvage à 5 lieues avant dans la Manche et autant de Brest où il pourrait entrer 100 vaisseaux de guerre de 80 à 100 pièces de canon - il est autant dangereux que tous les échouages du Conquet sont désormais bien fortifiés - il ne serait pas impossible que les ennemis n'en dérobaient une descente par là s'ils avaient un grand dessein. J'ai armé (illisible) marqué un camp pour 500 (?) dans un lieu très avantageux..."
(Copie et transcription partielle Yann Le Nestour - association Cézon, document n° 6 - transcription Guillaume Lécueillier, 2003)

Annexe 12

22 octobre 1694 à Brest : lettre de Vauban à Barbezieux (Bibliothèque du Comité technique du Génie, folio 31, tome 8, P. 281)

[...] "L'attaque de Camaret a été repoussée mais : "il est nécessaire de laisser à Brest le régiment d'Orléanais ou un autre pour garder les portes de la ville, et l'un des bataillons situés à Lesneven, et Saint-Pol-de-Léon pour garder l'île de Cézon, qui est présentement une petite forteresse dans l'embouchure de l'Aber Wrac'h ; autrement, on serait obligé de remettre les portes de la ville à la garde des bourgeois, et l'île de Cézon à la garde des paysans, ce qui n'est point sûr" ; la raison est que "toutes les troupes sont mobilisées (16 compagnies) sur les points stratégiques. "Vous voyez par là monseigneur que l'île de Cézon demeurera sans garde, si on ne laisse pas du monde à Lesneven".
(Transcription Yann Le Nestour, Florence Fröhlig - association Cézon, document n° 8 - transcription Guillaume Lécueillier, 2003)

Annexe 13

1742, Côte de Bretagne, état des batteries et corps de garde (Service historique de la défense, Armée de terre, 1VD [article 4] 57-28 [Frontières maritimes, 1683-1759])

"Île de Cézon

État présent :

Faire le pont dormant, les bois y sont.

Enlever les plateformes inutiles.

1 maître canonier, 1 aide, 7 chaloupiers dont 3 canoniers

chaloupe des carriers [?]

12 fusils

6 pièces de 4 [livres de balle]

8 demi-barriques

12 barils de galères

1 râtelier [?]

État ordonné : la batterie en dehors du retranchement [comprendre en dehors du fort, il s'agit de la batterie nord] sera supprimée, les 2 canons de 18 [livres de balle] seront portés à la batterie qui est au pied du donjon [tour d'artillerie]. Les 2 canons de 4 [livres de balle] emportés.

Batterie du fer à cheval au pied du donjon

- 4 canons de 18 [livres de balle]

- 2 canons de 12 [livres de balle]

État ordonné : 2 qui y sont déjà et les 2 autres pris en dehors du retranchement. Il y en a 4 dont 2 seront portés dans le donjon.

Batterie de la droite du donjon donnant sur le port d'Aber Wrac'h

- 1 canon de 12 [livres de balle]

- 1 canon de 6 [livres de balle]

État ordonné : ce canon [celui de 6 livres de balle] doit être transporté à l'île Menan ou Venan [île Venan] pour défendre l'entrée du port Malo [baie de Porz Malo à Plouguerneau], monté sur affût de campagne.

Donjon du fort de Cézon

On y trouve :

- 2 canons de 12 [livres de balle]

- 3 canons de 8 [livres de balle]

État ordonné : pris des 4 [canons] qui sont à la batterie du fer à cheval. Évaser les embrasures.

12e bâton de signaux

Le mât de pavillon placé sur le donjon (correspondance).

En cas d'alarmes, les bateaux de la grande terre ont ordre de se rendre, savoir : 10, à la pointe sainte Marguerite ; 10, aux Anges ; 10, à la pointe Saint Antoine pour transporter dans l'île les troupes de la garde côtes.

Manque pour l'année :

1 patron de chaloupe entretenu et 6 chaloupiers avec 1 gardien invalides.

État ordonné : 1 patron de chaloupe entretenu et 6 chaloupiers avec 1 gardien invalides. On demande : 1 maître canonnier, 12 aides qui seront en même temps chaloupiers.

Plus changer la chaloupe qui hors de service et trop petite pour une grande chaloupe garnie d'un grappin, mât, voiles, plan et grée ment et de 12 avirons de pointe.

Plus 6 pièces de 4 à eaux, 30 barils de galère, 10 gamelles et 10 bidons et 4 petits pierriers ou petits canons montés sur chandelier.

On demande de plus 24 fusils de rechange pour armer les canonnières en cas de besoin et un râtelier d'armes dans le magasin.

On demande 70 livres de fil, du liège, du plomb et du cordage pour faire une seine [sic] [la pêche à la senne, est une technique de pêche très ancienne qui consiste à capturer les poissons à la surface en pleine eau en l'encerclant à l'aide d'un filet] pour la subsistance de la troupe étant souvent privée de tous secours.

Il reste dans le fort environ 1 millier de poudre qui sont à peu près 15 coups par canons, poudre à fournir de plus".

[...]

(Recherches : Patrick Jadé - transcription Guillaume Lécueillier, 2015)

Annexe 14

1753 : tableau général géographique des côtes de la province de Bretagne (Archives Nationales, Fonds MAR, G 153 copie en G 155). Livre premier détaillé des opérations, projets, mémoires relatifs à la défense des côtes de Bretagne (P. 92-93 et en G 154 p. 81-82)

"Une île appelé Cézon que l'on a fortifié par **un parapet de gazonnage** dans tout le pourtour avec une **batterie vers le nord-ouest** qui bat toute l'entrée de la rade et une **autre [batterie] dans la partie du nord-est** pour battre le grand Chenal.

On a construit un petit fortin à la partie de l'île qui fait face à l'ouest. Il consiste en **une petite courtine flanquée de deux demi-bastions avec un fossé** en avant étroit et peu profond, la porte est dans cette face".

(Yann Le Nestour - association Cézon, document n° 16 - transcription Guillaume Lécueillier, 2003)

Annexe 15

23-24 mai 1759 à Brest, Beryer (Service historique de la défense, Brest, série 1E156 /651-653)

Le soin des milices garde-côtes et des batteries de côtes est passé au département de la Guerre (24 février 1759).

Les 23 et 24 mai 1759, une escadre anglaise a été repérée non loin du fort Cézon. Il ne semble n'y avoir aucun bâtiment de transport ni troupes de débarquement sur la flotte de vaisseaux de guerre. Le *Mercure* est armé à la découverte en mer d'Iroise tandis que *La Pucelle* reste mouillée à l'entrée du goulet de Brest en surveillance.

(Transcription Alice Le jeune, août 1998 - association Cézon, document n° 54 et 57 - résumé Guillaume Lécueillier, 2003)

Annexe 16

1781 : Fortification [description du fort Cézon] : département de Brest ; direction de Bretagne (Service historique de la défense, Vincennes, Archives du Génie, Article 4, section 2, paragraphe 3, classeur 1)

"Ce fort est situé sur une petite île le long de l'entrée du havre d'Aber-Wrac'h, il défend ce havre qui est un abri pour les frégates ; il est fâcheux que l'entrée en soit si difficile par la quantité de rochers dont elle est parsemée.

La plus haute partie de l'île est occupée par une tour ou donjon où il y avait ci-devant 7 embrasures pour autant de canons montés sur affûts marins ; elle ne peut plus en recevoir que 3 depuis que l'on y a mis des **affûts de côte**.

Les **parapets en ont été relevés** l'année dernière et les **embrasures fermées de maçonnerie à leur occasion** ; le tout est en bon état ainsi que le **pont-levis de l'entrée** et sa bascule.

Le reste de l'île est renfermée par un **retranchement revêtu en maçonnerie de pierres sèches en assez mauvais état** ; l'entrée qui est dans la courtine d'un petit front de fortification est défendu par les flancs des deux demi-bastions.

Le fossé est traversé par un **pont-dormant de charpente** qui n'a que deux ans de construction [1779] ainsi que le pont-levis et sa bascule.

Il y dans l'intérieur un **corps de garde avec logement au-dessus**, un autre pour l'officier en bon état sauf les réparations ordinaires d'entretien.

Vu **corps de caserne avec poudrière et magasins** aussi en bon état, le tout réparé en 1779. L'on croit ce retranchement et son intérieur à l'entretien de la Province à l'exception du donjon dont on a d'abord parlé".

(Transcription Yannick Le Chaudélec - association Cézon, document n° 49 - transcription : Guillaume Lécueillier, 2003)

Annexe 17

1791 : Fortification et artillerie. Mémoire concernant les observations des commissaires Dechermont et d'Aboville nommés par le Ministre de la Guerre, en vertu du décret de l'Assemblée Nationale du 22 juillet 1791 sur les places de guerres, postes militaires et côtes maritimes du département du Finistère depuis l'embouchure de la rivière de Morlaix jusqu'à la rivière de Quimperlé (Service historique de la défense, Archives du génie, article 4, section 2, paragraphe 3, carton 1)

"Ce port [l'Aber Wrac'h] est une relâche excellente même pour les frégates ; son chenal qui est étroit s'enfonce beaucoup dans les terres.

Le fort Cézon est **un retranchement dont le relèvement n'est élevé que de 6 pieds** (moins de 2 m) ; il est enveloppé dans la moitié de son pourtour par un fossé peu large ; le reste de l'enceinte est battues par les flots de la mer.

Il renferme des bâtiments pour le logement de la garnison, du corps de garde, un **magasin à poudre non voûté, 3 batteries** et une tour sur la plate-forme de laquelle on peut placer 4 pièces de canon.

Ce fort est armé dans ce moment de 2 pièces de 18 [livres de balle] et de 4 pièces de 12 [livres de balle].

Les deux pièces de 18 [livres de balle] sont **à la batterie du pied de la tour, dirigées vers le nord** pour la défense de l'entrée de la rivière.

Trois des pièces de 12 placées **sur la plate-forme de la tour**, remplissent le même objet, mais dans un champ plus vaste à raison de la forme circulaire.

La **troisième batterie** d'une seule pièce de 12 [livres de balle] dirigée vers le sud porte son feu dans le port et peut servir de signal pour avertir les défenseurs de la côte".

(Copie Yann Le Nestour - association Cézon, document n° 18 - transcription Yannick Le Chaudélec - association Cézon, document n° 37 - transcription : Guillaume Lécueillier, 2003 ; 2015)

Annexe 18

22 mai 1793 : rapport de la commission nommée par le Directoire du district de Brest pour faire la visite des forts et batteries des côtes de son arrondissement (Archives départementales du Finistère, Quimper, série L, 21L98)

"Ce fort est placé à l'embouchure de l'Aber Wrac'h. [...] Il est armé de 2 canons de 18 [livres de balle] et 4 de 12 [livres de balle]. Les uns et les autres montés **sur affût de côte**, les vis de pointage et leurs écrous y manquent, et le directeur d'artillerie a donné les ordres pour que cet oubli soit promptement réparé : les petits châssis des affûts n'ont point été non plus fixés par des piquets fichés en terre ; les ordres ont aussi été donnés à cet effet.

Sur la crainte que l'officier de Marine, commandant le poste a témoigné sur la qualité des poudres en prévenant la Commission qu'on avait dû avoir reconnu que les boulets pouvaient à peine franchir la moitié du chenal, on a sur le champ fait charger une pièce de 18 [livres de balle] pour en faire l'épreuve ; le résultat a détruit l'appréhension qu'on

avait contre ces poudres, les boulets ayant atteint la côte opposée. L'approvisionnement de ces poudres est de **13 500 livres**".

30 hommes de commune de Landéda servent les canons du fort.

Un mât de pavillon est planté au sommet de la tour d'artillerie.

Un bateau assure le service du fort.

(Copie Alice Lejeune, août 1998 - association Cézon n° 43 - transcription : Guillaume Lécueillier, 2003)

Annexe 19

16 mai 1795 : mémoire sur la défense des côtes, le fort Cézon (Service historique de la défense, Vincennes, Archives du génie, article 4, section 2, paragraphe 3, carton 4)

"Il y a dans le fort **un donjon pour battre au loin** composé de 3 canons de 12 [livres de balle] sur affûts de côte ; la batterie basse de 2 canons de 18 [livres de balle].

Nous proposons d'y mettre en place une pièce de 36 pour battre plus loin dans la passe, **un fourneau à rougir, magasins, un corps de garde, logements d'officiers** ; et est fermée de retranchements en maçonnerie qui les mettraient à l'abri d'une surprise. S'ils ne pouvaient être facilement escaladés par son peu de relief".

(Copie Yann Le Nestour - association Cézon, document n° 20 - transcription : Guillaume Lécueillier, 2003)

Annexe 20

10 mars 1796 : mémoire abrégé sur les positions, l'utilité et les propriétés du fort Cézon (Service historique de la défense, Vincennes, Archives du génie, places abandonnées)

L'auteur de ce mémoire de 1796 mentionne l'existence d'un "**fourneau pour rougir les boulets**", d'une poudrière voûtée et des casernes aptes à loger 100 hommes. "L'île est **bordée de retranchements dans l'intérieur duquel est construit le fort** consistant en une tour..."

(Yann Le Nestour - association Cézon, document n° 21 - résumé Guillaume Lécueillier, 2003)

Annexe 21

1804 : Mémoire raisonné sur le système défensif des côtes de la direction d'artillerie de Brest (Service historique de la défense, Vincennes, Fonds de l'armée de Terre, 3W56)

Fort Cézon et batteries (5e arrondissement)

"Distance à la batterie de Kervigor du 4e arrondissement, 4800 mètres

Élévations :

Batterie haute 11,3 et 18 mètres (au-dessus de la haute et basse marée)

Batterie basse 4,3 et 11 mètres (au-dessus de la haute et basse marée)

Bâtiments. Il en reste deux, l'un propre à loger le commandant, peut aussi contenir 50 hommes de garnison et les vivres. L'autre renferme le corps de garde, la poudrière [sic], et le magasin pour les attirails d'artillerie. Il y a aussi un corps de garde d'observation pour les signaux.

Le **havre d'Aber Wrac'h** dans lequel débouche la rivière de ce nom est vaste et bien abrité. On y trouve de 9 à 10 brasses de sonde ; il faut d'être lâche aux convois et pourrait même recevoir des bâtiments de guerre, mais l'arrivage en est trop difficile à cause de la grande quantité de rochers qui sont en avant. On y vient par quatre passes qui se réunissent en une seule sous le feu du fort Cézon.

Ce fort est situé sur la petite île de Cézon, à gauche du havre, au-dessus de l'embouchure de la rivière, à laquelle on ne peut communiquer à pied sec du continent qu'aux basses mers de l'équinoxe [sic]. Sur la pointe de cette île, en face de la mer, on voit une tour massive dont la plate-forme élevée d'environ 5 mètres au-dessus du sol est armée de 2 pièces de 18 [livres de balle] sur affût de côte, qui battent le chenal et l'entrée [de] l'Aber Wrac'h. A gauche de cette tour est une batterie de 2 pièces de 12 [livres de balle] sur affût de côte, munie d'un fourneau à réverbère, qui a le même objet que la précédente [battre le chenal et l'entrée [de] l'Aber Wrac'h]. A droite de cette même tour est une autre batterie de 2 pièces de 12 livres [de balle] sur affût de côte, dont les feux se dirigent vers le renfoncement du havre et qui a aussi pour objet de défendre une petite anse voisine. Ce dispositif de batteries élevées et fermées du côté de terre par un petit front revêtu sur berme, qui occupe le milieu de l'île en s'appuyant de part et d'autre aux escarpements, et la partie accessible, et face à la terre, est bordée d'un retranchement".

(Recherches : Patrick Jadé - transcription Guillaume Lécueillier, 2015)

Annexe 22

1808 : Génie, Sous-direction des côtes. Côtes-du-Nord de Brest, poste de Cézou. Mémoire sur le fort Cézou, signé à Brest par Riverieux, capitaine du génie (Service historique de la défense, Vincennes, Archives du génie, places abandonnées)

"Ce fort n'est à proprement parlé qu'une **grande batterie fermée en maçonnerie de pierres sèches**, d'un mince relief, contournant le bord de mer sur trois côtés qui se tient au quatrième par les faces de deux redans, et un front bastionné de 80 et quelques mètres avec portes et pont-levis ; cette dernière partie seule a un fossé d'environ 6 mètres de largeur et 9 de profondeur.

La plus grande longueur intérieure est de 120 mètres, la largeur de 95 ; sa hauteur des terre-pleins au dessus de la pleine mer de vives eaux est de 44 décimètres.

Il renferme un **donjon de forme elliptique**, d'environ 40 mètres carrés de développement intérieur sur la plate-forme duquel est une batterie de **2 pièces de 12** [livres de balles], le restant de l'artillerie consistant en **2 pièces de 18** [livres de balles] et **2 pièces de 12** [livres de balles] **en épaule par les parapets du fort** où l'on a construit depuis peu un **fourneau à rougir les boulets à une seule rigole**.

Trois bâtiments distincts servent de magasins, de corps de garde, de logements, pour un trentaine d'hommes et plusieurs officiers.

On voit de plus dans le fort trois appentis adossés contre des pignons qui sont employés par le garde d'artillerie, les cantonniers et la cuisine du commandant.

Il y manque une citerne, on juge avec des probabilités qu'on pourrait y creuser un pour l'eau douce : la crainte de ne pas réunir en (illisible) rejeter l'entreprise".

(Copie Yann Le Nestour - association Cézou, document n° 22 - transcription Guillaume Lécueillier, 2003)

Annexe 23

1811 : Génie, Sous-direction des côtes. Côtes du Nord de Brest, poste de Cézou. Mémoire sur le fort Cézou, signé à Brest par Riverieux, capitaine du génie

"Le fort Cézou dans son état actuel **ne résisterait pas à une attaque sérieuse** par sa valeur intrinsèque, mais il a pour lui d'être placé dans un pays très peuplé, près d'un bourg non loin d'une petite ville qui lui apporterait sans doute des secours en hommes, de sorte que tout bien considéré, il n'y aurait rien à y ajouter, d'autant plus que les murs ne supporteraient probablement pas une surcharge de maçonnerie, ou de terres ; **il faudrait seulement une citerne**, l'eau pour la garnison se tirant d'une fontaine assez éloignée sur la rive gauche.

Les **revêtements de ce fort sont en pierres sèches** et commencent à se détériorer surtout dans les parties baignées par la mer : un rapport arrivé aujourd'hui annonce que les grandes marées de ces jours passés a causé des dégâts.

Quant aux **retranchements extra-muros**, ils ne sont pas en bon état ; mais on a pensé que même dans l'intérêt de la défense, il était inutile de les rétablir, vu qu'ils ne se flanquent pas ; qu'ils masqueraient les bords de la côte des feux du fort, et que si l'île était sérieusement attaquée la garnison à moins d'une grande supériorité sur les assaillants, n'y tiendrait pas et se retirerait dans le fort".

(Copie Yann Le Nestour - association Cézou, document n° 23 - transcription Guillaume Lécueillier, 2003)

Annexe 24

19 décembre 1818 : commission de défense des frontières de la Manche par Marescot (Service historique de la défense, Armée de terre, Vincennes, 1VD [article 4, Frontières de la France] 44 [Frontières maritimes, 1815-1880])

"Évaluation sommaire de la dépense présumée pour mettre la frontière de la Manche dans un état satisfaisant de défense.

[...]

1ère section

Réparer et compléter le fort Cézou, construire un fortin ou grande redoute revêtue sur un des îlots voisins. 500 000 francs".

[...]

(Recherches : Patrick Jadé - transcription Guillaume Lécueillier, 2015)

Annexe 25

10 septembre 1829 : notice descriptive sur le Fort Cézon par Lahure (Service historique de la défense, Vincennes, Archives du génie, MR 1237, 11 p.)

"Le fort Cézon est situé en Bretagne (département du Finistère) à l'embouchure de la rivière de l'Aber Wrac'h à 24 kilomètres au Nord de la ville de Brest et 16 kilomètres à l'Ouest de la ville de Lesneven.

La position de ce fort, qui a pour objet de **défendre les bâtiments de commerce contre la poursuite de vaisseaux ennemis en temps de guerre** m'engage à donner quelques développements sur les moyens employer pour protéger les bâtiments dits caboteurs sur la côte de la Bretagne.

Le cabotage sur cette partie de la côte de la France comprise dans la limite de la Direction de Brest a deux objets : le premier d'approvisionner le port de Brest de tout ce qui est nécessaire à l'armement de la flotte, tant en matériaux qu'en comestibles. Le deuxième, d'emporter dans les villes maritimes ou autres ports pour de la faire les autres dans l'intérieur tout ce dont a besoin la population de départements limitrophes ; ainsi cette branche de navigation entretient des communications et des moyens d'échange entre Brest et différents ports de la Manche jusqu'à Dunkerque d'une part et de l'autre le long du Golfe de Gascogne jusqu'à Bayonne. Elle vivifie le commerce et a le premier avantage de former de bons hommes de mer et surtout d'excellents pilotes côtiers, si nécessaire aux vaisseaux du Roi.

Je me dois de considérer dans ce mémoire le cabotage que sur le point de vue militaire, c'est à dire relative à la protection que les convois ou autres bâtiments marcheurs fréquentant les parages, sont dans le cas de recevoir des dispositifs de défense établis sur la côte et dans les mouillages baies ou ports de refuge. Il est évident que pendant la paix les bâtiments caboteurs peuvent partir isolément des ports où ils ont pris leur chargement et faire voile directement pour celui auquel le tout est destiné n'ayant à éprouver d'autres obstacles que ceux du vent contraire ou des tempêtes. Ainsi, il ne sera question que de cabotage que pour le temps de guerre.

Si les forces maritimes de la France sont en état de contrebalancer celles de ses ennemis ; si elles l'empêchent de faire sortir de ses ports de nombreux bâtiments qui courent le long des côtes éloignent les corsaires ennemis alors notre navigation protégée à l'extérieur n'aura à chercher un refuge sous la protection des batteries de côte que dans le cas de rencontres fortuites avec des corsaires dont l'audace entreprenante aura pu mettre en défaut la vigilance des escadres d'observation. Si au contraire, cet équilibre de force entre les puissances belligérantes n'existait pas, si nous devions craindre une supériorité dans les forces maritimes ennemies alors nous ne pourrions pas faire sortir de nos ports des escadres protectrices des côtes et dans cet état de choses le cabotage ne trouverait plus qu'à portée de canon des côtes des défenses contre l'ennemi. Voilà ce qui engagea à une époque où nous avions à craindre les forces de la marine anglaise à (molester ? illisible) les lieux de refuges armés ; c'est à dire les batteries de côte.

Une question fut aussi agitée à cette époque, c'était celle de savoir s'il était plus avantageux de réunir en convois les bâtiments caboteurs sous la protection et la surveillance d'un (illisible) bâtiment de guerre, ou de les abandonner isolément à la routine pratique de leurs capitaines ou patrons qui, pour l'ordinaire sont d'excellents pilotes côtiers. Les partisans du premier système apportaient pour raison que laisser les bâtiments caboteurs naviguer sans convois, c'était abandonner la propriété soit de l'État soit des armateurs ou commerçants à l' (illisible) et la ténacité du patron, classe de gens pris ordinairement parmi les simples matelots que les préjugés, la passion et le plus souvent l'état d'ivresse, porteur à compromettre leurs bâtiments et qu'ils ont besoin d'être retenu sous les ordres généraux des commandants des convois qui donnent le signal de départ, de retraite ou de relâche suivant l'exigence des cas. Les partisans du mode contraire de cabotage soutenaient que voyageant seul un bâtiment peut plus aisément profiter de l'instant favorable pour partir d'une nation et arriver à celle prochaine ; qu'il ne s'agissait au reste que de choisir de bons capitaines entreprenants, mais prudents et expérimentés, ce qui est l'affaire des armateurs qu'un convois par l'étendue qu'il occupe laisse toujours quelques bâtiments traîneurs qui deviennent la proie de l'ennemi.

Qu'on a coutume à confier à l'état la dépense de bâtiments convoyeurs qui peuvent être remplacés avec avantage par des chaloupes canonnières stationnées dans les mouillages et à l'entrée des rivières. Quoi qu'il en soit, la méthode des convois est généralement adapté par les caboteurs d'une certaine importance, surtout sur la côte du Nord depuis Saint-Malo jusqu'à Brest.

Le dispositif défensif établi sur la côte pour protéger le cabotage consistent en batterie de canon et de mortier qui sont ou renfermés dans des forts, fortins, redoutes et autres ouvrages fermés ou situés dans des emplacements ouverts à la gorge et malheureusement la classe de ces dernier est la plus nombreuse. Les uns et les autres ont pour objet ou de défendre les bâtiments dans les mouillages ou d'interdire à l'ennemi l'entrée des passes ou embouchures de rivières, ou enfin de le tenir éloigné des pointes ou caps pour donner à nos bâtiments la facilité de serrer de près la côte avant d'entrer dans quelque baie ou anse à l'abri de la poursuite.

Afin de connaître le refuge et le bon mouillage que peut offrir le havre d'Aber-Wrac'h défendu par le **fort Cézon**, je vais considérer la route que tiennent les convois où les navires marchands venant de la Manche à Brest.

Au sortir de la rade de Morlaix, ils longent la côte de l'Est sous la protection de la batterie de Primel et de celle de Saint-Samson plus en avant vers l'enfournement de la baie. Cette dernière devrait être armée de deux pièces de gros calibres, vu son importance et pour croiser ses feux avec ceux du **château du Taureau**, petite forteresse qui ne laisse

rien à de tirer pour la position isolée au milieu de l'entrée de la rivière qu'il ferme bien la rade qu'il couvre est (illisible) de toute insulte entre la **rivière de Morlaix** et l'**île de Batz**, la côte offre quelques petits ports aux caboteurs.

Celui de Pempoul près de Saint-Pol-de-Léon défendu par la batterie Sainte-Anne peu utile et par la batterie de l'île Callot ; le petit port de Roscoff intéressant par son commerce, les défenses consistant en la batterie dite de la Croix de Roscoff attenante à la ville, et en celle du fort Blosson isolé en mer. Ces deux postes participent aussi à la protection de la passe de l'Est du mouillage de l'île de Batz.

Il est extrêmement rare que les convois venant du Nord ne relâchent pas en temps de guerre à l'île de Batz. Sa position nautique, la bonté de sa rade couverte par l'île et de plus la facilité pour appareiller au premier instant favorable lui assure la préférence sur les autres mouillages. On y arrive par deux passes, l'une à l'Est est défendue par les feux de la batterie de la Croix de Roscoff et du fort Blosson, en outre par deux batteries dites de l'Est, la deuxième à l'Ouest est défendue également par deux batteries de l'île et il y a de plus quatre pièces mobiles.

Les convois partant de l'île de Batz lorsqu'ils longent la côte, trouvent sur leur route l'anse de Goulven défendue par la **batterie de Saint-Eden et Kernic** mais qui n'est fréquentée que dans les cas urgents puis le mouillage et havre de Pontusval qui offre au besoin un bon refuge et qui est un petit port de commerce. Il a pour défense une batterie de même nom. Le suivant est celui du Koréjou couvert par la petite Presqu'île de Penn Enez et protégé par ses deux batteries, il peut dans l'occasion devenir utile aux convois.

Celui qu'on rencontre après, c'est le **havre de l'Aber-Wrac'h** dans lequel débouche la petite rivière de ce nom ; bien vaste et bien abrité, il est le lieu ordinaire de relâche des convois et pourrait même recevoir des bâtiments de guerre, mais la passe tant hérissée de rochers l'entrée pourrait être dangereuse.

C'est au point de réunion des passes qu'est placé le fort Cézou sur une île qui ferme bien l'entrée du mouillage. Cette île à laquelle **on peut parvenir à pied sec à l'instant de la basse mer**, constitue en une tour et deux batteries fermées par **un retranchement en maçonnerie qui la mettrait à l'abri d'une surprise, s'il ne pouvait être facilement escaladé à cause de son peu de relief**. Les revêtements sont portés sur berme. Le retranchement qui a une forme bastion possède des flancs qui chose extraordinaire ne flanque nullement les faces. On ne peut attribuer ce grave défaut qu'à l'impor (illisible) du directeur chargé de l'exécution des travaux de ce fort. Car l'espace qui se trouve en avant permettrait parfaitement de prolonger les capitales de la longueur nécessaire pour obtenir le flanquement.

Le fort Cézou possède un bâtiment composé d'un logement de gardien, d'un corps de garde et logement d'officier avec chambre au dessus en mansarde.

Un bûcher ou appentis.

Un autre bâtiment composé d'un magasin à gauche au rez-de-chaussée avec un deuxième au dessus d'une caserne à deux étages qui peut contenir environ cent hommes couchés dans des hamacs.

Une poudrière voûtée.

Un donjon dont la tour est revêtue en maçonnerie de chaux et sable.

Sur la plate-forme de la tour, il y a : 3 canons de 12 [livres de balle] affûts de côte.

A la **batterie de l'ouest** : 2 canons de 12 [livres de balle] affûts de côte.

A la **batterie de l'est** : 2 canons de 18 [livres de balle] affûts de côte.

On voit d'après la description de ce fort et de ses moyens de défense qu'il ne peut offrir protection qu'à des bâtiments marchands poursuivis par des corsaires ; il ne saurait présenter un obstacle réel à un débarquement que tenterait l'ennemi sur les côtes de la Bretagne".

(Copie Yann Le Nestour - association Cézou, document n° 25 - transcription Guillaume Lécueillier, 2003)

Annexe 26

1829 : notice descriptive sur le fort Cézou par Conrier, capitaine d'état-major (Service historique de la défense, Vincennes, Archives du génie, MR 1237)

"Pour comprendre à sa juste valeur l'importance de ce fort, il conviendrait peut-être, de prendre la question de bien haut ; il faudrait considérer la situation relative de nos forces navales avec la balance des autres puissances maritimes. Quelle est celle de ces puissances que l'état des choses en Europe, nos rivalités d'intérêts, notre position géographique peuvent nous donner incessamment pour ennemi ; et comme il ressort, évidemment de cet examen, que c'est l'Angleterre, on doit conclure, que sauf des circonstances que l'état de faiblesse de notre marine actuelle ne fait guère pressentir, devant être constamment sur la défensive avec cette puissance, nous ne saurions trop avoir de havre, particulièrement dans la Manche, pour y offrir un abri aux bâtiments de commerce et même à ceux de l'État, autant contre les poursuites de l'ennemi qui contre les dangers de l'atterrissage dans une mer, où règnent souvent des vents violents qu'il n'y a pas moyen d'éviter d'être situé sur l'une ou l'autre des côtes opposées pendant les gros temps. D'après cet exposé préliminaire que nous ne chercherons point à développer, parce qu'il nous ferait sortir du cercle de nos connaissances et du sujet de cette notice, nous admettons que ne devant, pour ainsi d'une ; n'avoir jamais de guerre maritime qu'avec l'Angleterre ; puissance qui nous est tellement supérieure par ses forces navales que nous n'entrevoions pas dans l'avenir le plus éloigné l'espérance de sortir de notre infériorité ; (ce qui nous serait plus facile à prouver qu'on ne le pense) : nous admettons dis-je, que dans les temps de guerre, nos bâtiments de commerce et

même de l'État, chassés dans la Manche par des croisières Anglaises seront souvent dans la nécessité de chercher un repérage qu'on a de faire en sorte de leur offrir dans le plus grand nombre de (baies ?) possibles, pour y être à l'abri des insultes de l'ennemi et du mauvais temps. La rade de l'Aber-Wrac'h acquiert encore une importance particulière par sa proximité de l'île d'Ouessant : les bâtiments venant de la grande mer forcés de venir reconnaître cette île pour fixer leur direction (illisible) sont souvent dans la nécessité d'entrer à l'Aber-Wrac'h faute de bon vent pour se rendre à leur destination. On est aussi dans l'obligation de s'y réfugier fréquemment en débarquant de la manière pour entrer en rade de Brest comme en sortant de cette rade pour faire voile au Nord : car la nouvelle route qu'il faut faire alors nous fait passer sous d'autres aires de vent. Ainsi la rivière de l'Aber-Wrac'h au Nord comme la baie de Camaret au Midi, sont deux points de relâches pour attendre les vents en sortant de Brest ou en y entrant".

(Copie Yann Le Nestour - association Cézon, document n° 26 - transcription Guillaume Lécueillier, 2003)

Annexe 27

1854 : Dossier matériel dans la direction d'artillerie de Brest (Service historique de la défense, Vincennes, Fonds de l'armée de Terre, 3W56)

Fort Cézon

"En 1851, en fût autorisé par décision nouvelle du 8 avril et sur la demande du directeur, à profiter d'un navire qui se rendait au fort Cézon pour y conduire, sans frais, les affûts et châssis destinés à cette batterie, ainsi qu'un premier approvisionnement de projectiles. Le *Bugalet* se trouva trop petit pour se charger de plus de 8 affûts et châssis en bois nouveau modèle et comme l'armement de ce fort est de 11 bouches à feu de côte, il restait encore à le pourvoir de 3 affûts.

En outre, à cette époque, on n'avait pas encore reçu l'ordre de **transporter les bois de plate-formes dans les batteries**, il a fallu donc conduire au fort Cézon les madriers nécessaires à l'établissement de 11 plate-formes pour affûts de côte en bois nouveau modèle ; et à compléter l'approvisionnement des projectiles creux et des boîtes à balles.

Le fort Cézon est situé à 34 kilomètres nord de Brest. La route que l'on a suivi pour y arriver traverse le bourg de Lannilis et de Landéda. Le transport a été divisé en 4 convois.

Le détachement de travailleurs composé de : 1 sous-officier, 1 brigadier, 15 canonniers servants, partit de Brest le 7 août, alla coucher au village de Landéda où il fut cantonné jusqu'à la fin des travaux.

Les affûts et les châssis en bois existant déjà dans les magasins du fort Cézon ont été visités avec soins, réparés par deux ouvriers de batterie pris dans le détachement de travailleurs, repeints puis engerbés dans les trois magasins existant dans le fort. Les bouches à feu et les projectiles ont reçu un couche de Colthar [coaltar, c'est à dire du goudron obtenu par distillation de la houille]. Le travail a duré 17 jours. Le détachement est rentré à Brest le 24 août".

Brest, le 24 octobre 1854 par [illisible], lieutenant d'artillerie à la 11ème batterie du 2ème régiment.

"La dépense totale pour les revirements de matériel qui ont eu lieu en 1854 dans l'arrondissement de Brest, s'élève à la somme de 2763,32 francs. Cette somme se divise en deux parties ; l'une afférente aux mouvements pour compléter l'armement du fort Cézon et qui s'élève à 310 francs ; l'autre relative aux revirements opérés dans les batteries de Toulbroc'h et de Trégana montant à 2453,32 francs [...]"

Annexe 28

19 mai 1859 : Génie, Place du Conquet et dépendances. Deuxième rapport demandé par la circulaire du Président du Comité en date du 2 mai 1850, sur les travaux et les dépenses à faire pour mettre la place en état de défense contre une attaque régulière

Fort Cézon

"Dans son état actuel, ce fort ne peut être ni défendu, ni armé d'artillerie. Dans les projets supplémentaires pour 1858-1859, on demandait 48 000 francs pour la complète organisation du fort.

Des modifications apportées par l'avis du comité du 3 avril 1859, permettent de réduire la dépense à 30 000 francs. On a demandé 18 200 francs dans le premier rapport relatif aux travaux strictement indispensables pour mettre la place à l'abri d'une surprise. Il resterait donc à allouer 11 800 francs pour l'organisation des batteries et des parapets. *Ce travail complémentaire exigerait quatre mois.*

L'artillerie serait chargé de construire un magasin blindé de 10 000 Kilos à moins qu'on alloue les fonds demandés pour le magasin en maçonnerie (11 500 francs).

Les escarpes ont une hauteur insuffisante qui n'est que de 2 mètres en certains points. Le travail proposé consisterait à leur donner partout 4 mètres de hauteur en déblayant le roc à leur pied. Les parapets ont une hauteur insuffisante pour couvrir les fusiliers. Le pont-levis est entièrement à refaire.

On a demandé dans les projets supplémentaires pour 1858-1859 une somme de 48 000 francs pour la restauration complète de ce fort. Avec une somme de 18 200 francs, on pourra le mettre à l'abri d'une surprise.

- **Pour le pont-levis et les portes** (200 francs) : la charpente et le tablier du pont-levis à refaire. *Ce travail demanderait 15 jours.*
 - **Brèches au corps de place** : on demande de donner partout 4 mètres de hauteur à l'escarpe. *Ce travail demanderait 60 jours.*
 - **Profiler les parapets** : on demande de profiler les fronts de terre et mettre les fronts de mer à même de recevoir leur armement. *Ce travail demanderait 4 mois".*
- [En cas de siège, des "barrières en bois" fermeraient le passage à travers le glacis (250 francs).]
(Association Cézon, document n° 29 - transcription Guillaume Lécueillier, 2003)

Annexe 29

1859, la garnison du fort Cézon

"La garnison normale est de 55 canonniers. On admet qu'elle suffit pour la garde de sûreté et qu'elle devrait être augmentée de 55 fusiliers pour résister à une attaque sérieuse [en cas de siège] qui pourrait avoir lieu front terre et front mer simultanément".

La contenance normale est de 30 hommes mais le tableau indique une garnison de 1 officier et de 42 soldats dans des locaux non voûtés.

Procès verbal de bornage des zones de servitudes militaires du Fort Cézon sur la commune de Landéda classé dans la deuxième série comme poste.

(Transcription Guillaume Lécueillier, 2003)

Annexe 30

Grandes dates depuis 1889 et le déclassement du fort

1889 : déclassement du fort.

1850- 1891 : monsieur Vivenut fait office de gardien du fort Cézon.

Article 2 : "*Les gardiens adjudicataires seront tenus chacun dans les forts et batteries confiés à la surveillance, d'extirper les landes ou ronces sur les parapets, les banquettes, et les terre-pleins et rampes de la fortification, et de les couper seulement dans les fossés, sur les glacis et sur le terrain militaire, tant intérieur qu'extérieur suivant les directions qui leur sont donnés par le chef du génie, dans le but de faciliter l'inspection des lieux*".

1892 : la tour d'artillerie sert d'amer pour l'entrée dans l'Aber Wrac'h.

1893-1898 : le fort sert de résidence d'été une quinzaine de jours par an en août à monsieur de Blois, maire de Coat Meal, conseiller général du Finistère.

État des lieux du Fort Cézon à Landéda en 1898 : "*En général, les portes des édifices réclament de la peinture et les serrures mal entretenues exigent des réparations. Au Nord de ces bâtiments est une citerne avec pompe qui ne fonctionne plus. En dehors des mentions à dessus faites, le surplus des bâtiments a été reconnu en bon état*".

1898-1903 : le fort est loué à monsieur Le Deun, marin à la retraite.

18 avril 1903 : mise aux enchères publiques de l'île et Fort Cézon.

Mise à prix : 4 000 francs.

Annulation de la vente par le Ministère de la Défense Nationale.

Monsieur Glazot, négociant en vin loue le fort.

D'après un état de 1903 : "*Les constructions ont été entretenues par le Services du Génie jusqu'en 1889. Actuellement, toutes les maçonneries sont en assez bon état. Les toitures sont en mauvais état d'entretien, sauf celle du bâtiment des latrines. Les menuiseries ne sont pas à l'état d'entretien. Il en est de même des planchers. La serrurerie exigerait de nombreuses réparations. La citerne et son filtre, le pont-levis et le pont fixe du donjon sont en assez bon état, mais les tuyaux qui alimentaient la citerne et son filtre n'existent plus*".

1912-1933 : le fort Cézon est loué par monsieur Oulhen, marayeur qui sous-loue à des goémoniers.

Seconde Guerre Mondiale (1940-1944) : occupation du fort par les Allemands qui en font un de leurs points d'appui codé A 35.

1957 : le fort est vendu aux enchères publiques à Yves Le Nestour.

1977 : projet de classement des sites littoraux des Abers.

1996 : création de l'association Cézon.

2015 : protection au titre des Monuments historiques (inscription).

Annexe 31

Avril 1979 : enquête d'Inventaire topographique des Monuments et richesses artistiques de la commune de Landéda. Description du fort Cézon par Yves-Pascal CASTEL et Marie-Madeleine TUGORES (Ministère de la Culture - Direction régionale des affaires culturelles de Bretagne)

"Le fort est situé sur un îlot, à l'entrée de l'Aber Wrac'h. Une végétation d'ajoncs et d'arbustes épineux envahit toute l'île. Le fort appuie son enceinte en grande partie sur le rivage, au nord, à l'Est et au sud. Sur le côté de la terre, l'enceinte est bastionnée.

Composition d'ensemble : le rempart suit la configuration de l'îlot et présente sur ce côté un dessin irrégulier ; la partie qui coupe l'îlot est du type front bastionné avec une large douve.

Parties constituantes : le rempart, la tour d'artillerie, les casernes A, B et C, divers ouvrages ruinés, les ouvrages allemands de 1943.

Clôtures et entrées ; le rempart enveloppant s'ouvre uniquement dans le front bastionné".

(Transcription Guillaume Lécueillier, 2003)

Annexe 32

Dossier d'enquête d'Inventaire topographique d'avril 1979 par Yves-Pascal CASTEL et Marie-Madeleine TUGORES (Ministère de la Culture - Direction régionale des affaires culturelles de Bretagne)

[Lien PDF](#)

Annexe 33

Sources iconographiques

20032902627NUCA : Service Historique de la Défense, Château de Vincennes. Fonds de la Marine, DD2-702.

20082910434NUCA : Service Historique de la Défense, Château de Vincennes. Fonds de la Marine, SHDMD07001953_P.

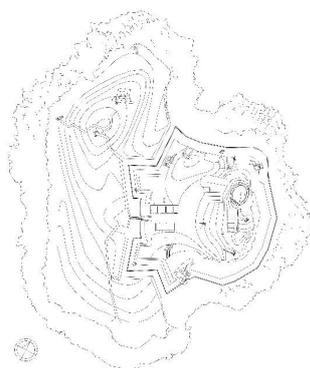
20082910435NUCA : Service Historique de la Défense, Château de Vincennes. Fonds de la Marine, SHDMD07001954_P.

20032902628NUCA : Service Historique de la Défense, Château de Vincennes. Fonds de la Marine, DD2-702.

20032902622NUCA : Bibliothèque nationale, Paris.

Illustrations

Plan du Fort Cézon (Landéda - Finistère)
Association Cézon (1998-2001)

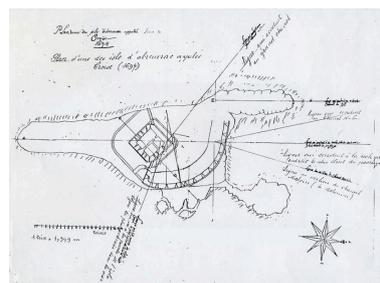


Landéda : plan de l'île et du fort Cézon (relevé : Association Cézon, 1998-2001)
Phot. Association Cézon
IVR53_20152911352NUCA



Carte non datée de l'Aber Wrac'h représentant trois batteries : Cézon, île du Four et île Plate, fin 17e siècle, Bibliothèque Nationale, cabinet des cartes et plans, S.H.M., portefeuille 46, div. 3, pièce 6 (Yann Le Nestour - association Cézon, document n° 11)

Repro. Guillaume Lécueillier,
Phot. Association Cézon
IVR53_20032902621NUCA



Plan du projet de fort (redoute ou tour) et batterie de canons sur l'île de Croix, Aber Wrac'h, 1694, par Paul Azur, in Cahier de Landéda, n° 7, sept. 1985, article de Georges Menut (association Cézon, document n° 7)

Repro. Guillaume Lécueillier,
Phot. Association Cézon
IVR53_20032902620NUCA



Carte des environs de Brest, 1695, auteur non précisé, les retranchements sont représentés par un trait noir et les batteries en rouge, Service Historique de la Marine, Vincennes, portefeuille 46, division 2 (association Cézou, document n° 9)
Repro. Guillaume Lécueillier, Phot. Association Cézou
IVR53_20032902622NUCA



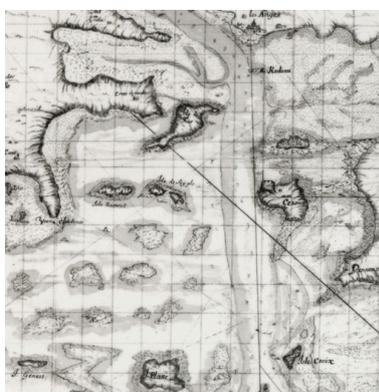
Extrait de la carte des environs de Brest : côte Nord, 1695, auteur non précisé, les retranchements sont représentés par un trait noir et les batteries en rouge, Service Historique de la Marine, Vincennes, portefeuille 46, division 2 (association Cézou, document n° 9)
Repro. Guillaume Lécueillier, Phot. Association Cézou
IVR53_20032902623NUCA



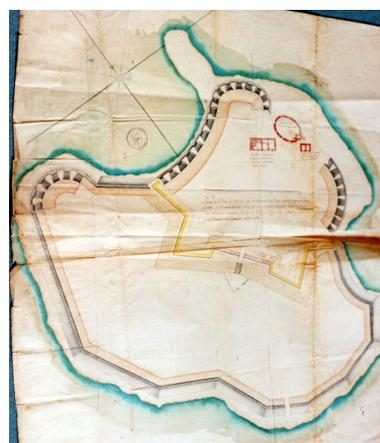
Extrait de la carte des environs de Brest : Aber Wrac'h, 1695, auteur non précisé, les retranchements sont représentés par un trait noir et les batteries en rouge, Service Historique de la Marine, Vincennes, portefeuille 46, division 2 (association Cézou, document n° 9)
Repro. Guillaume Lécueillier, Phot. Association Cézou
IVR53_20032902624NUCA



Carte particulière des rivières d'Aber Wrac'h et Aber Benoît et environs, par monsieur le chevalier de Coeëtlogon, 1697, Service Historique de la Marine, portefeuille 46, division 3, pièce n° 6 (Yann Le Nestour - association Cézou, document n° 61)
Repro. Guillaume Lécueillier, Phot. Association Cézou
IVR53_20032902625NUCA



Extrait de la carte particulière des rivières d'Aber Wrac'h et Aber Benoît et environs, par monsieur



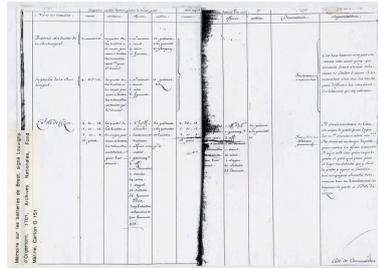
Plan du fort Cézou avec ses batteries, cour, corps de garde,

le chevalier de Coëtlougon,
1697, Service Historique de la
Marine, portefeuille 46, division
3, pièce n° 6 (Yann Le Nestour -
association Cézou, document n° 61)
Repro. Guillaume Lécullier,
Phot. Association Cézou
IVR53_20032902626NUCA

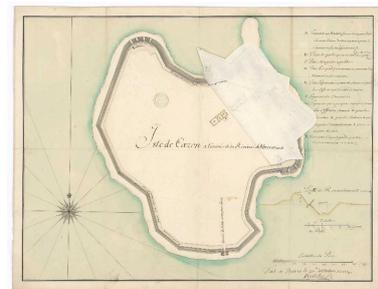
magasins, enceinte et retranchement
(en rouge : maçonnerie ; brun :
gazon et de jaune : "ce qui reste
à faire", datation entre 1697 et
1704, auteur inconnu, Service
Historique de la Marine, Vincennes,
DD2-702 (Yann Le Nestour -
association Cézou, document n° 40)
Repro. Guillaume Lécullier,
Phot. Association Cézou
IVR53_20032902627NUCA



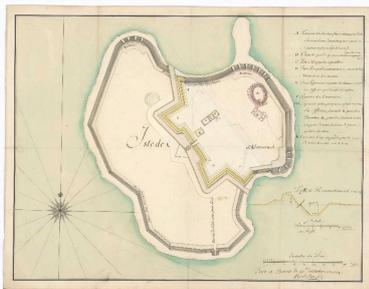
Détail du plan du fort Cézou
avec ses batteries, cour, corps
de garde, magasins, enceinte
et retranchement, entre 1697 et
1704, auteur inconnu, Service
Historique de la Marine, Vincennes,
DD2-702 (Yann Le Nestour -
association Cézou, document n° 40)
Repro. Guillaume Lécullier,
Phot. Association Cézou
IVR53_20032902628NUCA



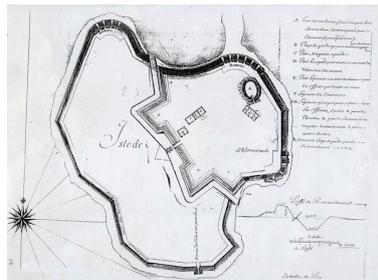
Mémoire sur les batteries de Brest
par Louvigny d'Orgemont, 1701,
Archives nationales, Fond Marine,
carton G 151 E59, repère G14, p. 33
(Yann Le Nestour, Florence Fröhlig -
association Cézou, document n° 13)
Repro. Guillaume Lécullier,
Phot. Association Cézou
IVR53_20032902629NUCA



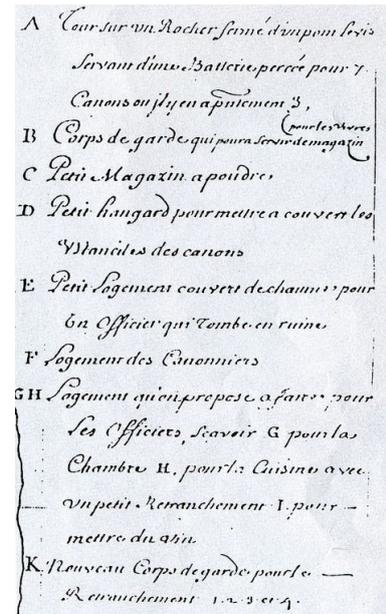
Plan du fort Cézou avec ses
batteries, cour, corps de garde,
casernes, magasins, enceinte et
retranchements, fait à Brest le
31 octobre 1704 par Robelin fils
Repro. Service Historique de
la Défense, Autr. Isaac Robelin
IVR53_20082910435NUCA



Plan du fort Cézou avec ses
batteries, cour, corps de garde,
casernes, magasins, enceinte et
retranchements, fait à Brest le
31 octobre 1704 par Robelin fils
Repro. Service Historique de
la Défense, Autr. Isaac Robelin
IVR53_20082910434NUCA

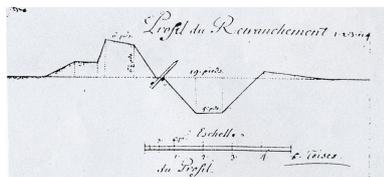


Plan du fort Cézou avec ses batteries,
cour, corps de garde, casernes,
magasins, enceinte et retranchements,
fait à Brest le 31 octobre 1704 par
Robelin fils (Yann Le Nestour -
association Cézou, document n° 15)
Repro. Guillaume Lécullier,
Phot. Association Cézou
IVR53_20032902630NUCA



Plan du fort Cézou avec ses batteries,
cour, corps de garde, casernes,
magasins, enceinte et retranchements,
fait à Brest le 31 octobre 1704 par

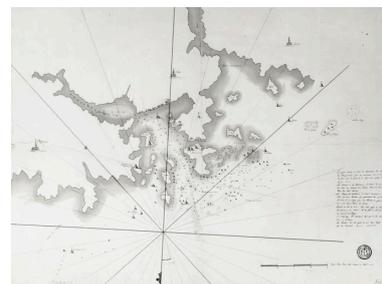
Robelin fils (Yann Le Nestour -
association Cézou, document n° 15)
Repro. Guillaume Lécullier,
Phot. Association Cézou
IVR53_20032902631NUCA



Coupe du retranchement, détail du plan du fort Cézou avec ses batteries, cour, corps de garde, casernes, magasins, enceinte et retranchements, fait à Brest le 31 octobre 1704 par Robelin fils (Yann Le Nestour - association Cézou, document n° 15)
Repro. Guillaume Lécullier,
Phot. Association Cézou
IVR53_20032902632NUCA



Carte de la capitainerie de l'Aber Wrac'h (12e capitainerie de Bretagne), 1734 (Gallica - Bibliothèque nationale de France)
Repro. Guillaume Lécullier
IVR53_20152911303NUCA



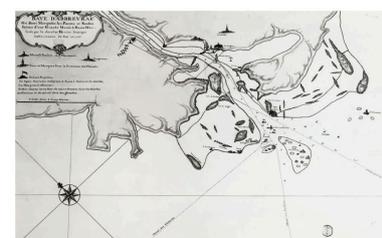
Carte marine de l'Aber Wrac'h, 18e siècle, auteur inconnu, Bibliothèque nationale, portefeuille 46, division 3, pièce n° 10 (Yann Le Nestour - association Cézou, document n° 41)
Repro. Guillaume Lécullier,
Phot. Association Cézou
IVR53_20032902634NUCA



Plan des fortifications de l'île Cézou, 1758, Service historique de la défense, Fonds de l'armée de Terre, série M : Archives du dépôt de la Guerre, 1 M : mémoires et reconnaissances, 1089 (reproduction : Patrick Jadé)
IVR53_20152911325NUCA



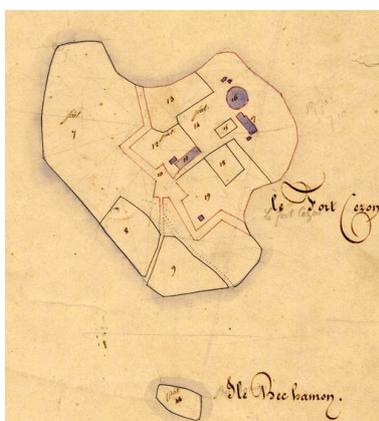
Carte marine de l'Aber Wrac'h avec la position des batteries de côte, 18e siècle (Gallica - Bibliothèque nationale de France)
Repro. Guillaume Lécullier
IVR53_20152911304NUCA



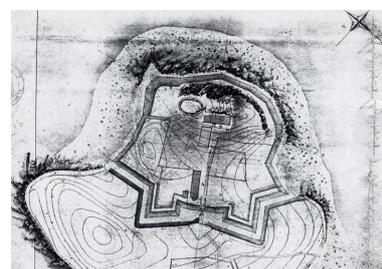
Carte marine de l'Aber Wrac'h faite à grande marée de basse mer par le chevalier Grenier Enseigne des vaisseaux du Roi en 1766, Bibliothèque nationale, portefeuille 46, division 3, pièce n° 9 (Yann Le Nestour - association Cézou, document n° 48)
Repro. Guillaume Lécullier,
Phot. Association Cézou
IVR53_20032902633NUCA



Carte marine de l'Aber Wrac'h, 19e siècle (Gallica - Bibliothèque nationale de France)
Repro. Guillaume Lécullier
IVR53_20152911305NUCA



Extrait du cadastre ancien dit Napoléonien, 1842, Archives départementales du Finistère

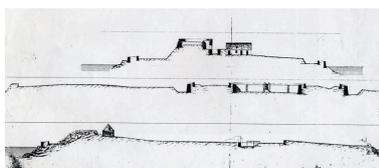


Plan du fort Cézou, milieu 19e siècle, Service historique de la Défense, Brest, série Z génie, D270 (association Cézou, document n° 28)
Repro. Guillaume Lécullier,
Phot. Association Cézou
IVR53_20032902637NUCA

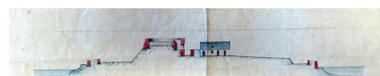
Repro. Archives
départementales du Finistère
IVR53_20032902121NUCA



Plan du fort Cézon, milieu 19e siècle, Service historique de la Défense, Brest, série Z génie, D270 (reproduction : Patrick Jadé)
Repro. Service Historique de la Défense, Autr. Chefferies du génie de Brest et de Quimper
IVR53_20082908890NUC



Coupes du fort Cézon, milieu du 19e siècle, auteur inconnu, Service historique de la Défense, Brest, série Z génie, E59 (Yann Le Nestour, Florence Fröhlig - association Cézon, document n° 12)
Repro. Guillaume Lécueillier,
Phot. Association Cézon
IVR53_20032902635NUCA



Coupe du fort Cézon, milieu du 19e siècle, Service historique de la Défense, Brest, série Z génie, E59 (reproduction : Patrick Jadé).
De part et d'autre - au nord et au sud - les batteries de côte à barbette ; au centre : la tour d'artillerie et l'ancien corps de garde
IVR53_20152911337NUCA



Coupe du fort Cézon, milieu du 19e siècle, Service historique de la Défense, Brest, série Z génie, E59 (reproduction : Patrick Jadé).

Ce plan montre la coupe des deux demi-bastions encadrant la courtine du pont-levis ; à gauche : coupe du retranchement extérieur

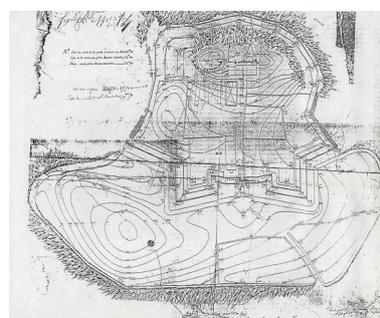
Phot. Patrick Jadé
IVR53_20152911338NUCA



Coupe du fort Cézon, milieu du 19e siècle, Service historique de la Défense, Brest, série Z génie, E59 (reproduction : Patrick Jadé).

Sur ce plan : au centre, coupe du pont-levis, du pont dormant et du fossé sec ; à gauche : coupe de l'ancien corps de garde et de la batterie à barbette ; à droite : coupe du retranchement extérieur

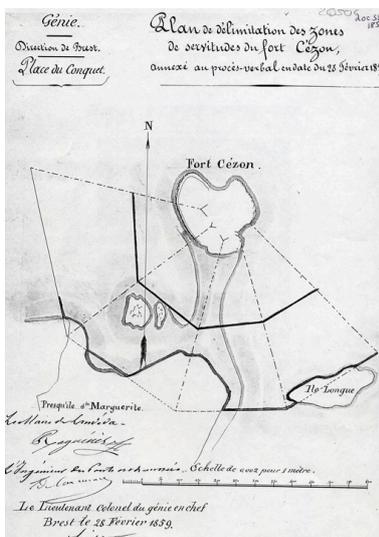
IVR53_20152911339NUCA



Plan topographique du fort Cézon, 1857, Service Historique de l'Armée de Terre, Vincennes, série A1, Places abandonnées fort Cézon (association Cézon, document n° 27)
Repro. Guillaume Lécueillier,
Phot. Association Cézon
IVR53_20032902636NUCA



Plan topographique du fort Cézon, 1857, Service historique de la Défense, Brest, série Z génie, D269 (reproduction : Patrick Jadé)
IVR53_20152911336NUCA

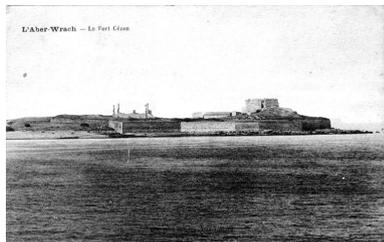


Plan de délimitation des zones de servitude du fort Cézon, 1859, Archives départementales



Landéda : fort Cézon, ancienne carte postale, début du 20e siècle (collection Association Cézon). On peut notamment distinguer les pignons des casernes
Repro. Guillaume Lécueillier,
Phot. Association Cézon
IVR53_20032902639NUCA

du Finistère, Quimper, 2Q 506
(association Cézon, document n° 58)
Repro. Archives départementales du
Finistère, Phot. Association Cézon
IVR53_20032902638NUCA



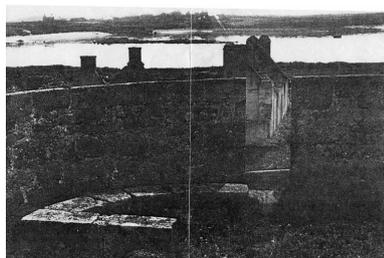
Landéda : fort Cézon, ancienne
carte postale, 1er quart du 20e
siècle (source : site internet
"Patrimoine des Abers")
Repro. Guillaume Lécueillier
IVR53_20152911301NUCA



Landéda : fort Cézon, ancienne
carte postale (source : site
internet "Patrimoine des Abers")
Repro. Guillaume Lécueillier
IVR53_20152911302NUCA



Landéda : fort Cézon, détail du
fort et de la tour d'artillerie servant
d'amer, ancienne carte postale, 1er
quart du 20e siècle (source : site
internet "Patrimoine des Abers")
Repro. Guillaume Lécueillier
IVR53_20152911300NUCA



Landéda : fort Cézon, vue
des casernes depuis la tour
d'artillerie, début 20e siècle
(?) (collection association
Cézon, don de Georges Menut)
Phot. Association Cézon,
Repro. Guillaume Lécueillier
IVR53_20032902641NUCA



Landéda : fort Cézon, vue
générale de la tour d'artillerie
(photographie association Cézon)
Phot. Association Cézon,
Repro. Guillaume Lécueillier
IVR53_20022903021NUCA



Landéda : fort Cézon, vue de la
porte monumentale et du pont
dormant en bois, photographie
du milieu du 20e siècle (?)
(collection association Cézon)
Repro. Guillaume Lécueillier,
Phot. Association Cézon
IVR53_20032902640NUCA



Landéda : fort Cézon, vue de l'entrée monumentale et du pont dormant (photographie Association Cézon, vers 1995-1998)

Phot. Association Cézon,
Repro. Guillaume Lécueillier
IVR53_20022903022NUCA

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ENREGISTREMENT, DES DOUANES ET DE TRIBUTION
DEUXIÈME BUREAU DE LANDÉDA

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES DE L'ÎLE & FORT CÉZON

situés dans la Commune de Landéda (Finistère) et appartenant à l'État

LOI DU 1^{er} JUIN 1864

Le Samedi 18 Avril 1904, à 3 heures, à l'Hôtel de la Mairie de Lannilis (Finistère) il sera procédé par M. le Maire de cette commune, spécialement désigné à cet effet par M. le Préfet du Finistère, suivant arrêté en date du 18 mars 1903, en présence de M. le Receveur des Domaines à Lannilis et d'un Agent administratif de la Direction des Travaux Hydrauliques du Port de Brest, à la vente aux enchères publiques, et au lot, sans adjudication préparatoire, des immeubles ci-après désignés.

Désignation.
Lot Unique. — Terrains et constructions de l'ancien ouvrage militaire dit ÎLE et FORT CÉZON, situés sur le ruisseau de l'île de Landéda, à l'entrée du havre de Landéda, dans la commune de Landéda. Ils forment un ensemble de propriétés de l'État, sous les numéros 2150, 2151, 2152 et 2153, pour une superficie totale de 2 hectares 68 ares 70 centiares, sur lesquels il y a 10 parcelles, pour une superficie à affermer ou à louer de 1 hectare 50 ares 50 centiares, en nature de pâtures, terres labourables et vides.

Le lot unique comprend à l'entrée de l'ouvrage fortifié, deux constructions approximatives de 3 ares 60 centiares de terrain, 1^{re} et 2^e, et un terrain en nature de pâture de 1 ares 2 centiares en nature de pâture, d'une superficie approximative de 3 hectares 20 ares, partie en terres labourables, partie en pâture et le reste en nature de pâture. Dans ces constructions, il y a un bâtiment principal en maçonnerie, le rez-de-chaussée et le premier étage en bois, et un bâtiment en bois, le rez-de-chaussée et le premier étage en bois, et un bâtiment en bois, le rez-de-chaussée et le premier étage en bois. L'ensemble des constructions est entouré par une enceinte en maçonnerie, et est accessible par un pont dormant sur le ruisseau de l'île de Landéda. Les constructions sont situées sur le terrain de l'île de Landéda, et sont destinées à servir de logement aux soldats de la garnison de Landéda. Les constructions sont situées sur le terrain de l'île de Landéda, et sont destinées à servir de logement aux soldats de la garnison de Landéda.

Mise à prix : quatre mille francs, ci. . . 4.000 fr.

CONDITIONS PRINCIPALES DE LA VENTE

On peut prendre connaissance du cahier des charges et du plan des lieux à la Mairie de Lannilis, et à la Direction des Domaines de Quimper et au Bureau des Domaines de Lannilis.

Approuvé : Quimper, le 18 mars 1903
Par le Maire de Lannilis,
Le Commissaire de l'Enregistrement,

A Landéda, le 17 Mars 1904
Le Directeur des Domaines,
RENAUD DE LÉVY

Affiche de Vente aux Enchères Publiques

Affiche de la vente aux enchères publiques de l'île et fort Cézon, 1904 (collection association Cézon)
Phot. Association Cézon,
Repro. Guillaume Lécueillier
IVR53_20032902642NUCA

doc. n° 13

VIVRES, DE PIÈRES POUR HORDARS, S. UNCOUSQUES

OULHEN FRÈRES

MAREYEURS

EXPÉDITIONS DE CRUSTACES VIVANTS en toutes saisons

à L'ABERWRACH (FINISTÈRE)

Le 18 Mars 1921

L'île de Cézon, en face de l'île de Landéda, est mise en vente par la Direction des Travaux Hydrauliques du Port de Brest, à la vente aux enchères publiques, et au lot, sans adjudication préparatoire, des immeubles ci-après désignés.

Le lot unique comprend à l'entrée de l'ouvrage fortifié, deux constructions approximatives de 3 ares 60 centiares de terrain, 1^{re} et 2^e, et un terrain en nature de pâture de 1 ares 2 centiares en nature de pâture, d'une superficie approximative de 3 hectares 20 ares, partie en terres labourables, partie en pâture et le reste en nature de pâture. Dans ces constructions, il y a un bâtiment principal en maçonnerie, le rez-de-chaussée et le premier étage en bois, et un bâtiment en bois, le rez-de-chaussée et le premier étage en bois. L'ensemble des constructions est entouré par une enceinte en maçonnerie, et est accessible par un pont dormant sur le ruisseau de l'île de Landéda. Les constructions sont situées sur le terrain de l'île de Landéda, et sont destinées à servir de logement aux soldats de la garnison de Landéda. Les constructions sont situées sur le terrain de l'île de Landéda, et sont destinées à servir de logement aux soldats de la garnison de Landéda.

Mise à prix : quatre mille francs, ci. . . 4.000 fr.

CONDITIONS PRINCIPALES DE LA VENTE

On peut prendre connaissance du cahier des charges et du plan des lieux à la Mairie de Lannilis, et à la Direction des Domaines de Quimper et au Bureau des Domaines de Lannilis.

Approuvé : Quimper, le 18 mars 1903
Par le Maire de Lannilis,
Le Commissaire de l'Enregistrement,

A Landéda, le 17 Mars 1904
Le Directeur des Domaines,
RENAUD DE LÉVY

Location du fort Cézon par les frères Oulhen, mareyeurs en 1921 (collection association Cézon)
Phot. Association Cézon,
Repro. Guillaume Lécueillier
IVR53_20032902643NUCA



Carte allemande des ensembles fortifiés du groupe défensif côtier de Lesneven / Aber Wrach codé Av (Av 26 - 32 ; Av 35 - 38 ; Av 45 ; Av 63 ; Av 300 : Ile Vierge)
Phot. Auteur inconnu
IVR53_20082910379NUC

REPUBLICQUE FRANÇAISE
SECRETARIAT D'ETAT AU BUDGET - DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS - SERVICE DES DOMAINES

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES DES BIENS DE L'ÉTAT

LOI DU 1^{er} JUIN 1864

LE JEUDI VINGT-HUIT MARS 1957, à 14 h. 30
En la Mairie de LANDEDA

Par décret M. le Maire de Landéda, autorisé à cet effet par M. le Préfet du Finistère, en présence de M. l'Inspecteur des Domaines à BREST, et à la requête de M. le Directeur des Domaines du Département de Finistère, il sera procédé à la vente aux enchères publiques, et au lot, sans adjudication préparatoire, des immeubles ci-après désignés.

En la Commune de LANDEDA
à l'entrée du havre de l'Aberwrach, un ancien ouvrage militaire, dit :
" ÎLE ET FORT CÉZON "

Mise à prix : Cent cinquante mille francs (150.000 frs)

CONDITIONS PRINCIPALES DE LA VENTE

On peut prendre connaissance du cahier des charges et du plan des lieux à la Mairie de Landéda, et à la Direction des Domaines de Quimper et au Bureau des Domaines de Lannilis.

Approuvé : Quimper, le 18 mars 1957
Par le Maire de Landéda,
Le Commissaire de l'Enregistrement,

A Landéda, le 17 Mars 1957
Le Directeur des Domaines,
RENAUD DE LÉVY

Affiche de Vente aux Enchères Publiques

Affiche de la vente aux enchères publiques de l'île et fort Cézon, 1957 (collection association Cézon)
Phot. Association Cézon,
Repro. Guillaume Lécueillier
IVR53_20032902644NUCA

Document 35 : Extraits de journaux, 29/03/1957, coll. privée Le Nestour à Paris

INFORMATIONS R

UNE ÎLE AUX ENCHÈRES

L'ÎLOT DE CÉZON ET SON FORT
qui conviendrait le grand metteur en scène Jean DELANNOY
ont été adjugés pour 675.000 fr.
à un conseil juridique de Paris, amateur de solitude marine

Se fortifier à peu de frais
à l'île de Cézon, c'est un projet qui a été étudié pendant longtemps par le commandant Jean Delannoy, qui a été adjugé pour 675.000 fr. à un conseil juridique de Paris, amateur de solitude marine.

UNE ÎLE AUX ENCHÈRES
(Suite de la page 11)

Revue de presse sur l'achat du fort Cézon par Yves Le Nestour (collection association Cézon)
Phot. Association Cézon,
Repro. Guillaume Lécueillier
IVR53_20032902645NUCA

★ 14 ★
— 28 mars : 14 h. 30
LANDEDA (Finistère), Mairie
Ancien ouvrage militaire
dit « Ile et Fort Cézon »
Sis Commune de Landéda, à l'entrée du
havre de l'Aberwrach

Composant :
1° L'enceinte fortifiée constituée par un mur d'escarpement fortement dégradé;
2° Les terrains compris à l'intérieur de cette enceinte avec les ruines des bâtiments de l'ancien fort dont il ne subsiste plus que quelques pans de murs et un donjon en mauvais état;
3° Les terrains situés à l'extérieur de l'enceinte fortifiée et à l'intérieur de la laisse de haute mer de l'île.
Le tout figurant à la matrice cadastrale de la Commune de Landéda sous les numéros 7 à 19 de la section A, pour une contenance de 2 ha 84 a 23 ca.
Ces immeubles sont loués à l'année moyennant une redevance de 200 francs.
Servitudes. — 1° Le mur nord-ouest du donjon portant un disque blanc entouré de noir est affecté comme avarie au Service des Ponts et Chaussées qui doit en conserver la jouissance indéfinie. Un droit de passage est réservé aux agents des Ponts et Chaussées chargés de l'entretien de cet avarie.
2° Dans sa séance du 20 juillet 1956, la Section permanente de la Commission départementale des Sites a émis un avis favorable au classement de l'ensemble immobilier mis en vente.
Mise à prix : 150.000 francs.
Visite. — S'adresser à l'Inspecteur des Domaines de Brest (tél. 44-17-83).
Conditions. — Aucun cautionnement ne sera exigé pour enchérir.
Renseignements et consultation du cahier des charges. — Mairie de Landéda. — Direction de Guimber, Cité administrative, impasse de la Palestine (tél. 10-37). — Bureau des Domaines de Brest, avenue Foch (tél. 44-17-83).

Revue de presse sur l'achat du fort Cézon par Yves Le Nestour (collection association Cézon)
Phot. Association Cézon,
Repro. Guillaume Lécullier
IVR53_20032902646NUCA



Vue aérienne verticale de l'île et du fort Cézon, photographie prise à l'occasion du naufrage de l'Amococadiz en 1978 (collection association Cézon)
Phot. Association Cézon
IVR53_20022902832NUCA

"Patrimoine fortifié : territoire où s'investissent les associations, l'exemple de Fort Cézon" (illustration produite par le service départemental de l'architecture et du patrimoine pour les Journées européennes du patrimoine en 2002)
Repro. Guillaume Lécullier
IVR53_20042903513NUCA



Landéda : vue aérienne oblique de l'île Cézon et de son fort (photographie : André Saunier, 2011 / Kite Aerial Photography : photographie aérienne par cerf-volant)
Phot. André Saunier
IVR53_20152911306NUCA



Vue aérienne verticale, 1964
Phot. Auteur inconnu
IVR53_20242911130NUC



Landéda : vue aérienne oblique de l'île Cézon et de son fort (photographie : André Saunier, 2011 / Kite Aerial Photography : photographie aérienne par cerf-volant)
IVR53_20152911307NUCA



Landéda : vue aérienne oblique de l'île Cézon et de son fort (photographie : André Saunier, 2013 / Kite Aerial Photography : photographie aérienne par cerf-volant)
IVR53_20152911308NUCA



Landéda : vue aérienne verticale de l'île Cézon et de son fort (photographie : André Saunier, 2013 / Kite Aerial Photography : photographie aérienne par cerf-volant)
IVR53_20152911309NUCA



Landéda : vue aérienne oblique de l'île Cézon et de son fort (photographie : André Saunier, 2013 / Kite Aerial Photography : photographie aérienne par cerf-volant)
IVR53_20152911310NUCA



Vue panoramique du Fort Cézon (collection association Cézon)
Phot. Association Cézon
IVR53_20052903496NUCA



Vue panoramique du Fort Cézon (collection association Cézon)
Phot. Association Cézon
IVR53_20052903497NUCA



Vue panoramique du Fort Cézon (collection association Cézon)
Phot. Association Cézon
IVR53_20052903498NUCA



Vue panoramique du Fort Cézon (collection association Cézon)
Phot. Association Cézon
IVR53_20052903500NUCA



Vue panoramique du Fort Cézon (collection association Cézon)
Phot. Association Cézon
IVR53_20052903499NUCA



Vue de la porte d'entrée monumentale du fort Cézon
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20062906905NUCA



Vue générale du fort
Cézou : casernes, magasin
à poudre et tour d'artillerie
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20062906921NUCA



Vue générale du fort
Cézou : casernes, magasin
à poudre et tour d'artillerie
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20062906922NUCA



Vue générale du fort
Cézou : casernes, magasin
à poudre et tour d'artillerie
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20062906923NUCA



Vue générale du fort Cézou :
casernes et tour d'artillerie
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20062906924NUCA



Vue générale du fort
Cézou : casernes ruinées
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20062906927NUCA



Vue générale du fort
Cézou : casernes ruinées
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20062906928NUCA



Vue générale du fort
Cézou : caserne ruinée
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20062906926NUCA



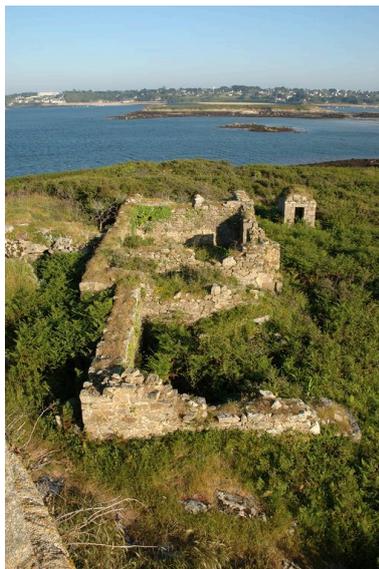
Vue générale du fort
Cézou : caserne ruinée
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20062906925NUCA



Vue générale de la tour
d'artillerie du fort Cézou
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20062906916NUCA



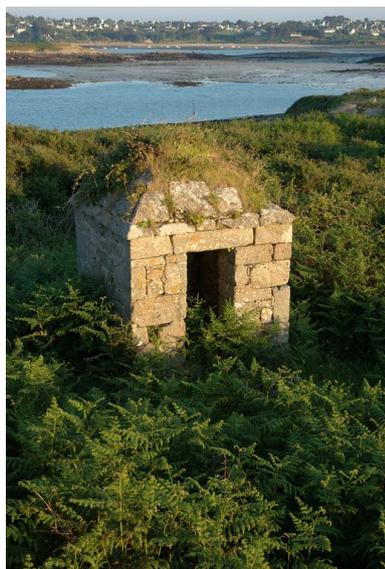
Vue générale de la tour
d'artillerie du fort Cézon
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20062906919NUCA



Vue de situation de la caserne
haute et de la guérite du fort Cézon
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20062906909NUCA



Vue générale de la caserne
haute du fort Cézon
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20062906910NUCA



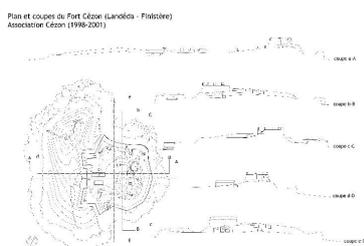
Vue générale de la
guérite du fort Cézon
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20062906914NUCA



Vue de situation du magasin
à poudre du fort Cézon
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20062906901NUCA



Vue du magasin à poudre et de
l'abri léger en béton du fort Cézon
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20062906903NUCA



Landéda : plan et coupes de l'île et du fort Cézon (relevé : Association Cézon, 1998-2001)
Phot. Association Cézon
IVR53_20152911351NUCA

Signalétique du Pays des
Abers, côte des Légendes
sur la commune de Landéda
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20032902718NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

L'inventaire des patrimoines portuaires de la commune de Landéda (IA29133682) Bretagne, Finistère, Landéda

Présentation de la commune de Landéda (IA29002616) Bretagne, Finistère, Landéda

Les fortifications de Vauban (IA29002304)

Les forts et tours d'artillerie (IA29002285)

Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Capitainerie de l'Aber-Wrac'h : ensemble fortifié (Plouguerneau) (IA29001819) Bretagne, Finistère, Plouguerneau

Groupe défensif côtier Aber Wrach - Lesneven (A - Av) (IA29001821) Bretagne, Finistère, Lesneven

Abri "VF" (Verstärkt feldmäßig) à personnel, adossé au rempart au Nord, Ile Cézon (Landéda) (IA29001701) Bretagne, Finistère, Landéda, Ile Cézon, Adossé au rempart au Nord

Abri à personnel "VF" (Verstärkt feldmäßig) (A 36 / 18), adossé au rempart au nord, Ile Cézon (Landéda) (IA29001702) Bretagne, Finistère, Landéda, Ile Cézon, Adossé au rempart au nord

Abri avec citerne accolée, adossé au rempart au nord, Ile Cézon (Landéda) (IA29001703) Bretagne, Finistère, Landéda, Ile Cézon, Adossé au rempart au nord

Abri léger bétonné, adossé à la poudrière, Ile Cézon (Landéda) (IA29001698) Bretagne, Finistère, Landéda, Ile Cézon, Adossé à la poudrière

Abri léger bétonné à personnel (poste de direction de tir), sur la tour d'artillerie, Ile Cézon (Landéda) (IA29001697) Bretagne, Finistère, Landéda, Ile Cézon, Sur la tour d'artillerie

Abri pour un groupe (type 501) avec périscope (A 36 / 5), au sud de l'Ile Cézon (Landéda) (IA29001704) Bretagne, Finistère, Landéda, Ile Cézon, Au Sud

Abri pour un groupe (type 621) (A 36 / 9), à l'extérieur du fort au nord-ouest, Ile Cézon (Landéda) (IA29001693) Bretagne, Finistère, Landéda, Ile Cézon, A l'extérieur du fort au nord-ouest

Bassin (?), Ile Cézon (Landéda) (IA29001680) Bretagne, Finistère, Landéda, Ile Cézon

Casemate "SK" (Sonder Konstruktion) pour arme mixte (canon antichars et mitrailleuse), dans le rempart au Nord, Ile Cézon (Landéda) (IA29001699) Bretagne, Finistère, Landéda, Ile Cézon, dans le rempart au Nord

Casemate de type 623 avec créneau blindé pour mitrailleuse (A 36 / 6), dans le rempart au Sud, Ile Cézon (Landéda) (IA29001700) Bretagne, Finistère, Landéda, Ile Cézon, dans le rempart au Sud

Caserne (18e siècle), Ile Cézon (Landéda) (IA29001682) Bretagne, Finistère, Landéda, Ile Cézon

Caserne (3e quart du 19e siècle), Ile Cézon (Landéda) (IA29001681) Bretagne, Finistère, Landéda, Ile Cézon

Caserne haute du fort Cézon (fin du 17e siècle) (Landéda) (IA29001691) Bretagne, Finistère, Landéda, Ile Cézon

Citerne (19e siècle), Ile Cézon (Landéda) (IA29001683) Bretagne, Finistère, Landéda, Ile Cézon

Contrescarpe, Ile Cézon (Landéda) (IA29001686) Bretagne, Finistère, Landéda, Ile Cézon

Fossé sec, Ile Cézon (Landéda) (IA29001685) Bretagne, Finistère, Landéda, Ile Cézon

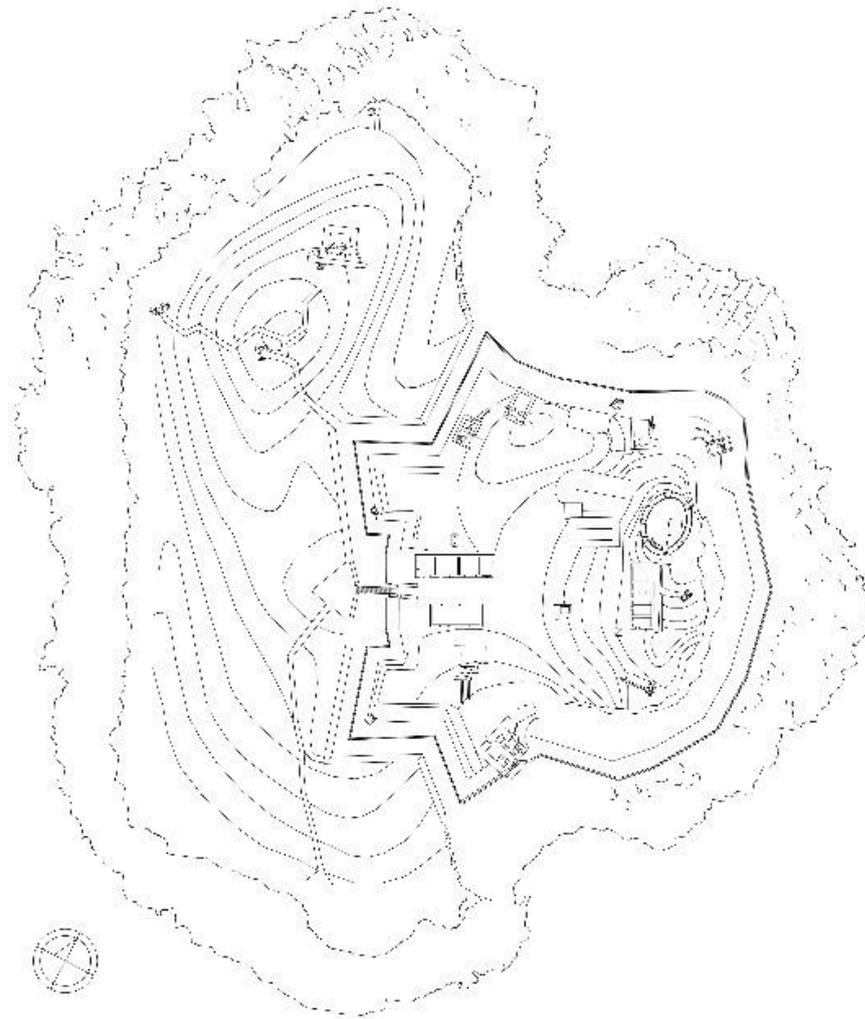
Guérite du fort Cézon (Landéda) (IA29001687) Bretagne, Finistère, Landéda, Ile Cézon

Magasin à poudre (1859), Ile Cézon (Landéda) (IA29001679) Bretagne, Finistère, Landéda, Ile Cézon
Place d'armes (contregarde en "V"), Ile Cézon (Landéda) (IA29001690) Bretagne, Finistère, Landéda, Ile Cézon
Pont dormant, Ile Cézon (Landéda) (IA29001689) Bretagne, Finistère, Landéda, Ile Cézon
Pont-levis et entrée monumentale, Ile Cézon (Landéda) (IA29001688) Bretagne, Finistère, Landéda, Ile Cézon
Poste d'observation dit Tobrouk (modèle double pour mortier), à l'extérieur du fort à l'Ouest, Ile Cézon (Landéda) (IA29001694) Bretagne, Finistère, Landéda, Ile Cézon, A l'extérieur du fort à l'Ouest
Poste d'observation dit Tobrouk (n° 1), à l'extérieur du fort au nord-ouest, Ile Cézon (Landéda) (IA29001692) Bretagne, Finistère, Landéda, Ile Cézon, A l'extérieur du fort au nord-ouest
Poste d'observation dit Tobrouk (n° 2), sur le rempart au nord, Ile Cézon (Landéda) (IA29001705) Bretagne, Finistère, Landéda, Ile Cézon, Sur le rempart au nord
Poste d'observation dit Tobrouk (n° 3), au sud de la tour d'artillerie, Ile Cézon (Landéda) (IA29001706) Bretagne, Finistère, Landéda, Ile Cézon, au sud de la tour d'artillerie
Poste d'observation dit Tobrouk (n° 4), sur le rempart du demi-bastion nord, Ile Cézon (Landéda) (IA29001709) Bretagne, Finistère, Landéda, Ile Cézon, Sur le rempart du demi-bastion nord
Poste d'observation dit Tobrouk (n° 5), entre la caserne haute et la casemate de type 623, Ile Cézon (Landéda) (IA29001707) Bretagne, Finistère, Landéda, Ile Cézon, Entre la caserne haute et la casemate de type 623
Poste d'observation dit Tobrouk (n° 6), sur le rempart du demi-bastion sud, Ile Cézon (Landéda) (IA29001708) Bretagne, Finistère, Landéda, Ile Cézon, Sur le rempart du demi-bastion sud
Retranchements extérieurs, Ile Cézon (Landéda) (IA29001746) Bretagne, Finistère, Landéda, Ile Cézon
Retranchements puis enceinte (front bastionné), Ile Cézon (Landéda) (IA29001684) Bretagne, Finistère, Landéda, Ile Cézon
Tobrouk pour tourelle de char, à l'extérieur du fort au point culminant, Ile Cézon (Landéda) (IA29001695) Bretagne, Finistère, Landéda, Ile Cézon, A l'extérieur du fort au point culminant
Tour d'artillerie du fort Cézon (Landéda) (IA29001678) Bretagne, Finistère, Landéda, Ile Cézon
Tranchées (réseau de), à l'extérieur du fort, Ile Cézon (Landéda) (IA29001696) Bretagne, Finistère, Landéda, Ile Cézon, A l'extérieur du fort
Base d'aviation maritime dite Naval Air Station de l'Aber Wrac'h puis ensembles fortifiés (Stützpunkt Plouguerneau) (A 32 et A 45), Énez Terc'h (Plouguerneau) (IA29001156) Bretagne, Finistère, Plouguerneau, Énez Terc'h
Ensemble fortifié (A 35), Énez Vihan (Landéda) (IA29001166) Bretagne, Finistère, Landéda, Énez Vihan
Tour d'artillerie du fort Cézon (Landéda) (IA29001678) Bretagne, Finistère, Landéda, Ile Cézon

Auteur(s) du dossier : Guillaume Lécueillier

Copyright(s) : (c) Inventaire général ; (c) Association Pour l'Inventaire de Bretagne ; (c) Région Bretagne

Plan du Fort Cézon (Landéda - Finistère) Association Cézon (1998-2001)



Landéda : plan de l'île et du fort Cézon (relevé : Association Cézon, 1998-2001)

IVR53_20152911352NUCA

Auteur de l'illustration : Association Cézon

(c) Archives privées

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



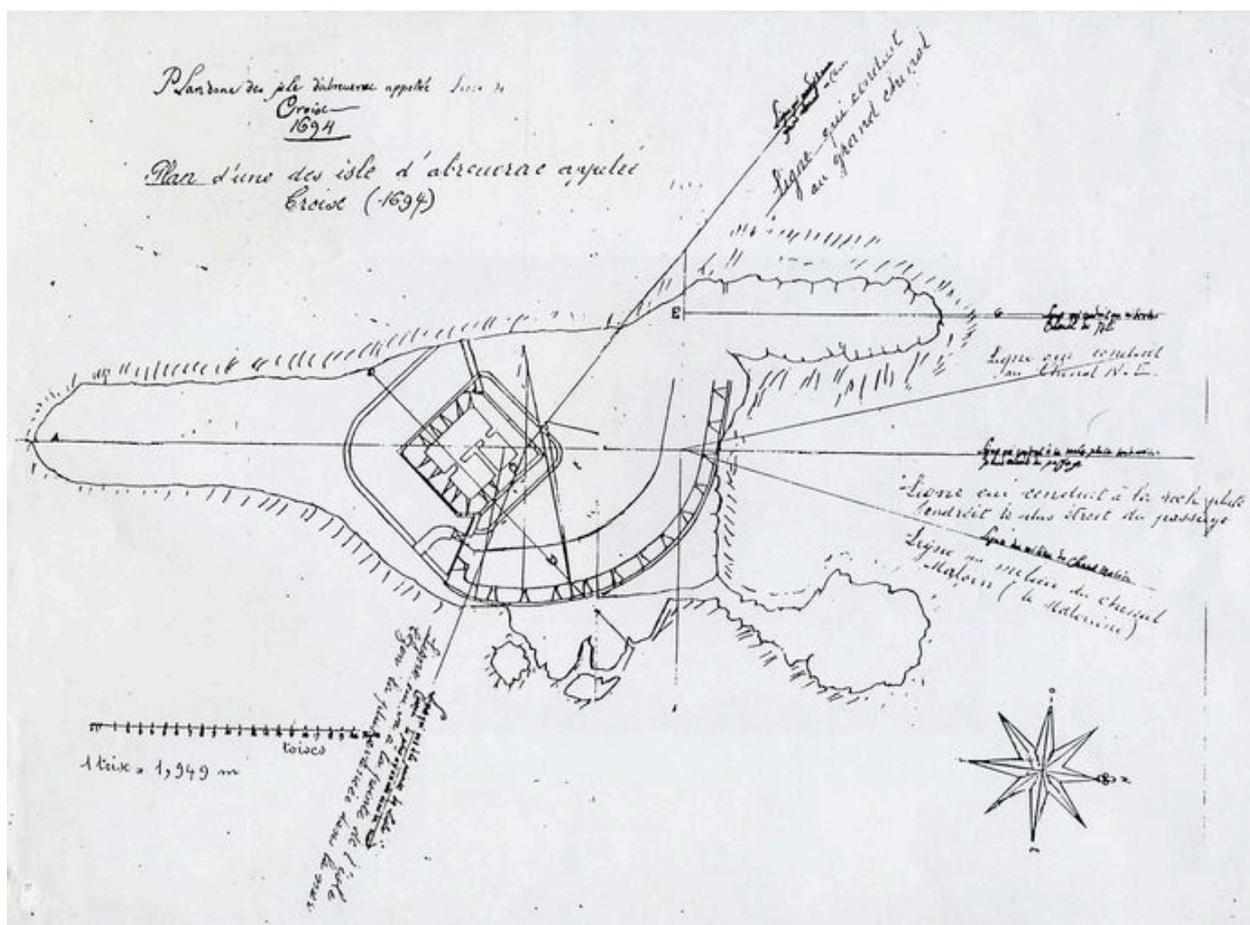
Carte non datée de l'Aber Wrac'h représentant trois batteries : Cézon, île du Four et île Plate, fin 17^e siècle, Bibliothèque Nationale, cabinet des cartes et plans, S.H.M., portefeuille 46, div. 3, pièce 6 (Yann Le Nestour - association Cézon, document n° 11)

IVR53_20032902621NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Guillaume Lécueillier, Auteur de l'illustration : Association Cézon

(c) Service historique de la Défense

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



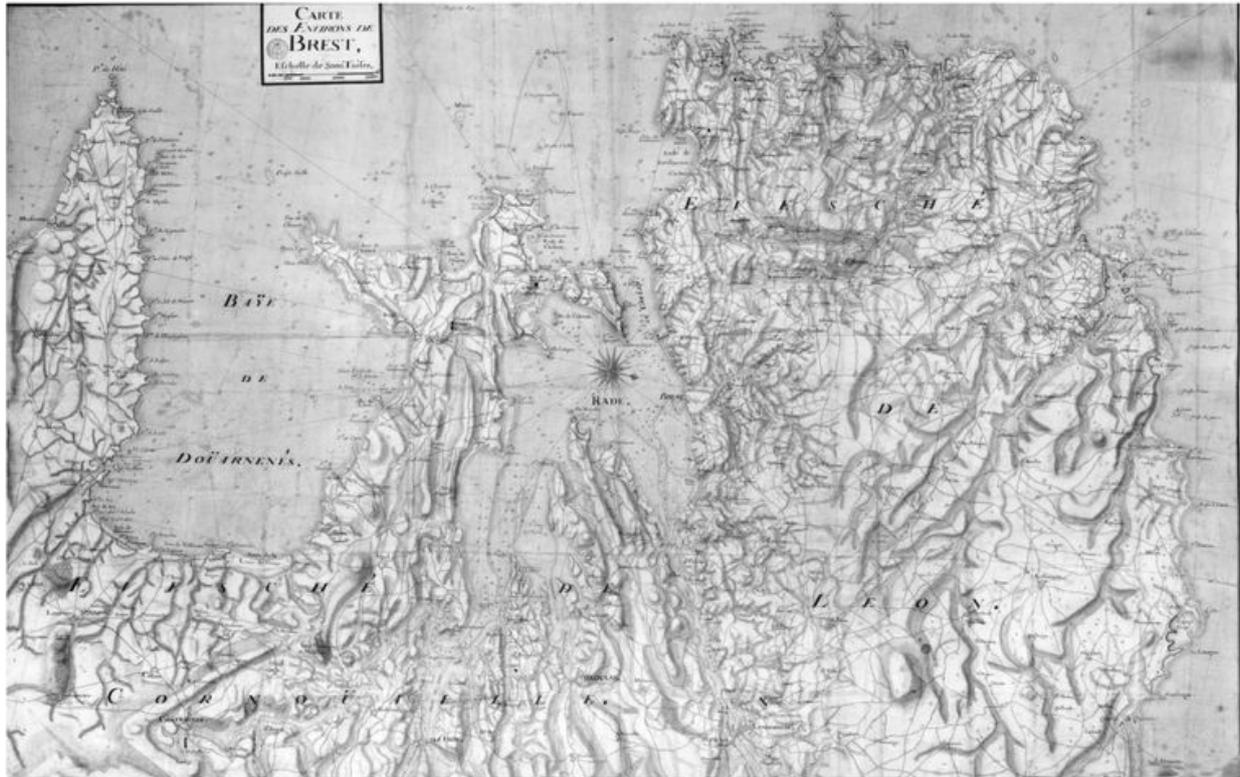
Plan du projet de fort (redoute ou tour) et batterie de canons sur l'île de Croix, Aber Wrac'h, 1694, par Paul Azur, in Cahier de Landéda, n° 7, sept. 1985, article de Georges Menut (association Cézon, document n° 7)

IVR53_20032902620NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Guillaume Lécueillier, Auteur de l'illustration : Association Cézon

(c) Service historique de la Défense

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Carte des environs de Brest, 1695, auteur non précisé, les retranchements sont représentés par un trait noir et les batteries en rouge, Service Historique de la Marine, Vincennes, portefeuille 46, division 2 (association Cézou, document n° 9)

IVR53_20032902622NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Guillaume Lécueillier, Auteur de l'illustration : Association Cézou

(c) Service historique de la Défense

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



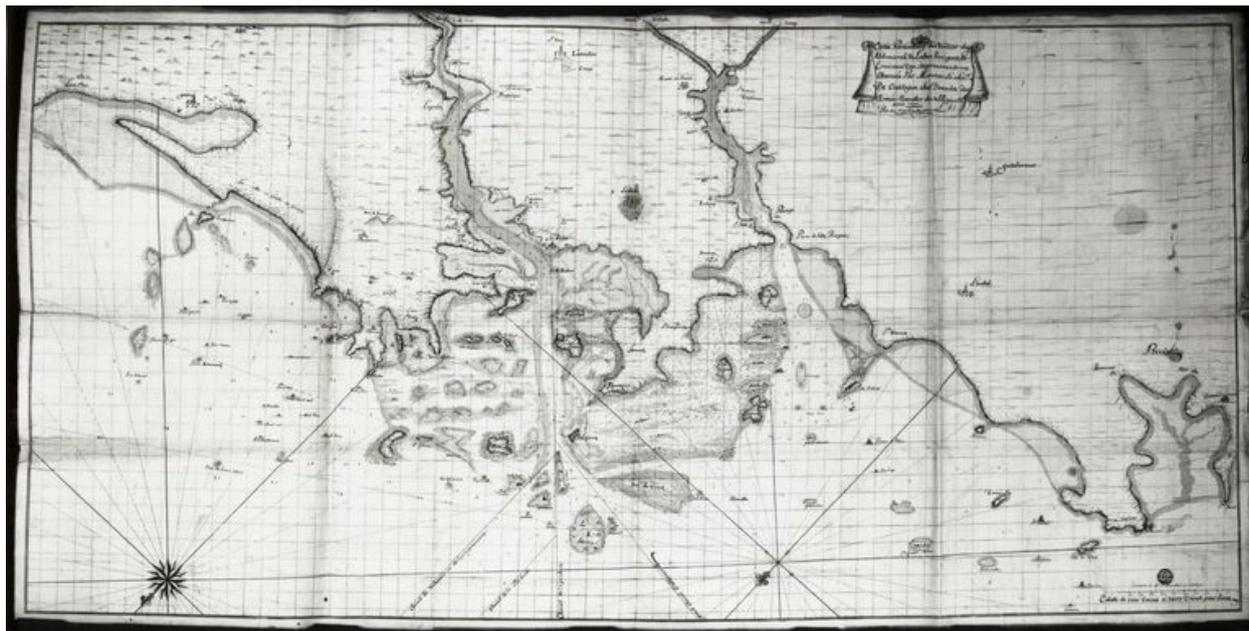
Extrait de la carte des environs de Brest : côte Nord, 1695, auteur non précisé, les retranchements sont représentés par un trait noir et les batteries en rouge, Service Historique de la Marine, Vincennes, portefeuille 46, division 2 (association Cézou, document n° 9)

IVR53_20032902623NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Guillaume Lécueillier, Auteur de l'illustration : Association Cézou

(c) Service historique de la Défense

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Carte particulière des rivières d'Aber Wrac'h et Aber Benoît et environs, par monsieur le chevalier de Coeëtlogon, 1697, Service Historique de la Marine, portefeuille 46, division 3, pièce n° 6 (Yann Le Nestour - association Cézou, document n° 61)

IVR53_20032902625NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Guillaume Lécueillier, Auteur de l'illustration : Association Cézou

(c) Service historique de la Défense

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan du fort Cézon avec ses batteries, cour, corps de garde, magasins, enceinte et retranchement (en rouge : maçonnerie ; brun : gazon et de jaune : "ce qui reste à faire", datation entre 1697 et 1704, auteur inconnu, Service Historique de la Marine, Vincennes, DD2-702 (Yann Le Nestour - association Cézon, document n° 40)

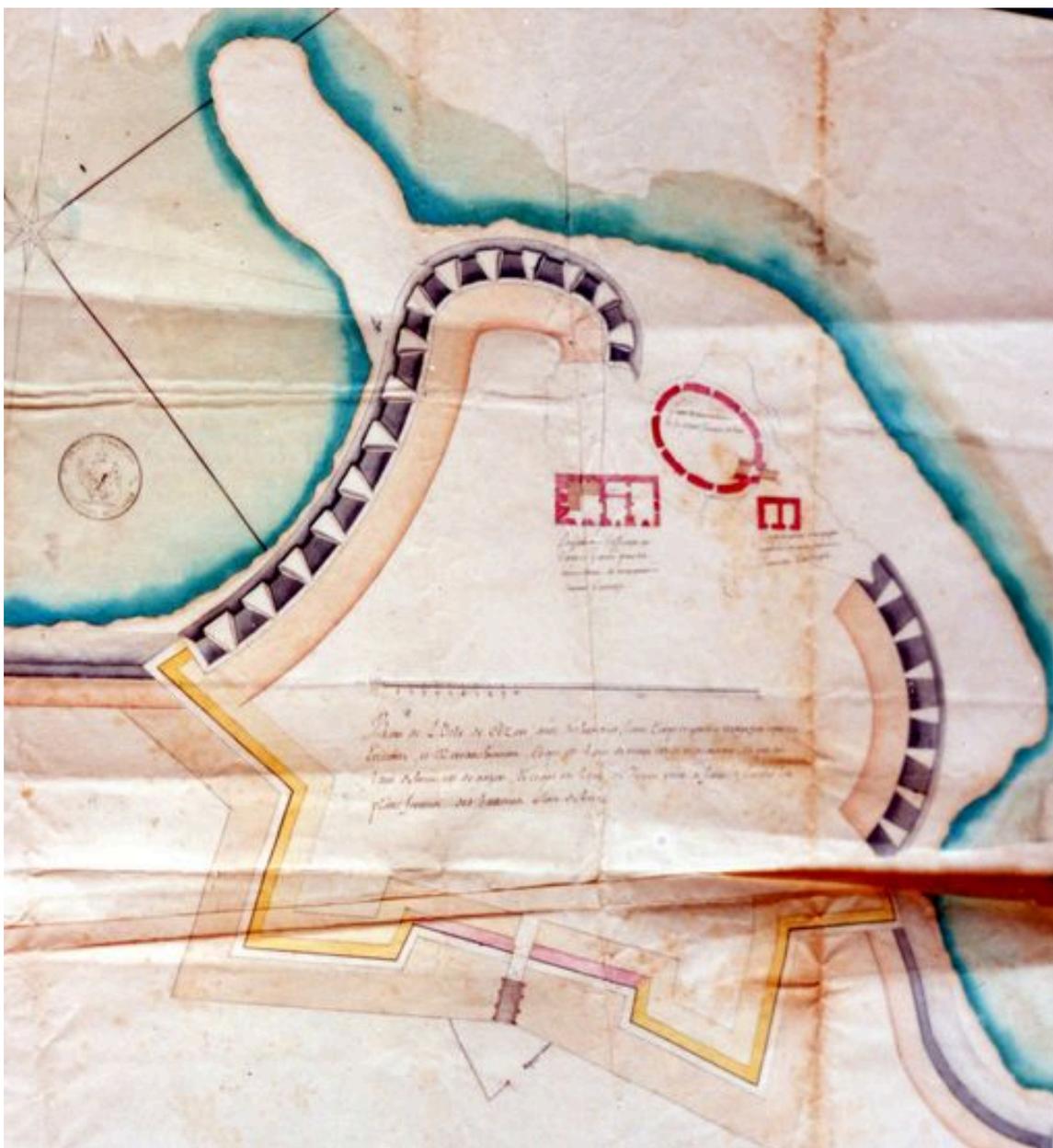
IVR53_20032902627NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Guillaume Lécueillier, Auteur de l'illustration : Association Cézon

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Service historique de la Défense

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



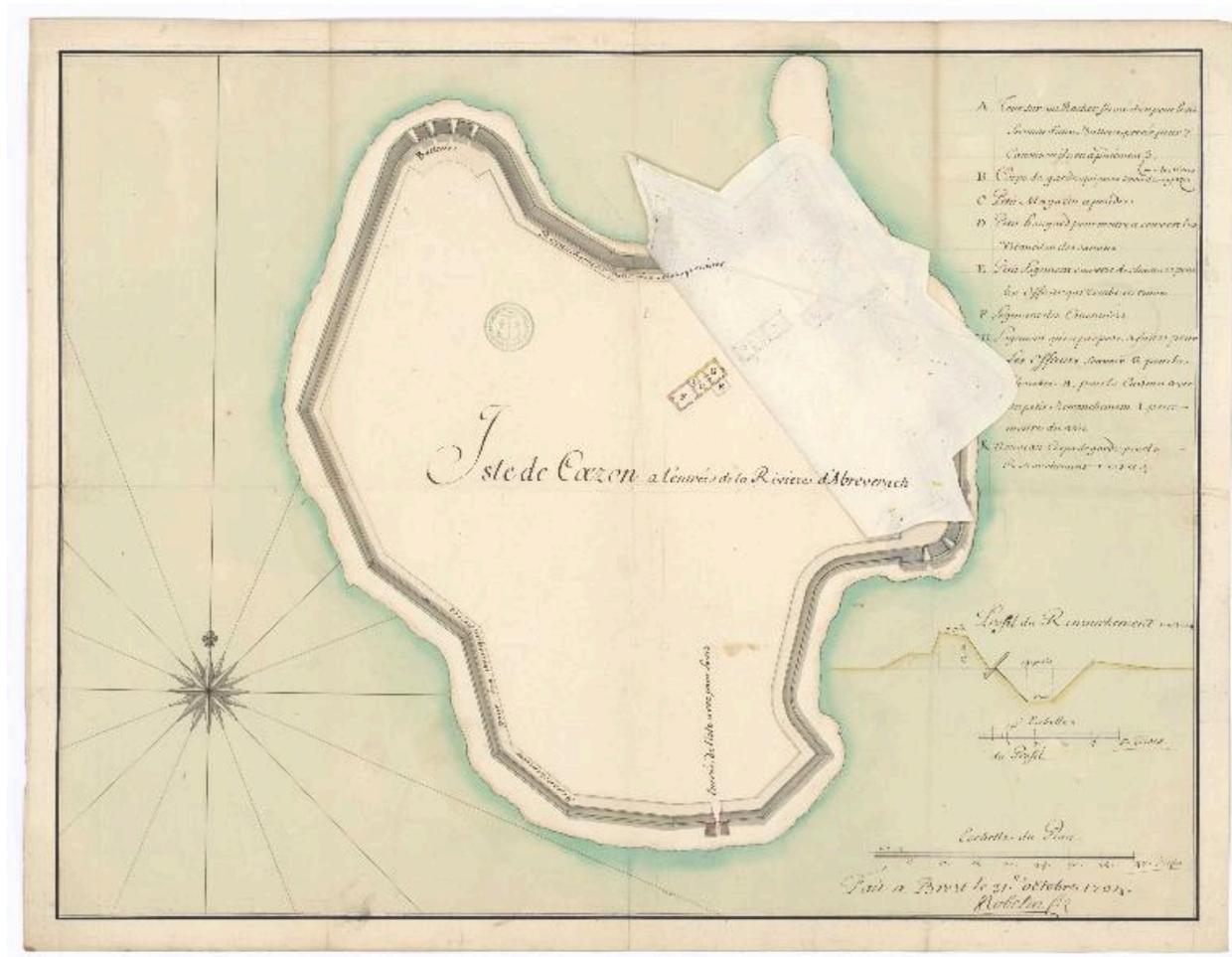
Détail du plan du fort Cézou avec ses batteries, cour, corps de garde, magasins, enceinte et retranchement, entre 1697 et 1704, auteur inconnu, Service Historique de la Marine, Vincennes, DD2-702 (Yann Le Nestour - association Cézou, document n° 40)

IVR53_20032902628NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Guillaume Lécueillier, Auteur de l'illustration : Association Cézou

(c) Service historique de la Défense

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan du fort Cézon avec ses batteries, cour, corps de garde, casernes, magasins, enceinte et retranchements, fait à Brest le 31 octobre 1704 par Robelin fils

Référence du document reproduit :

- **Plan de la Collection Nivart (SHDMD07001954_P)**
Collection Nivart. MS144_226. Rivière d'Aber-Wrac'h. Ile de Cézon. Plan de l'île et de ses retranchements avec projet de transformation. Profil du nouveau retranchement. Sign. Robelin fis. 31 octobre 1704. Plan, support papier, 0,572 x 0,441 mètre, 1er quart 18e siècle, 31 octobre 1704.
Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : SHDMD07001954_P

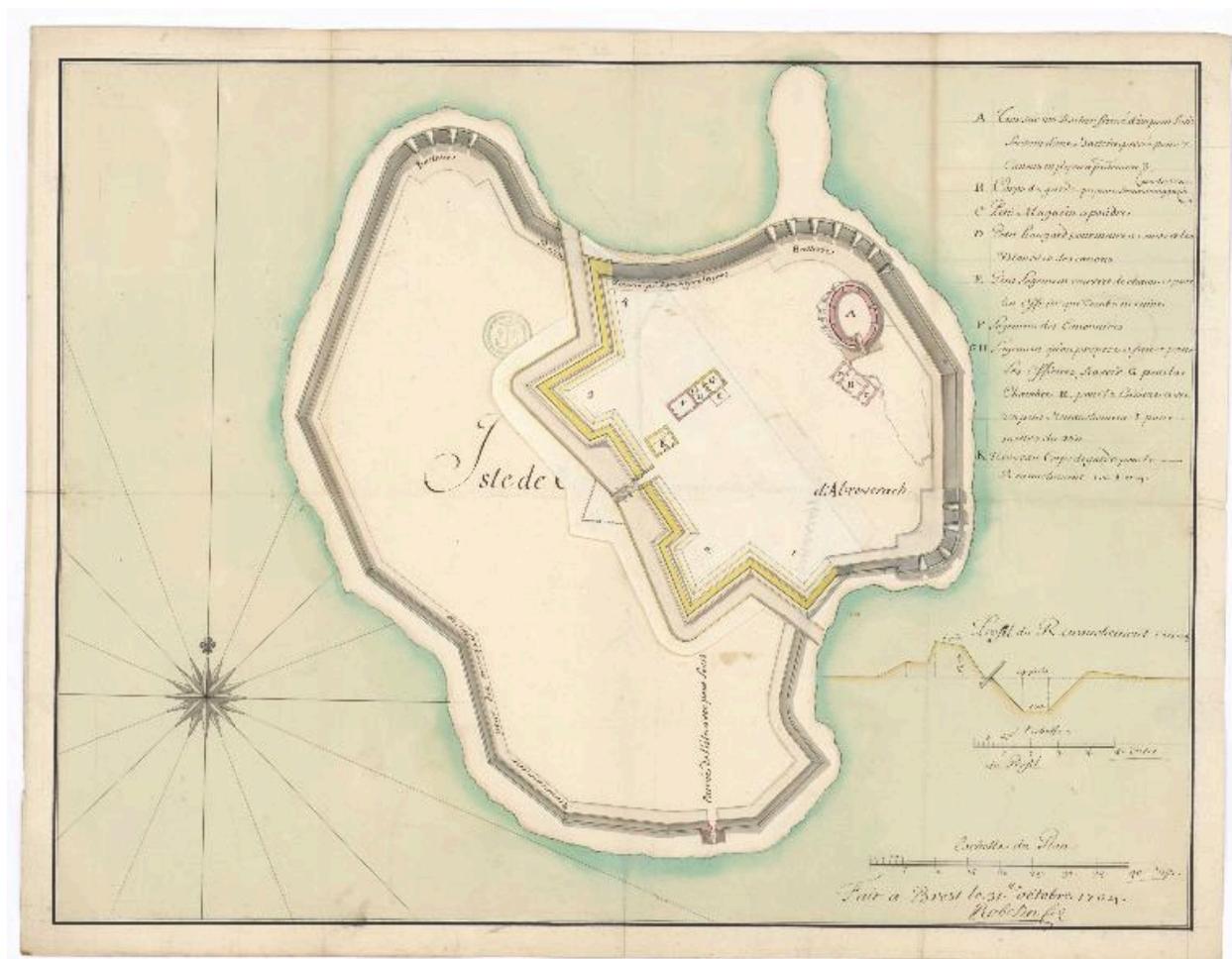
IVR53_20082910435NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Service Historique de la Défense

Auteur du document reproduit : Isaac Robelin

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Service historique de la Défense
reproduction interdite



Plan du fort Cézon avec ses batteries, cour, corps de garde, casernes, magasins, enceinte et retranchements, fait à Brest le 31 octobre 1704 par Robelin fils

Référence du document reproduit :

- **Plan de la Collection Nivart (SHDMD07001953_P)**
Collection Nivart. MS144_226. Rivière d'Aber-Wrac'h. Ile de Cézon. Plan de l'île et de ses retranchements avec projet de transformation. Profil du nouveau retranchement. Sign. Robelin fis. 31 octobre 1704. Plan, support papier, 0,572 x 0,441 mètre, 1er quart 18e siècle, 31 octobre 1704.
Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : SHDMD07001953_P

IVR53_20082910434NUCA

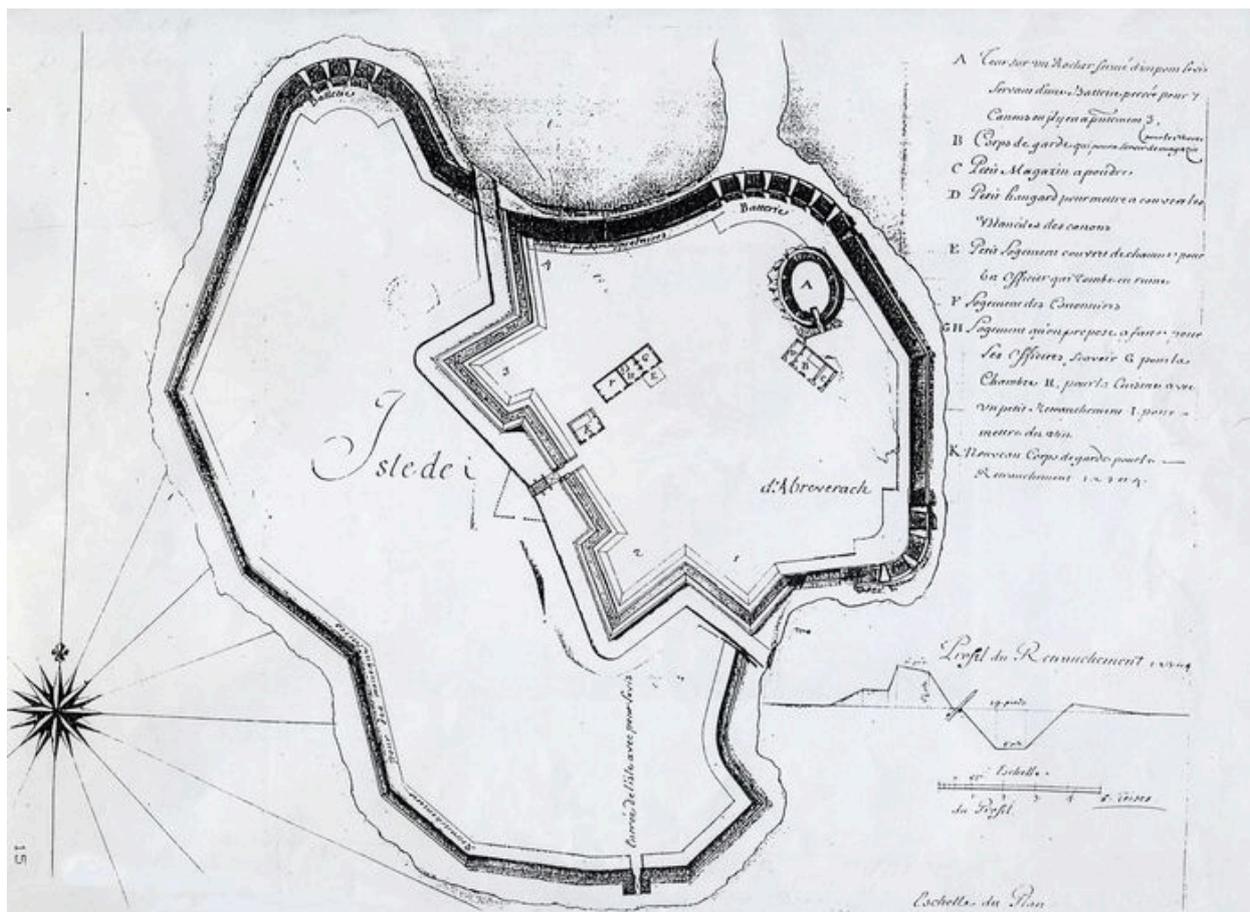
Auteur de l'illustration (reproduction) : Service Historique de la Défense

Auteur du document reproduit : Isaac Robelin

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Service historique de la Défense

reproduction interdite



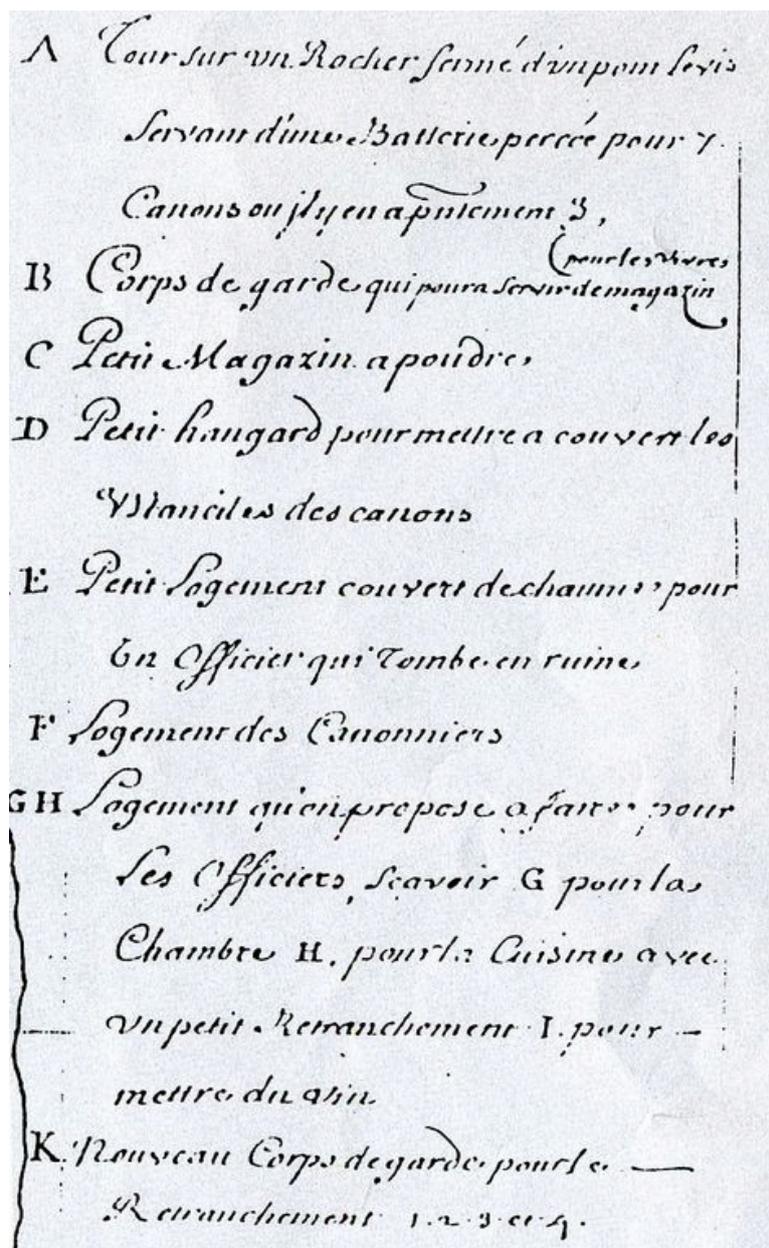
Plan du fort Cézou avec ses batteries, cour, corps de garde, casernes, magasins, enceinte et retranchements, fait à Brest le 31 octobre 1704 par Robelin fils (Yann Le Nestour - association Cézou, document n° 15)

IVR53_20032902630NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Guillaume Lécueillier, Auteur de l'illustration : Association Cézou

(c) Service historique de la Défense

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



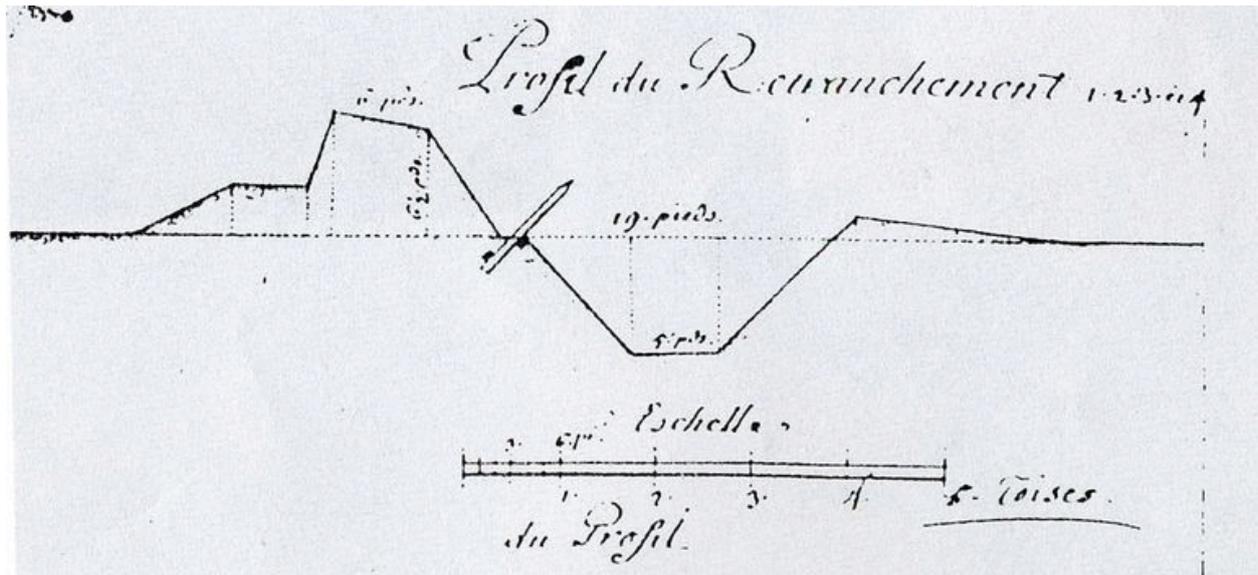
Plan du fort Cézon avec ses batteries, cour, corps de garde, casernes, magasins, enceinte et retranchements, fait à Brest le 31 octobre 1704 par Robelin fils (Yann Le Nestour - association Cézon, document n° 15)

IVR53_20032902631NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Guillaume Lécueillier, Auteur de l'illustration : Association Cézon

(c) Service historique de la Défense

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



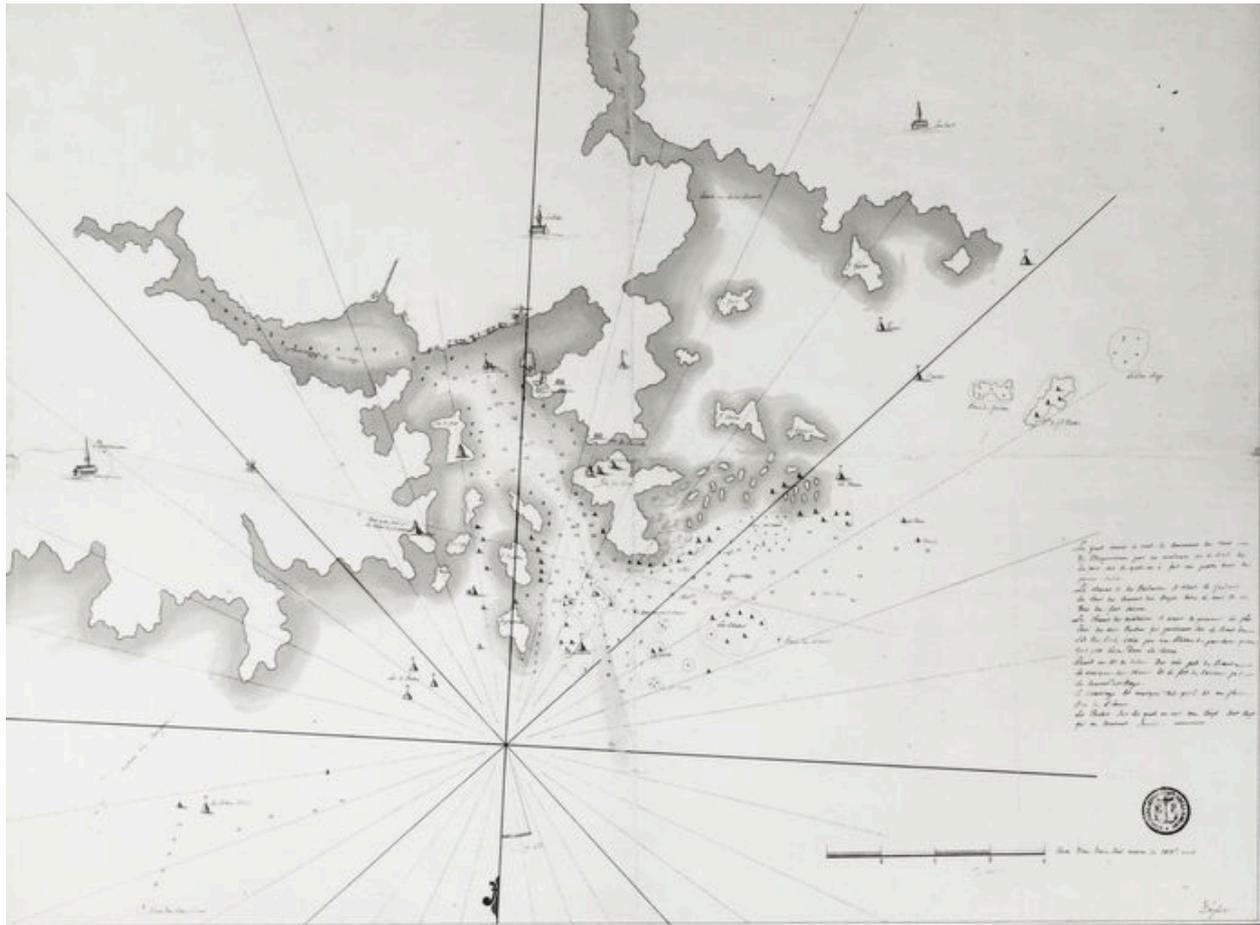
Coupe du retranchement, détail du plan du fort Cézon avec ses batteries, cour, corps de garde, casernes, magasins, enceinte et retranchements, fait à Brest le 31 octobre 1704 par Robelin fils (Yann Le Nestour - association Cézon, document n° 15)

IVR53_20032902632NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Guillaume Lécueillier, Auteur de l'illustration : Association Cézon

(c) Service historique de la Défense

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



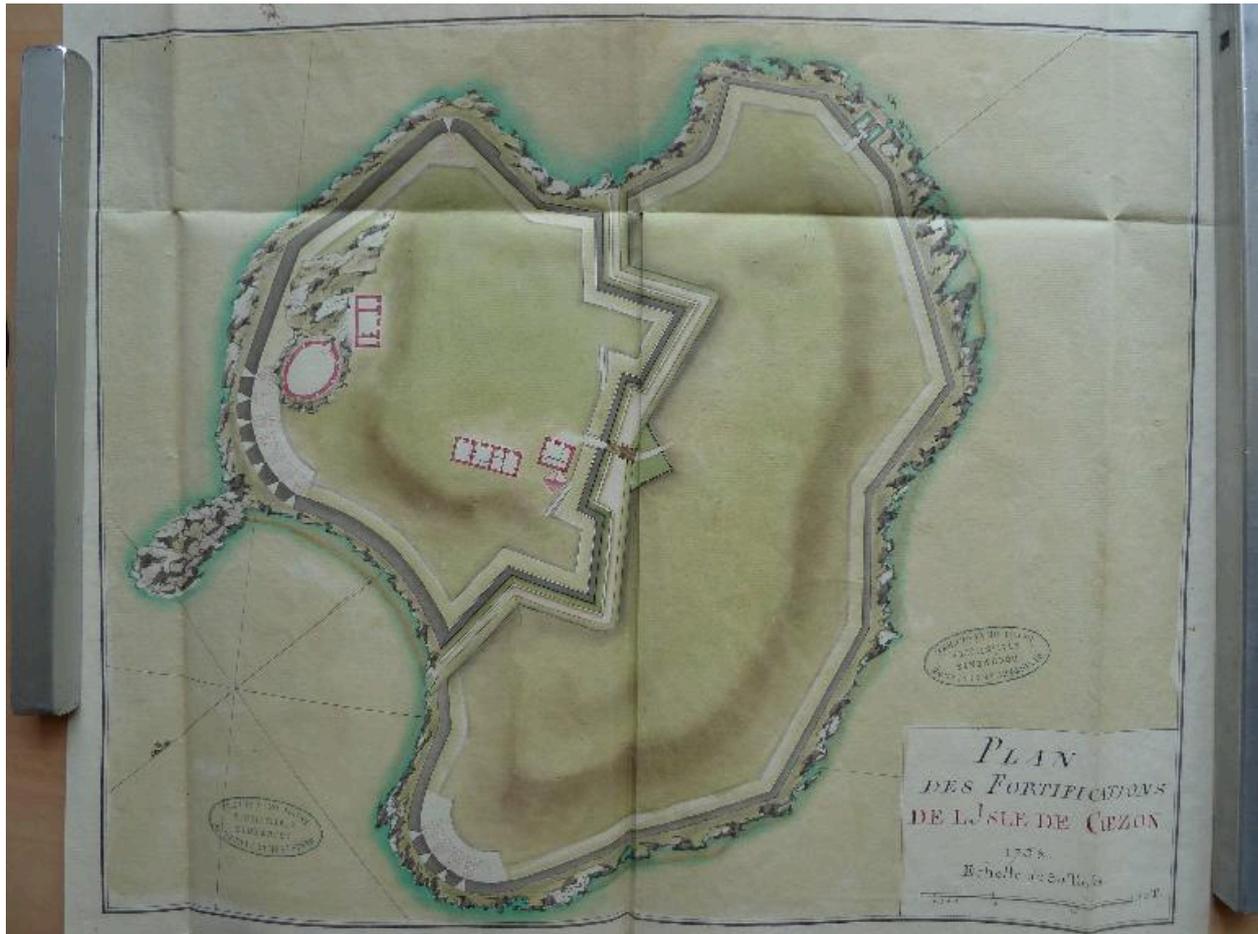
Carte marine de l'Aber Wrac'h, 18e siècle, auteur inconnu, Bibliothèque nationale, portefeuille 46, division 3, pièce n° 10 (Yann Le Nestour - association Cézou, document n° 41)

IVR53_20032902634NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Guillaume Lécueillier, Auteur de l'illustration : Association Cézou

(c) Bibliothèque Nationale de France

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

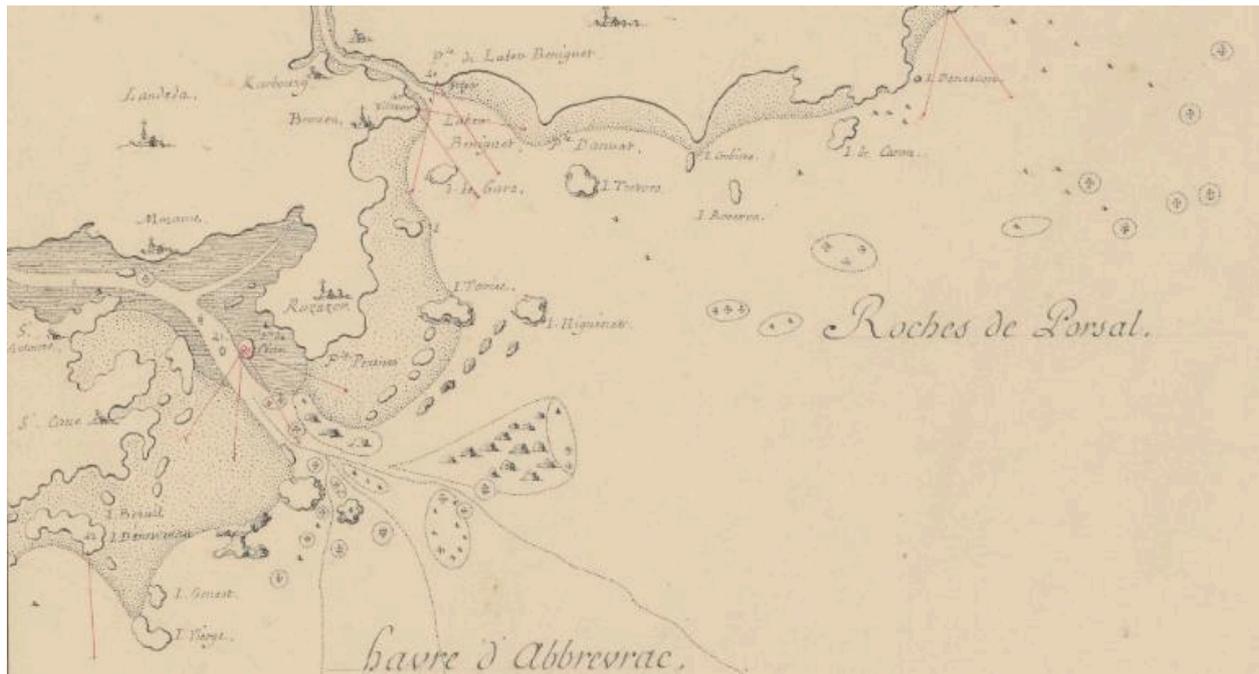


Plan des fortifications de l'île Cézou, 1758, Service historique de la défense, Fonds de l'armée de Terre, série M : Archives du dépôt de la Guerre, 1 M : mémoires et reconnaissances, 1089 (reproduction : Patrick Jadé)

IVR53_20152911325NUCA

(c) Service historique de la Défense

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



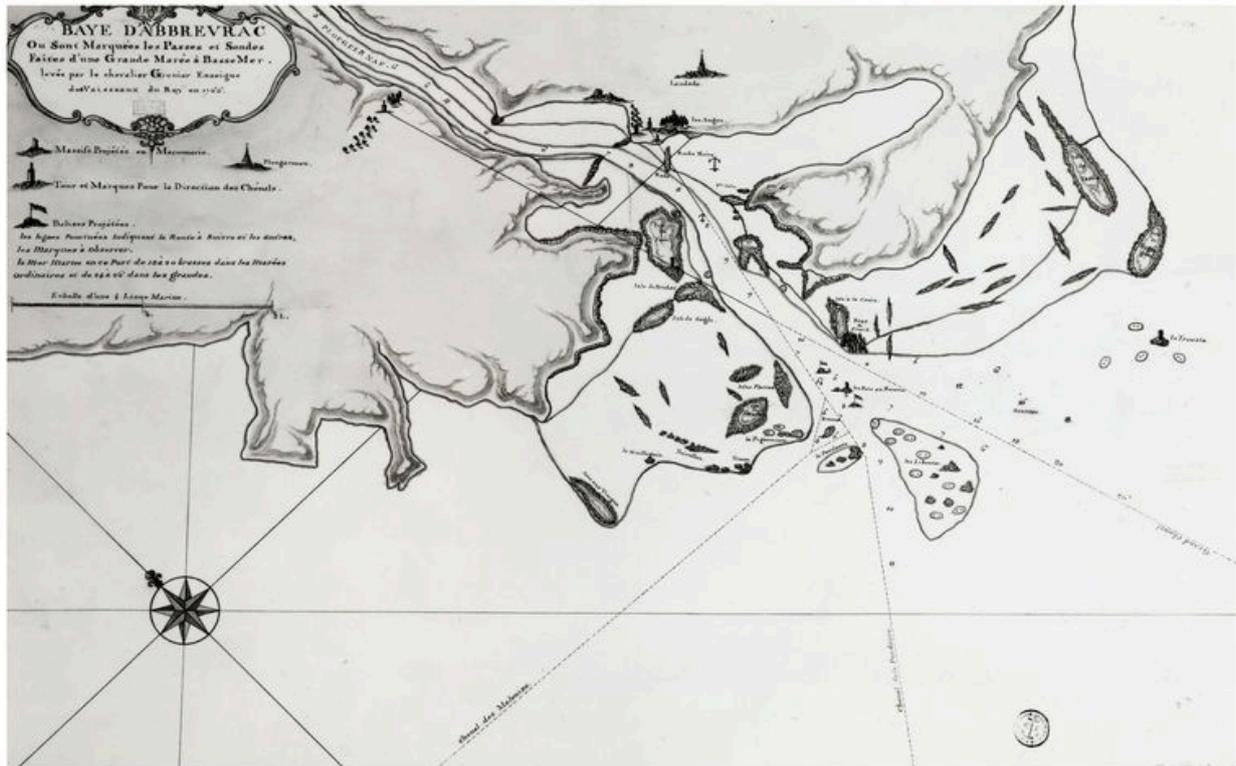
Carte marine de l'Aber Wrac'h avec la position des batteries de côte, 18e siècle (Gallica - Bibliothèque nationale de France)

IVR53_20152911304NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Guillaume Lécueillier

(c) Bibliothèque Nationale de France

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Carte marine de l'Aber Wrac'h faite à grande marée de basse mer par le chevalier Grenier Enseigne des vaisseaux du Roi en 1766, Bibliothèque nationale, portefeuille 46, division 3, pièce n° 9 (Yann Le Nestour - association Cézon, document n° 48)

IVR53_20032902633NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Guillaume Lécullier, Auteur de l'illustration : Association Cézon

(c) Bibliothèque Nationale de France

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



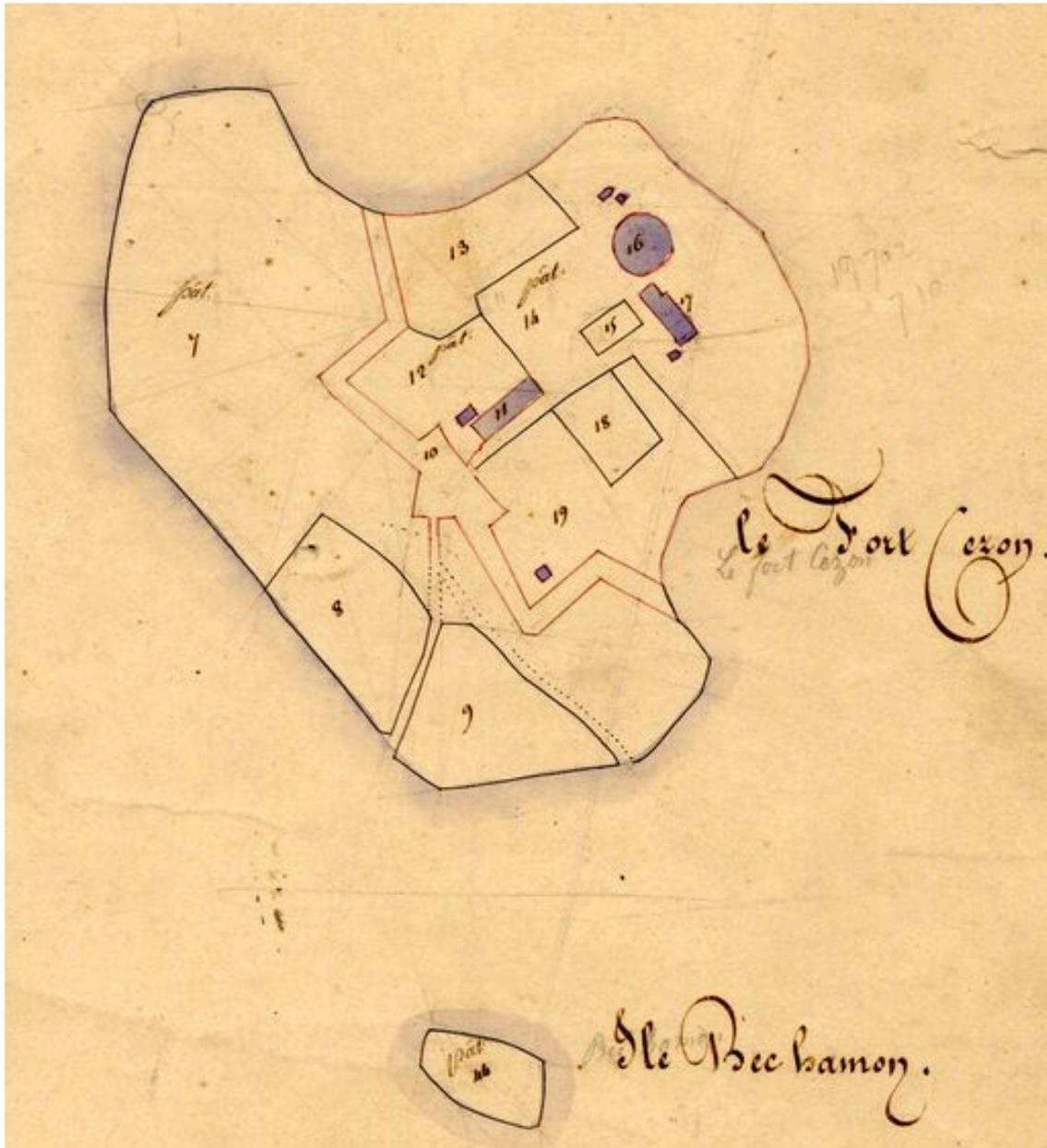
Carte marine de l'Aber Wrac'h, 19e siècle (Gallica - Bibliothèque nationale de France)

IVR53_20152911305NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Guillaume Lécueillier

(c) Bibliothèque Nationale de France

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



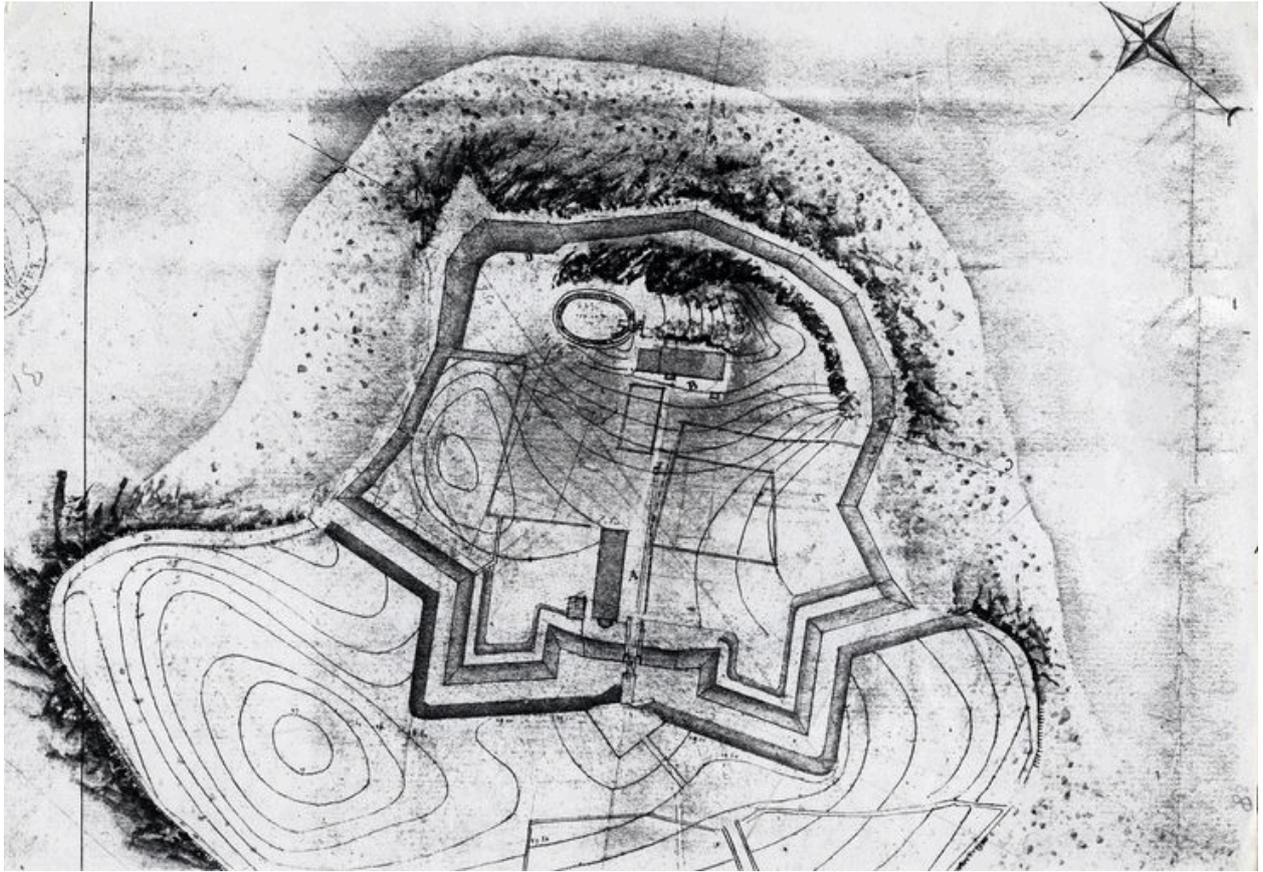
Extrait du cadastre ancien dit Napoléonien, 1842, Archives départementales du Finistère

IVR53_20032902121NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Archives départementales du Finistère

(c) Archives départementales du Finistère

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan du fort Cézon, milieu 19e siècle, Service historique de la Défense, Brest, série Z génie, D270 (association Cézon, document n° 28)

IVR53_20032902637NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Guillaume Lécullier, Auteur de l'illustration : Association Cézon

(c) Service historique de la Défense

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan du fort Cézon, milieu 19e siècle, Service historique de la Défense, Brest, série Z génie, D270 (reproduction : Patrick Jadé)

Référence du document reproduit :

- **Plans et calques provenant des chefferies du génie de Brest et de Quimper**

Série Z. Sous-série Z : plans du Génie. Plans et calques provenant des chefferies du génie de Brest et de Quimper. Plan, support papier, 3e quart 19e siècle, 1857.

Service Historique de la Défense de Brest : Génie D : fin 19e-début 20e siècles. Travaux d'aménagement : calques des bâtiment militaires, plans et calques des forts et batteries de la place de Brest. 282 pièces. D 270 : Carte 1/500. Fort Cézon

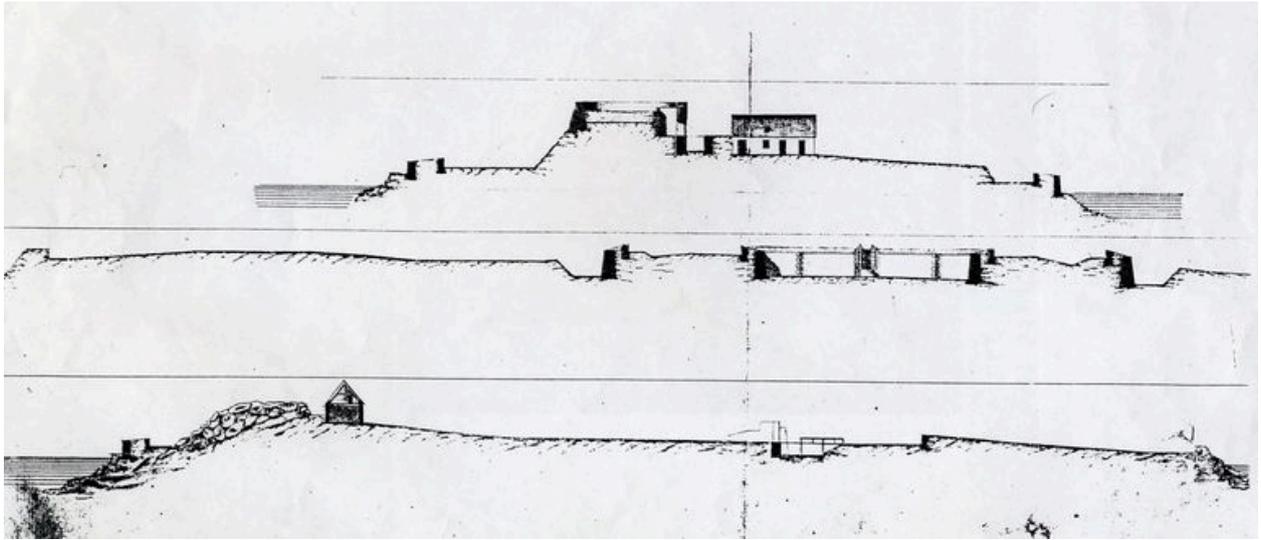
IVR53_20082908890NUC

Auteur de l'illustration (reproduction) : Service Historique de la Défense

Auteur du document reproduit : Chefferies du génie de Brest et de Quimper

Technique de relevé : relevé manuel ; Échelle : 1/500.

(c) Service historique de la Défense
reproduction interdite



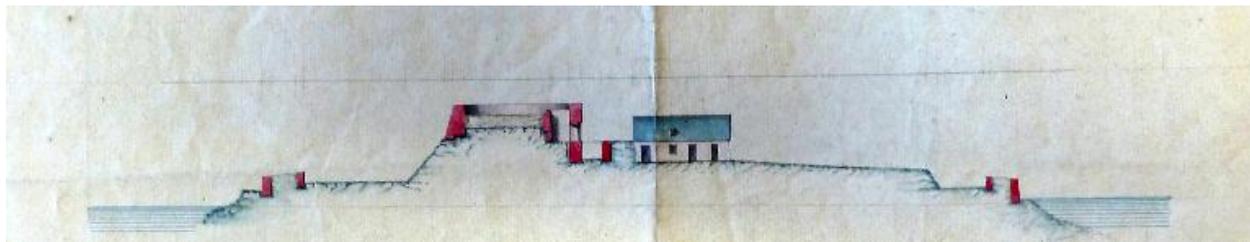
Coupes du fort Cézon, milieu du 19e siècle, auteur inconnu, Service historique de la Défense, Brest, série Z génie, E59
(Yann Le Nestour, Florence Fröhlig - association Cézon, document n° 12)

IVR53_20032902635NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Guillaume Lécueillier, Auteur de l'illustration : Association Cézon

(c) Service historique de la Défense

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

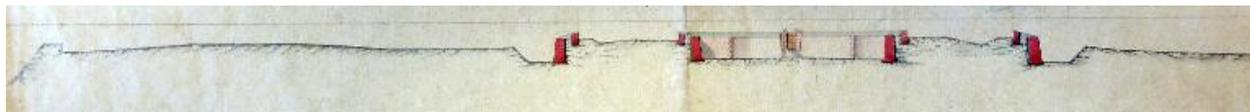


Coupe du fort Cézon, milieu du 19e siècle, Service historique de la Défense, Brest, série Z génie, E59 (reproduction : Patrick Jadé). De part et d'autre - au nord et au sud - les batteries de côte à barbette ; au centre : la tour d'artillerie et l'ancien corps de garde

IVR53_20152911337NUCA

(c) Service historique de la Défense

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



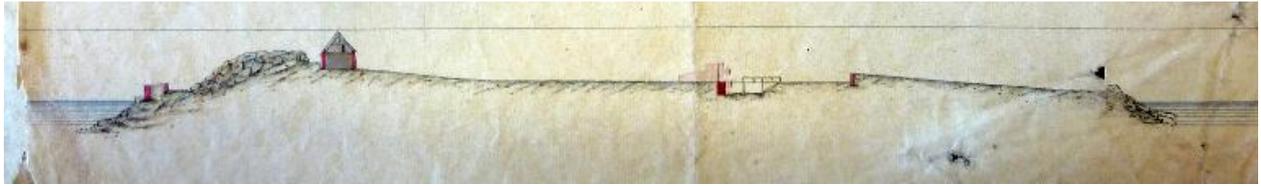
Coupe du fort Cézon, milieu du 19e siècle, Service historique de la Défense, Brest, série Z génie, E59 (reproduction : Patrick Jadé). Ce plan montre la coupe des deux demi-bastions encadrant la courtine du pont-levis ; à gauche : coupe du retranchement extérieur

IVR53_20152911338NUCA

Auteur de l'illustration : Patrick Jadé

(c) Service historique de la Défense

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

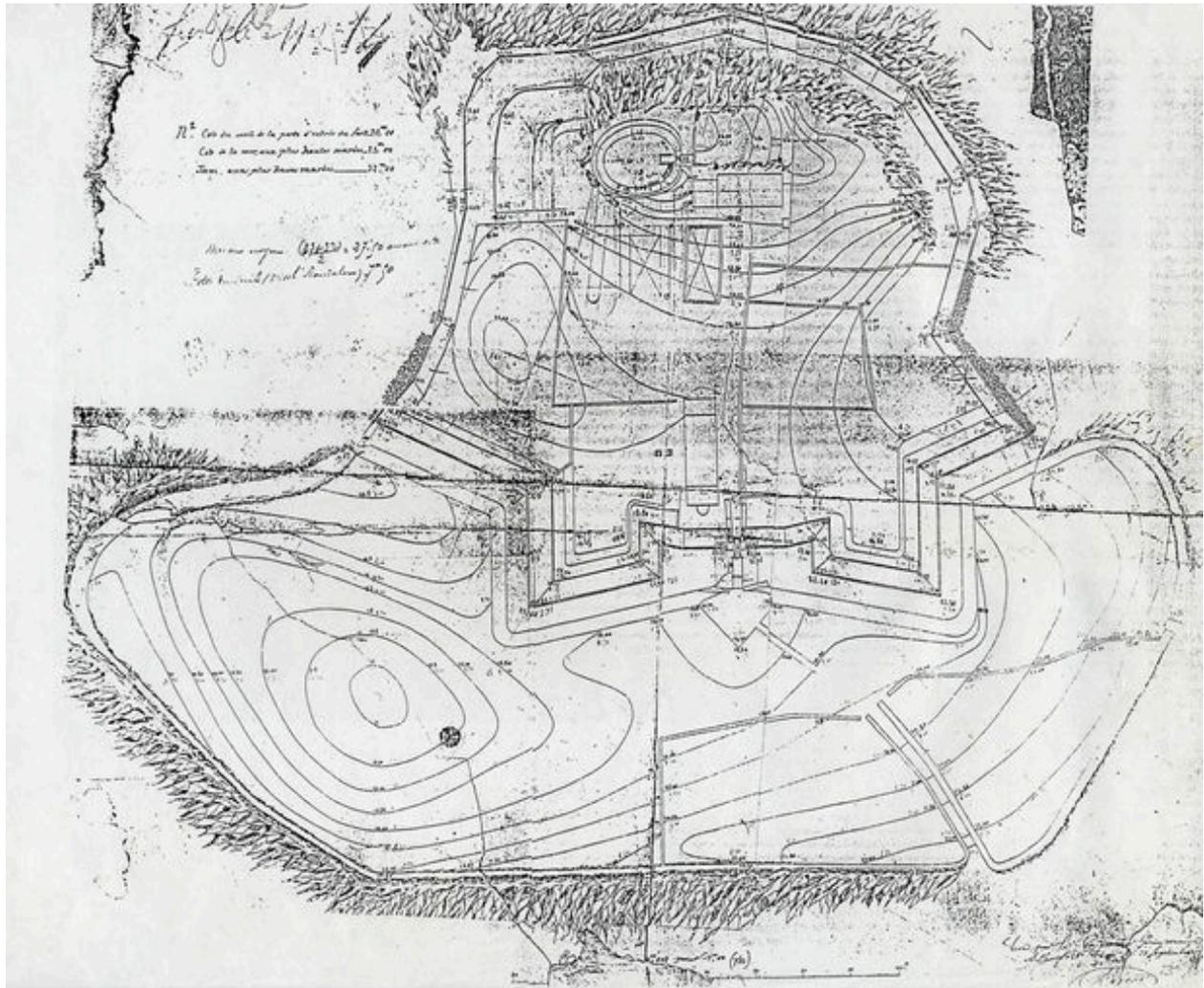


Coupe du fort Cézon, milieu du 19e siècle, Service historique de la Défense, Brest, série Z génie, E59 (reproduction : Patrick Jadé). Sur ce plan : au centre, coupe du pont-levis, du pont dormant et du fossé sec ; à gauche : coupe de l'ancien corps de garde et de la batterie à barbette ; à droite : coupe du retranchement extérieur

IVR53_20152911339NUCA

(c) Service historique de la Défense

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



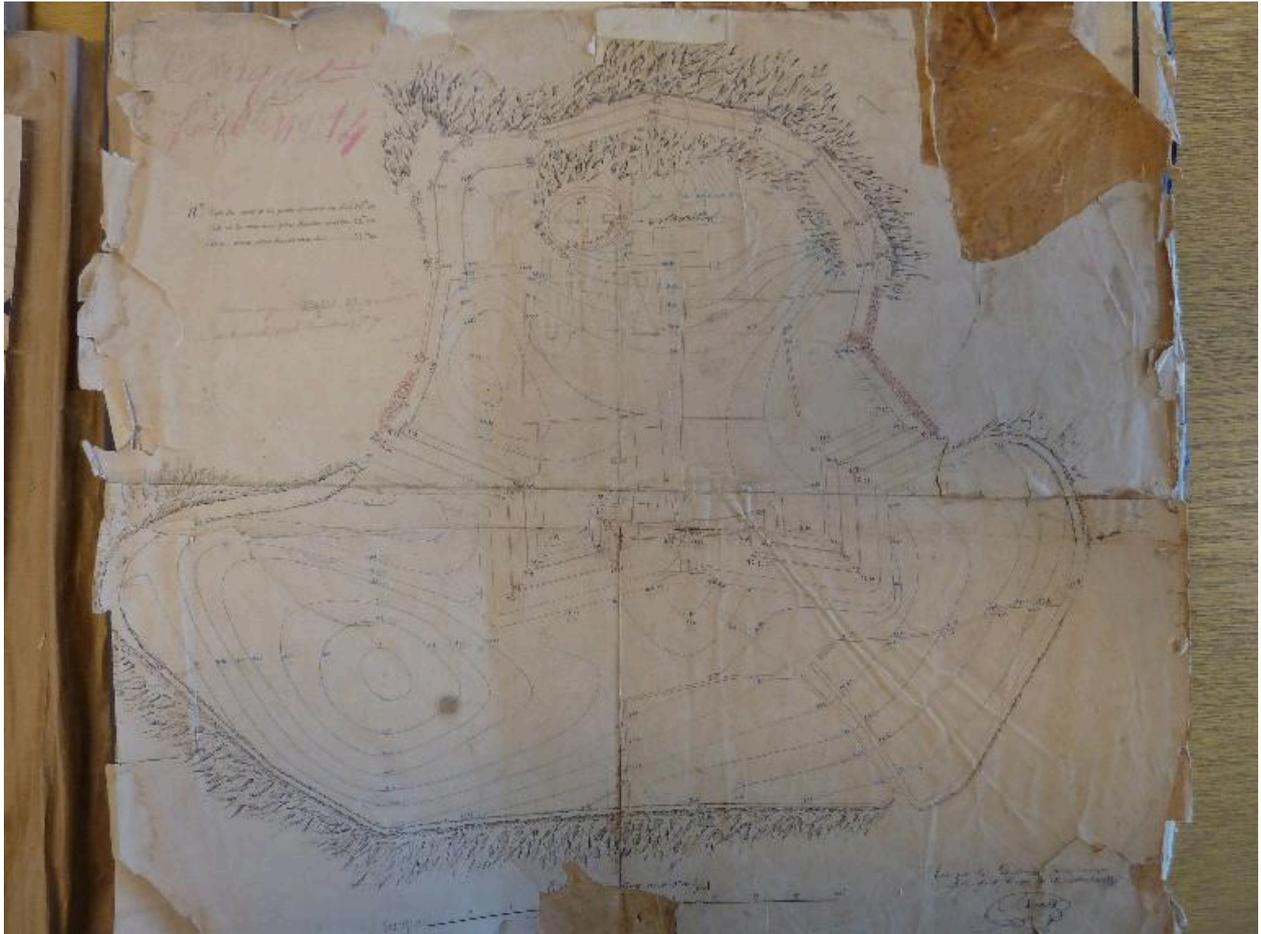
Plan topographique du fort Cézon, 1857, Service Historique de l'Armée de Terre, Vincennes, série A1, Places abandonnées fort Cézon (association Cézon, document n° 27)

IVR53_20032902636NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Guillaume Lécueillier, Auteur de l'illustration : Association Cézon

(c) Service historique de la Défense

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

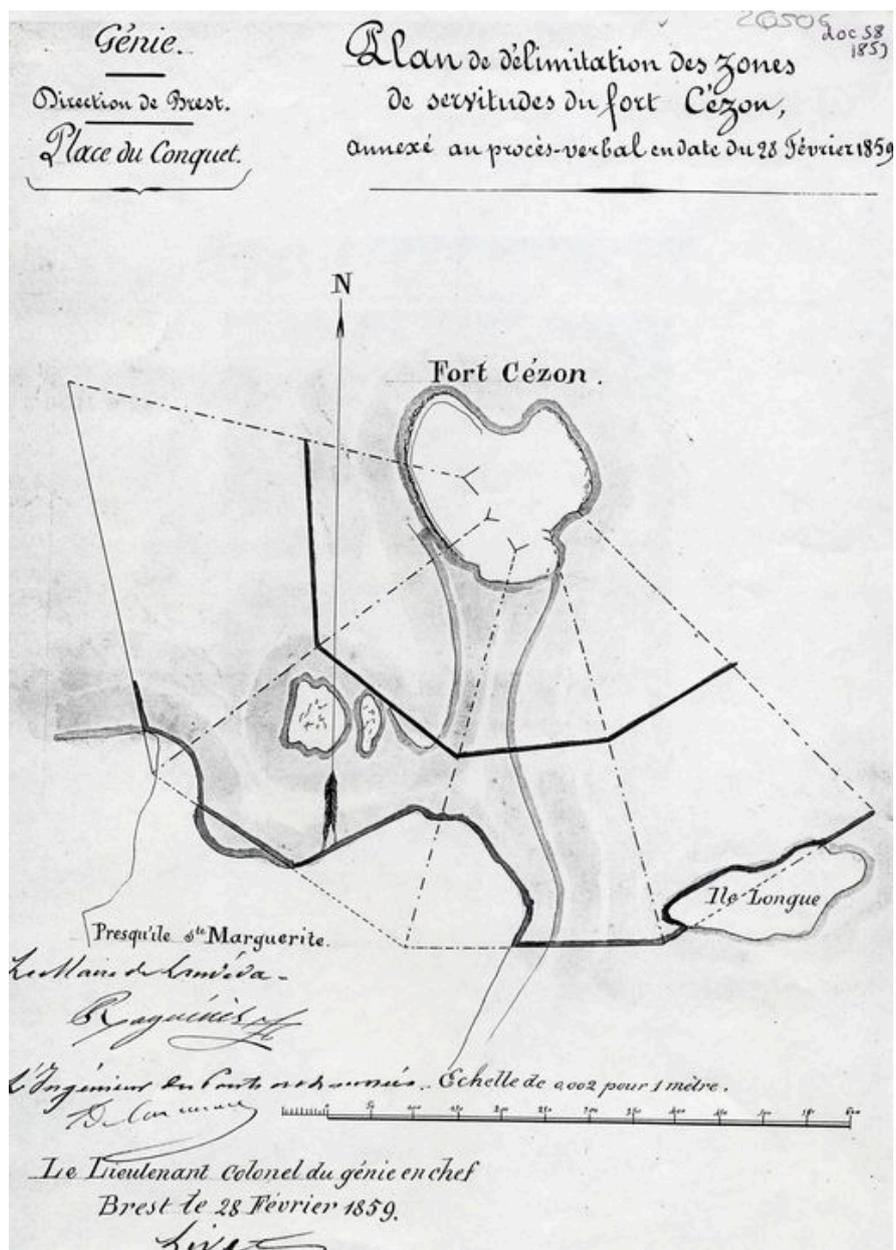


Plan topographique du fort Cézon, 1857, Service historique de la Défense, Brest, série Z génie, D269 (reproduction : Patrick Jadé)

IVR53_20152911336NUCA

(c) Service historique de la Défense

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



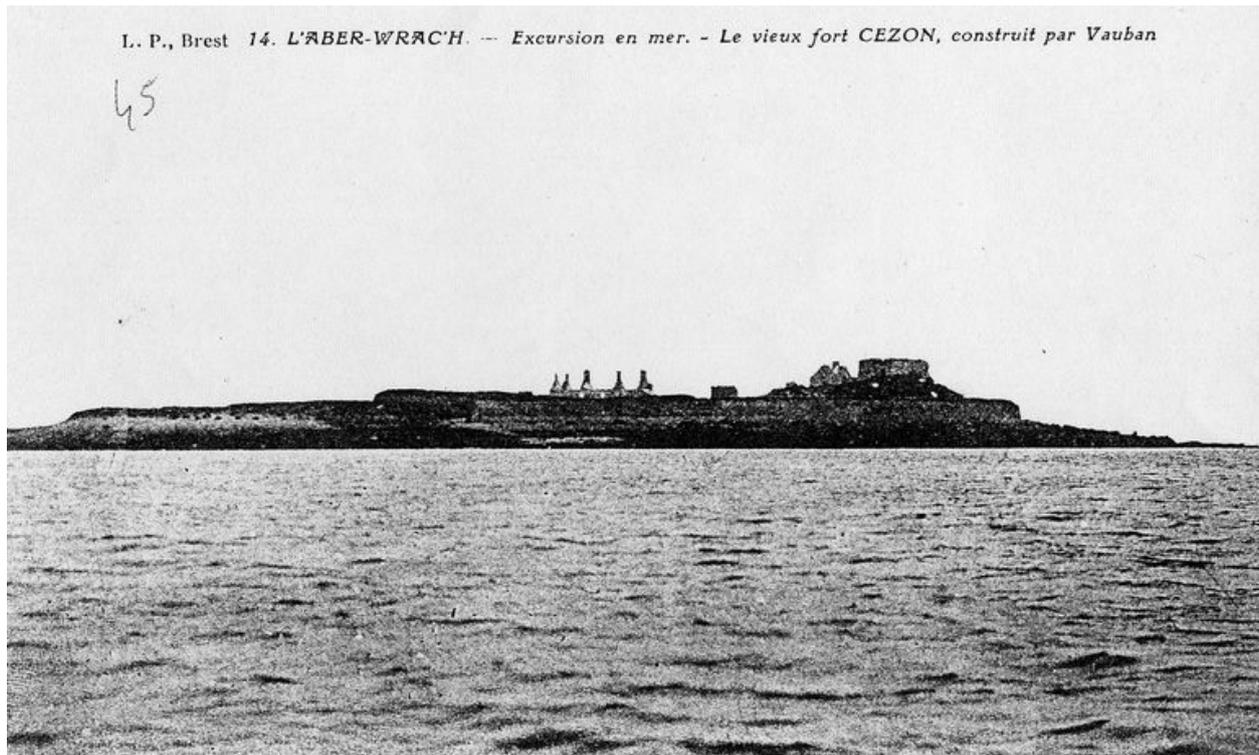
Plan de délimitation des zones de servitude du fort Cézon, 1859, Archives départementales du Finistère, Quimper, 2Q 506 (association Cézon, document n° 58)

IVR53_20032902638NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Archives départementales du Finistère, Auteur de l'illustration : Association Cézon

(c) Archives départementales du Finistère

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



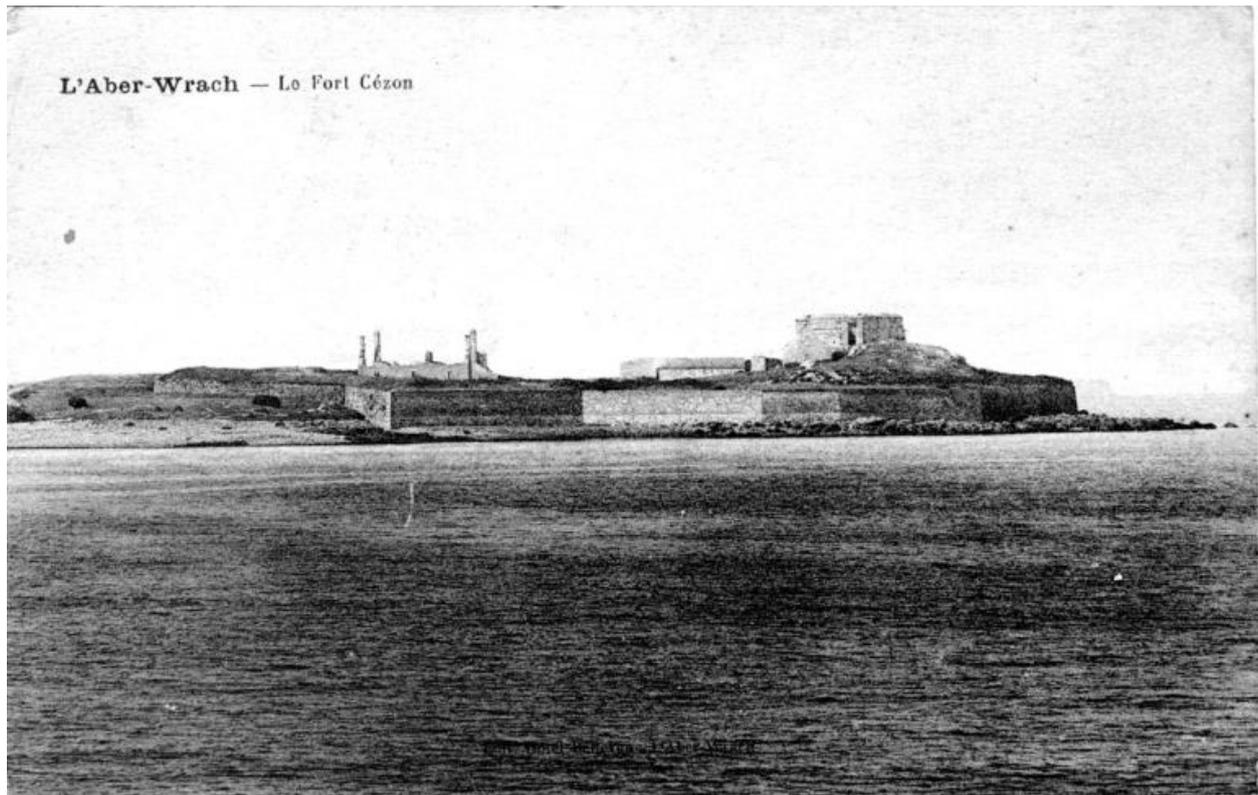
Landéda : fort Cézon, ancienne carte postale, début du 20e siècle (collection Association Cézon). On peut notamment distinguer les pignons des casernes

IVR53_20032902639NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Guillaume Lécueillier, Auteur de l'illustration : Association Cézon

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Landéda : fort Cézon, ancienne carte postale, 1er quart du 20e siècle (source : site internet "Patrimoine des Abers")

IVR53_20152911301NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Guillaume Lécueillier

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Landéda : fort Cézon, ancienne carte postale (source : site internet "Patrimoine des Abers")

IVR53_20152911302NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Guillaume Lécueillier

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Landéda : fort Cézon, détail du fort et de la tour d'artillerie servant d'amer, ancienne carte postale, 1er quart du 20e siècle (source : site internet "Patrimoine des Abers")

IVR53_20152911300NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Guillaume Lécueillier

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Landéda : fort Cézou, vue des casernes depuis la tour d'artillerie, début 20e siècle (?) (collection association Cézou, don de Georges Menut)

IVR53_20032902641NUCA

Auteur de l'illustration : Association Cézou, Auteur de l'illustration (reproduction) : Guillaume Lécueillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Landéda : fort Cézou, vue générale de la tour d'artillerie (photographie association Cézou)

IVR53_20022903021NUCA

Auteur de l'illustration : Association Cézou, Auteur de l'illustration (reproduction) : Guillaume Lécueillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Landéda : fort Cézon, vue de la porte monumentale et du pont dormant en bois, photographie du milieu du 20e siècle (?)
(collection association Cézon)

IVR53_20032902640NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Guillaume Lécueillier, Auteur de l'illustration : Association Cézon

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Landéda : fort Cézon, vue de l'entrée monumentale et du pont dormant (photographie Association Cézon, vers 1995-1998)

IVR53_20022903022NUCA

Auteur de l'illustration : Association Cézon, Auteur de l'illustration (reproduction) : Guillaume Lécueillier
(c) Inventaire général, ADAGP
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

DEPARTEMENT
du FINISTÈRE

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ENREGISTREMENT, DES DOMAINES ET DU TIMBRE

BUREAU
de LANNILIS

VENTE

AUX ENCHÈRES PUBLIQUES DE L'ILE & FORT CÉZON

situés dans la Commune de Landéda (Finistère) et appartenant à l'État

LOI DU 1^{ER} JUIN 1864

Le Samedi 18 Avril 1903, à 3 heures, à l'Hôtel de la Mairie de Lannilis (Finistère) il sera procédé par M. le Maire de cette commune, spécialement délégué à cet effet par M. le Préfet du Finistère, suivant arrêté en date du 18 mars 1903, en présence de M. le Receveur des Domaines à Lannilis et d'un Agent administratif de la Direction des travaux Hydrauliques du Port de Brest, à la vente aux enchères publiques, en un lot, sans adjudication préparatoire, des immeubles ci-après désignés.

Désignation.

Lot Unique.— Terrains et constructions de l'ancien ouvrage militaire

dit ILE et FORT CÉZON, situés sur la rive Ouest, à l'entrée du havre de Labervrach, dans la commune de Landéda. Ils figurent au Tableau Général des propriétés de l'État, sous les numéros 2558, 2578, 2579 et 2580, pour une superficie totale de 3 hectares 64 ares 70 cent. Ils sont repris à la matrice cadastrale de la Commune de Landéda, section A, sous les numéros 7 à 19 des parcelles, pour une superficie non bâtie, de 2 hectares 84 ares 32 centiares, en nature de pâtures, terres labourables et courtils.

Les immeubles à aliéner se composent de :

- 1° Tous les terrains compris à l'intérieur de l'enceinte fortifiée, d'une contenance approximative de 4 ares 60 centiares de terrain bâti, 5 ares 28 centiares en nature de jardin et 1 are 5 centiares en pâture;
- 2° Les terrains situés à l'extérieur du fort et à l'intérieur de la laisse des hautes mers, d'une contenance approximative de 3 hectares 56 ares, partie en terres labourables, partie en pâture et le reste en rochers;
- 3° Les constructions de l'intérieur du fort, savoir : l'enceinte continue constituée par un mur d'escarpé attaché; la caserne, construite en 1859; un bâtiment comprenant trois pièces au rez-de-chaussée et trois à l'étage; un appentis accolé au pignon Est du précédent; une citerne construite en dehors de la façade nord du même bâtiment et alimentée par les eaux des toitures de ce bâtiment et de la caserne (les gouttières et tuyaux sont coupés); le bâtiment des latrines; le magasin à poudre; la caserne vieille; l'ancienne tour terrassée connue sous le nom de donjon et qui ne renferme pas de bâtiment.

Les immeubles à vendre ne sont pas affermés; ils sont consignés sous le numéro 1543 du sommaire des biens non affectés tenu à la Direction des Domaines de Quimper.

Mise à prix: quatre mille francs, ci. . . 4,000 fr.

CONDITIONS PRINCIPALES DE LA VENTE

1° — Chaque acheteur sera en mesure de régler son franc.
2° — L'État garantit les ventes et les acquisitions, mais non la contenance et les profits.
3° — Le prix sera versé à la caisse du Receveur des Domaines, à Lannilis.
4° — Il sera déduit de cinq fractions égales, les premiers, six mois après l'adjudication, c'est-à-dire le 18 Mai 1903, sans intérêt jusqu'alors, et les quatre autres fractions, à pareil jour de chacune des quatre années suivantes, le tout avec intérêt à 4 p. 100 à compter de l'expiration de mois accordé pour le paiement de premier adjudication.
5° — Les frais de vente restent à la charge de l'État. Les acquéreurs s'entendent à payer au cas du prix que les droits de timbre et d'enregistrement du procès-verbal d'adjudication et des recettes, plus le coût de l'expédition qui se sera délivrée au Directeur des Domaines.

On peut prendre connaissance du cahier des charges et du plan des lieux à la Mairie de Lannilis, à la Direction des Domaines de Quimper et au Bureau des Domaines de Lannilis.

Approuvé :
Quimper, le 18 mars 1903
Pour le Préfet du Finistère,
Le Conseiller de préfecture délégué,
de BROSCHÉVILLER

A Quimper le 7 Mars 1905
Le Directeur des Domaines,
DELAGE DE LUGET

Quimper, Imp. de L'UNION, 111

Affiche de Vente aux Enchères Publiques

Affiche de la vente aux enchères publiques de l'île et fort Cézon, 1904 (collection association Cézon)

IVR53_20032902642NUCA

Auteur de l'illustration : Association Cézon, Auteur de l'illustration (reproduction) : Guillaume Lécueillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



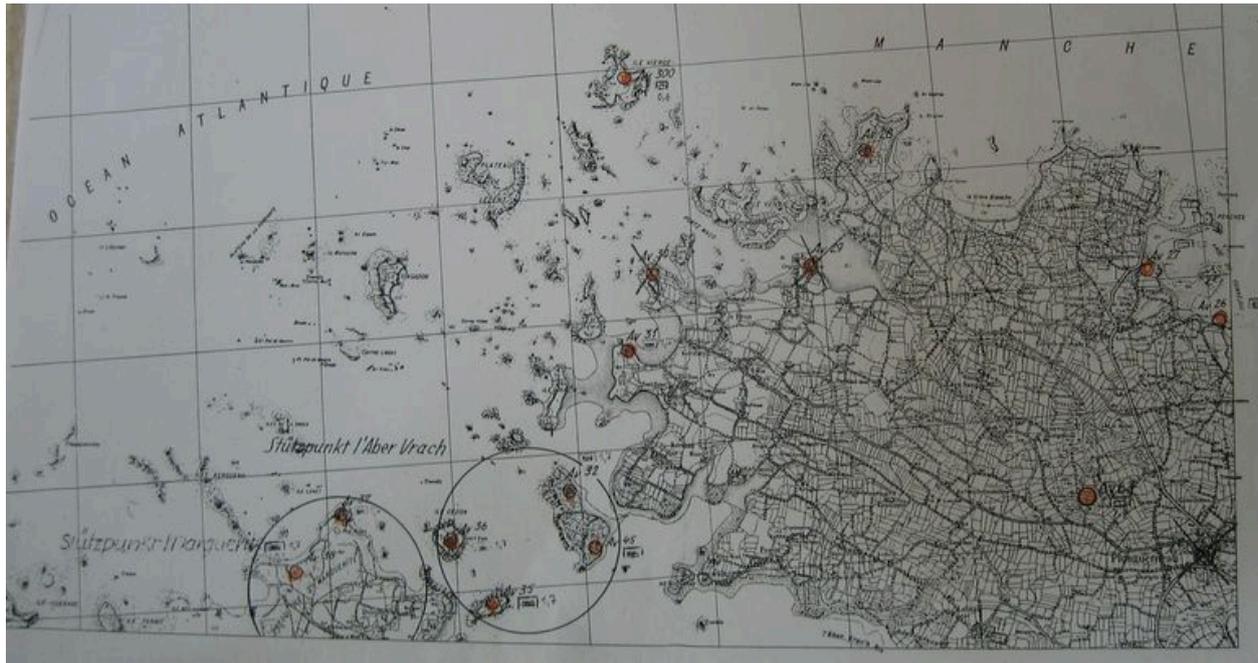
Location du fort Cézon par les frères Oulhen, mareyeurs en 1921 (collection association Cézon)

IVR53_20032902643NUCA

Auteur de l'illustration : Association Cézon, Auteur de l'illustration (reproduction) : Guillaume Lécueillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Carte allemande des ensembles fortifiés du groupe défensif côtier de Lesneven / Aber Wrach codé Av (Av 26 - 32 ; Av 35 - 38 ; Av 45 ; Av 63 ; Av 300 : Ile Vierge)

Référence du document reproduit :

- **Fonds des Archives fédérales allemandes - Das Bundesarchiv**
Fonds des Archives fédérales allemandes - Das Bundesarchiv.
Bundesarchiv, Koblenz, Deutschland

IVR53_20082910379NUC

Auteur de l'illustration : Auteur inconnu

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Bundesarchiv

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Département du Finistère Direction de Quimper Bureau des Domaines de Brest

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Secrétariat d'Etat au Budget - Direction Générale des Impôts - Service des Domaines

VENTE aux ENCHÈRES PUBLIQUES

DES BIENS DE L'ETAT

(Loi du 1^{er} Juin 1864 - Décret du 1^{er} Juin 1956)

LE JEUDI VINGT-HUIT MARS 1957, à 14 h. 30

En la Mairie de LANDÉDA

Par devant M. le Maire de Landéda, délégué à cet effet par M. le Préfet du Finistère, en présence de M. l'Inspecteur des Domaines à BREST, et à la requête de M. le Directeur des Domaines du Département du Finistère.

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques, en un seul lot, sans adjudication préparatoire, des immeubles ci-après désignés :

En la Commune de LANDEDA

a l'entrée du havre de l'Aberwrach, un ancien ouvrage militaire, dit :

" ILE ET FORT CEZON "

2° - Les terrains compris à l'intérieur de l'enceinte avec les ruines de bâtiments dépendant de l'ancien fort et dont il ne subsiste plus que quelques pans de murs et un donjon en mauvais état ;

3° - Les terrains situés à l'extérieur de l'enceinte fortifiée et à l'intérieur de la laisse de haute mer de l'île ;

Le tout cadastré section A, numéros 7 à 19, pour une contenance de 2 ha. 95 a. 32 ca.

Ces immeubles sont loués à l'année moyennant une redevance de 200 francs.

SERVITUDES :

1° - Le mur Nord-Ouest du donjon portant un disque blanc entouré de noir est affecté comme amener au service des Ponts et Chaussées qui ont en conserver la jouissance indéfinie. Ce mur ne pourra pas être démoli.

Un droit de passage est réservé aux Agents des Ponts et Chaussées chargés de l'entretien de l'amer.

2° - Dans sa séance du 30 juillet 1956, la Section Permanente de la Commission Départementale des Sites a émis un avis favorable au l'assement de l'ensemble immobilier mis en vente.

Mise à prix : Cent cinquante mille francs (150.000 frs)

Conditions principales de la vente

1°) Chaque enchère sera au moins de 5.000 francs.	2°) Les frais de vente restent à la charge de l'Etat.	3°) Aucun remboursement ne sera exigé pour enchères.
2°) L'Etat garantit les tenanciers et sublocataires mais non le contraire.	Les acquéreurs d'office à payer, en sus du prix, que les droits d'inscriptions et les droits de timbre de proto-verbal d'adjudication et des amendes, plus le coût d'une expédition qui sera délivrée au Directeur des Domaines, ainsi que le coût de la publicité légale et, éventuellement, celui de l'inscription de privilège du vendeur.	On peut prendre connaissance du cahier des charges :
3°) Le prix sera versé à la Caisse de l'Inspecteur des Domaines à BREST dans le mois de l'adjudication.	On rappelle que les droits d'inscriptions, y compris les taxes départementales et communales ainsi que le taxer sur le premier centime sont actuellement de 10,35 %.	1°) A la mairie de LANDÉDA.
Toutes les sommes payées après le délai fixé par le présent article au profit du Trésor au taux de 4 %.	2°) L'adjudication devra justifier de son identité et, s'il est établi, de celle de son contenu.	2°) Au Bureau des Domaines de BREST, avenue Foch, téléphone 64-17-49.
4°) Ne pourront prendre part à l'adjudication :	Il devra, en outre, produire au Bureau des Domaines de BREST, au plus tard le dimanche jour après l'adjudication, 2°) toutes justifications prévues aux articles 14, cinquième alinéa et 15, première alinéa, du décret n° 10-03 du 4 janvier 1953 (art. 15 de celui des révisés).	3°) A la Direction des Domaines de QUIMPER, Cité Administrative, impasse de la Poste (téléphone 16-25).
a) les personnes autorisées le 19/05/56 ;		Pour visiter les immeubles, s'adresser à l'Inspecteur des Domaines à BREST.
b) les collectivités et organisations de toute nature inscrites à l'article 7 du décret n° 10-03 du 4 janvier 1953 qui ne soient pas en mesure, au plus tard, lors de l'ouverture de l'adjudication, de justifier de l'attribution ou de l'acte formelle des Commissions de Contrôle des Opérations Immobilières, lorsque les règlements en vigueur l'exige ou, à défaut de cet avis favorable, de la décision ministérielle visée à l'article 24 du même décret.		QUIMPER, le 22 février 1957.

Le Directeur des Domaines,
Nigel MORANGE.

NOTA. - Pour être informé de toutes les opérations réalisées par l'Administration des Domaines ou à sa requête, abonnez-vous au " Bulletin Officiel d'Associations de l'Administration des Domaines ", Service de Publicité, 104, rue de Richelieu, PARIS (2^e). Téléphone Richelieu 63-46.

Prix de l'abonnement annuel : 1.000 francs qui pourra être versé au compte Chèque Postal PARIS 9943-48, au nom du Receveur Central du 1^{er} Bureau des Ventes Immobilières, Service de Publicité, 104, rue de Richelieu, PARIS (2^e). Imprimeur de " Trigonisme ", place Wilson - Brest

Document 36 : Affiche de Vente aux Enchères Publiques, 28/03/1957, id. doc. 35

Affiche de la vente aux enchères publiques de l'île et fort Cézon, 1957 (collection association Cézon)

IVR53_20032902644NUCA

Auteur de l'illustration : Association Cézon, Auteur de l'illustration (reproduction) : Guillaume Lécueillier
(c) Inventaire général, ADAGP
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

★ 14 ★

— 28 mars : 14 h. 30 —

LANDEDA (Finistère). Mairie

**Ancien ouvrage militaire
dit « Ile et Fort Cézon »**

**Sis Commune de Landéda, à l'entrée du
havre de l'Aberwrach**

Comprenant :

1° L'enceinte fortifiée constituée par un mur d'escarpe fortement dégradé;

2° Les terrains compris à l'intérieur de cette enceinte avec les ruines des bâtiments de l'ancien fort dont il ne subsiste plus que quelques pans de murs et un donjon en mauvais état;

3° Les terrains situés à l'extérieur de l'enceinte fortifiée et à l'intérieur de la laisse de haute mer de l'île;

Le tout figurant à la matrice cadastrale de la Commune de Landéda sous les numéros 7 à 19 de la section A, pour une contenance de 2 ha 84 a 32 ca.

Ces immeubles sont loués à l'année moyennant une redevance de 200 francs.

Servitudes. — 1° Le mur nord-ouest du donjon portant un disque blanc entouré de noir est affecté comme amer au Service des Ponts et Chaussées qui doit en conserver la jouissance indéfinie. Un droit de passage est réservé aux agents des Ponts et Chaussées chargés de l'entretien de cet amer.

2° Dans sa séance du 30 juillet 1956, la Section permanente de la Commission départementale des Sites a émis un avis favorable au classement de l'ensemble immobilier mis en vente.

Mise à prix : 150.000 francs.

Visite. — S'adresser à l'Inspecteur des Domaines de Brest (tél. 44-17-83).

Conditions. — Aucun cautionnement ne sera exigé pour enchérir.

Renseignements et consultation du cahier des charges. — Mairie de Landéda. — Direction de Quimper, Cité administrative, impasse de la Palestine (tél. 10-37). — Bureau des Domaines de Brest, avenue Foch (tél. 44-17-83).

Revue de presse sur l'achat du fort Cézon par Yves Le Nestour (collection association Cézon)

IVR53_20032902646NUCA

Auteur de l'illustration : Association Cézon, Auteur de l'illustration (reproduction) : Guillaume Lécueillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

**PATRIMOINE FORTIFIÉ :
TERRITOIRE OÙ S'INVESTISSENT
LES ASSOCIATIONS**

Le patrimoine fortifié est un patrimoine paradoxalement fragile. Par nature il est voué à la destruction par l'assaillant ou, s'il reste en fonction, à la mutation pour s'adapter à l'évolution des moyens d'attaque. Dès lors qu'ils ne sont plus opérationnels d'un point de vue militaire, les ouvrages fortifiés risquent de ne plus être entretenus prioritairement. Leur dégradation est alors inéluctable.

La réutilisation des ouvrages militaires désaffectés est souvent difficile en raison de leur configuration d'origine. Si l'on est convaincu du bien-fondé de leur préservation, il convient donc de ne pas la conditionner à leur réutilisation.

La préservation du patrimoine défensif passe d'abord par une prise de conscience de son intérêt qui dépasse le champ de l'histoire et des techniques pour révéler d'autres aspects.

Les associations ont alors un rôle important à jouer pour la préservation, la mise en valeur et l'animation de ce patrimoine.

Fortifications Littorales du Finistère

Fort Cézou

Landéda

Construit en 1824 pour défendre le mouillage de l'aber breck des incursions anglo-hollandaises, le Fort est composé d'une enceinte protégeant diverses casernes, une poudrière et une tour d'artillerie. Déclassé en 1869, il est cependant réoccupé durant la Seconde Guerre mondiale. L'Organisation Todt y a établi des bunkers et des postes d'artillerie. Le site, propriété privée, est actuellement en cours de restauration.

Association
**Cézou
Kergoz**

"Patrimoine fortifié : territoire où s'investissent les associations, l'exemple de Fort Cézou" (illustration produite par le service départemental de l'architecture et du patrimoine pour les Journées européennes du patrimoine en 2002)

IVR53_20042903513NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Guillaume Lécueillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne verticale, 1964

Référence du document reproduit :

- **Institut national de l'information géographique et forestière**
Institut national de l'information géographique et forestière.
IGNF_PVA_1-0__1964-07-05__C0416-0191_1964_CDP5080_5938

IVR53_20242911130NUC

Auteur de l'illustration : Auteur inconnu

Date de prise de vue : 1964

(c) Institut national de l'information géographique et forestière
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne verticale de l'île et du fort Cézon, photographie prise à l'occasion du naufrage de l'Amococadiz en 1978 (collection association Cézon)

Référence du document reproduit :

- **Photographie aérienne verticale du fort Cézon (1978)**
Vue aérienne verticale de l'île et du fort Cézon, photographie prise à l'occasion du naufrage de l'Amococadiz en 1978 (collection Association Cézon).

IVR53_20022902832NUCA

Auteur de l'illustration : Association Cézon

Date de prise de vue : 1978

(c) Archives privées

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Landéda : vue aérienne oblique de l'île Cézon et de son fort (photographie : André Saunier, 2011 / Kite Aerial Photography : photographie aérienne par cerf-volant)

IVR53_20152911306NUCA

Auteur de l'illustration : André Saunier

Date de prise de vue : 2011

(c) Collection particulière

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Landéda : vue aérienne oblique de l'île Cézon et de son fort (photographie : André Saunier, 2011 / Kite Aerial Photography : photographie aérienne par cerf-volant)

IVR53_20152911307NUCA

Date de prise de vue : 2011

(c) Collection particulière

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Landéda : vue aérienne oblique de l'île Cézon et de son fort (photographie : André Saunier, 2013 / Kite Aerial Photography : photographie aérienne par cerf-volant)

IVR53_20152911308NUCA

Date de prise de vue : 2013

(c) Collection particulière

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Landéda : vue aérienne verticale de l'île Cézon et de son fort (photographie : André Saunier, 2013 / Kite Aerial Photography : photographie aérienne par cerf-volant)

IVR53_20152911309NUCA

Date de prise de vue : 2013

(c) Collection particulière

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Landéda : vue aérienne oblique de l'île Cézon et de son fort (photographie : André Saunier, 2013 / Kite Aerial Photography : photographie aérienne par cerf-volant)

IVR53_20152911310NUCA

Date de prise de vue : 2013

(c) Collection particulière

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue panoramique du Fort Cézou (collection association Cézou)

IVR53_20052903496NUCA

Auteur de l'illustration : Association Cézou

(c) Archives privées

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue panoramique du Fort Cézou (collection association Cézou)

IVR53_20052903497NUCA

Auteur de l'illustration : Association Cézou

(c) Archives privées

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue panoramique du Fort Cézou (collection association Cézou)

IVR53_20052903498NUCA

Auteur de l'illustration : Association Cézou

(c) Archives privées

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue panoramique du Fort Cézon (collection association Cézon)

IVR53_20052903500NUCA

Auteur de l'illustration : Association Cézon

(c) Archives privées

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue panoramique du Fort Cézou (collection association Cézou)

IVR53_20052903499NUCA

Auteur de l'illustration : Association Cézou

(c) Archives privées

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la porte d'entrée monumentale du fort Cézon

IVR53_20062906905NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale du fort Cézon : casernes, magasin à poudre et tour d'artillerie

IVR53_20062906921NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale du fort Cézon : casernes, magasin à poudre et tour d'artillerie

IVR53_20062906922NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale du fort Cézon : casernes, magasin à poudre et tour d'artillerie

IVR53_20062906923NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale du fort Cézon : casernes et tour d'artillerie

IVR53_20062906924NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale du fort Cézon : casernes ruinées

IVR53_20062906927NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale du fort Cézon : casernes ruinées

IVR53_20062906928NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale du fort Cézon : caserne ruinée

IVR53_20062906926NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale du fort Cézon : caserne ruinée

IVR53_20062906925NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale de la tour d'artillerie du fort Cézon

IVR53_20062906916NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



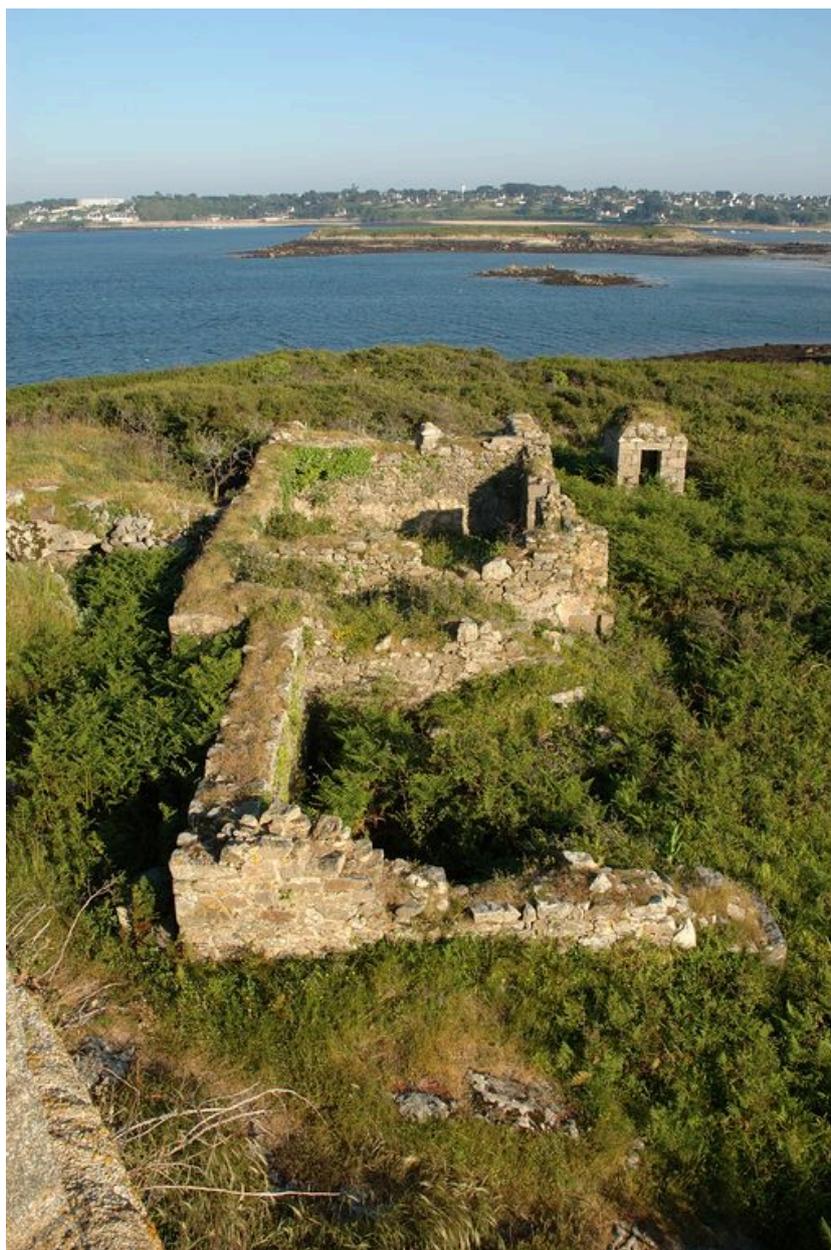
Vue générale de la tour d'artillerie du fort Cézon

IVR53_20062906919NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de situation de la caserne haute et de la guérite du fort Cézon

IVR53_20062906909NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



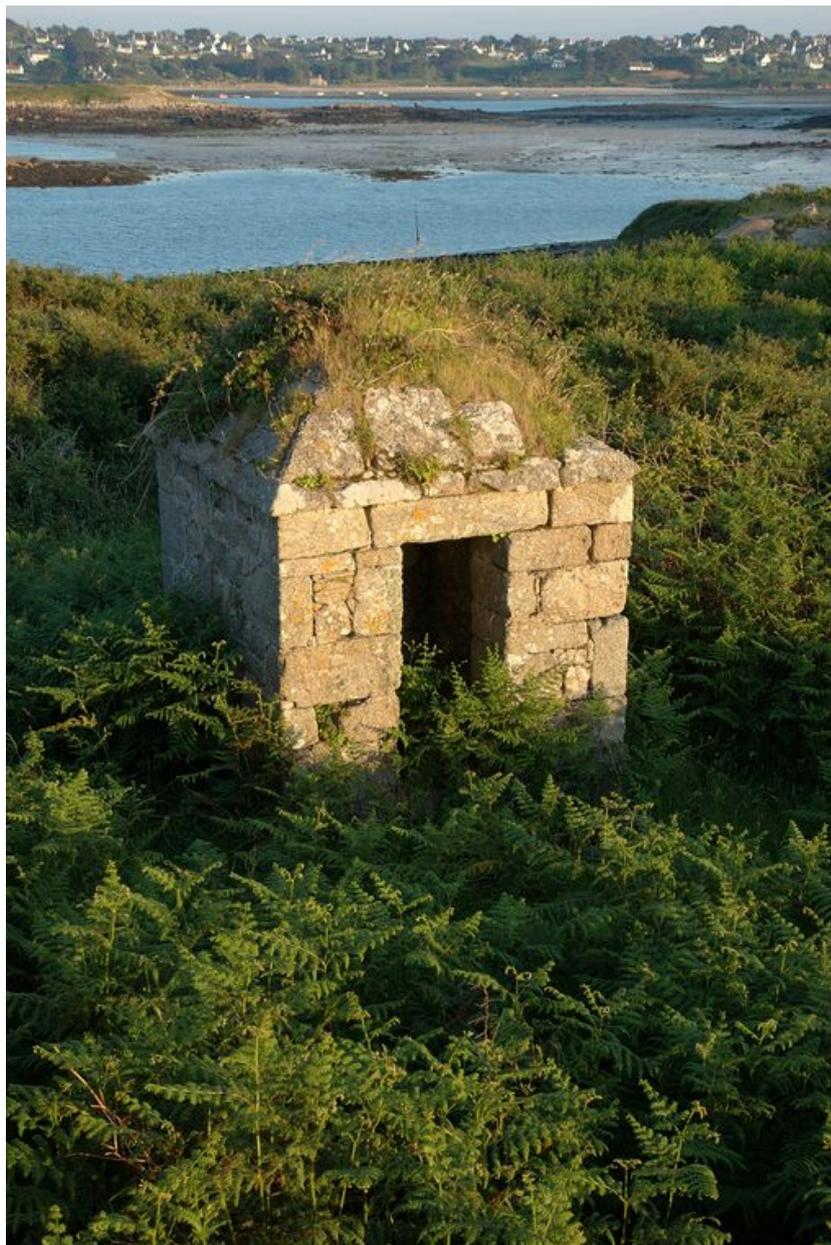
Vue générale de la caserne haute du fort Cézon

IVR53_20062906910NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale de la guérite du fort Cézon

IVR53_20062906914NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de situation du magasin à poudre du fort Cézon

IVR53_20062906901NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du magasin à poudre et de l'abri léger en béton du fort Cézon

IVR53_20062906903NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Le Fort Cézon

Pays des Abers - Côte des Légendes
Commune de Landéda



Le Fort Cézon est une place forte édifée par Vauban en 1694. Sa position stratégique et son promontoire naturel dominant le chenal permettaient de bloquer l'entrée de l'Aber Wrach et de protéger le port des attaques anglaises. Le fort nous rappelle l'importance qu'ont eu pendant de nombreux siècles le port et le mouillage exceptionnel de l'Aber Wrach, tant pour la marine marchande que pour la Royale, ou comme refuge pour les corsaires. Cézon porte le témoignage de quatre siècles d'architecture militaire de Vauban aux bûchers du mur de l'Atlantique. Propriété privée depuis 1957, l'île et le fort sont actuellement restaurés et mis en valeur par l'association Cézon. Au delà d'un point stratégique, la tour du Fort Cézon offre un panorama unique sur l'Aber Wrach et son archipel. Île, mais aussi presqu'île, Cézon est accessible à pied à chaque marée basse durant une à quatre heures (selon coefficient). La traversée et le tour de l'île le long des fortifications vous permettront de découvrir la richesse naturelle et culturelle des paysages de l'Aber. L'intérieur de l'enceinte fortifiée, la tour d'artillerie du XVII^e siècle et la poudrière sont ouverts à la visite durant l'été et à certaines périodes de l'année, ainsi que pour des événements ponctuels.

Fort Cézon

Fort Cézon is a fortress built by Vauban in 1694. Its strategic position on a natural promontory dominating the channel controlled entry to Aber Wrach and protected the port from English attack. This fort is a reminder of how important the port and the outstanding harbour of Aber Wrach were for many centuries for the merchant navy and the Royal Navy, as well as being a refuge for pirates. Cézon bears witness to four centuries of military architecture from Vauban to the Atlantic Wall builders. Privately owned since 1957, the island and fort have been restored to their former glory by the Cézon Association. In addition to its strategic importance, Fort Cézon tower offers unique panoramic views over the Aber Wrach archipelago. Cézon is both an island and a peninsula, being accessible on foot at low tide for a period of one to four hours (depending on tides). By crossing to the island and exploring the length of its fortifications you will discover the natural and cultural richness of the Aber landscape. The interior of the fortified compound, the 17th century artillery tower and the powder house are open to visitors throughout the summer and at certain other times of year as well as for special events.



Kreñvellec'h Sezon

Ul lec'h difenn savet gant Vauban e 1694 eo kreñvellec'h Sezon. Dinor ar plas naturel-se, pinter uhel, e skeiz frank sur ar ganol, e oa aes kenad stankad genou An Aber-Ach ha difenn ar porzh euzh an tagadonoù saez. Un test eo evs an dalvoudigezh bet gant porzh An Aber-Ach hag e c'houlod dreist, ken evit ar big-kobiers, ken evit bigi brezel ar Roue, petraamant c'hoach evit repu evit ar gwerserien ! Enez-Sezon zo enni roudoù pevar c'hantred tisavouriezh brezel : lodlek Vauban betek buiskerioù "Meger Mervor Atlantel". Un dachenn brevez eo abaoe 1957. Kempenet ha talvoudkaet e vez ar enez hag ar kreñvellec'h gant kerredigezh "Cézon". Estreget ar c'hastell e-sinan ez evs evs ar groll dreist-kenad sur an Aber-Ach hag hoc'h enezeg. Enez ha ragneg ev Sezon sur un dro pa c'heller mont di sur droad pa vez tre [dimall a rasker memestra da uhelder hag curioù ar maroù]. O treuzit hag oc'h eber tre an enez e c'heller dizoleit piverdigezhioù naturel ha sevenadurel grollaou an Aber-Ach. Diabarzh ar kreñvellec'h, tour ar XVII^{ed} kantred hag ar sal-poultre a c'heller goadennit e-kerz an hañv ha groll an amzer, da vare prantadoù pe darvoudoù ispisial.



Signalétique du Pays des Abers, côte des Légendes sur la commune de Landéda

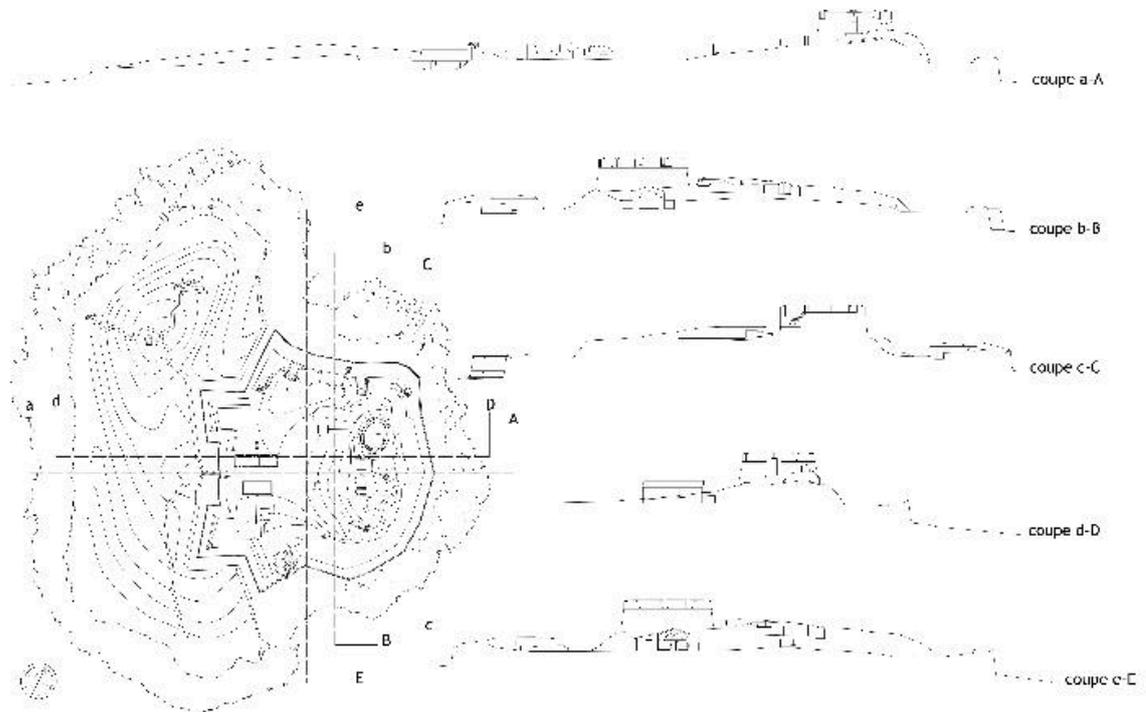
IVR53_20032902718NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Plan et coupes du Fort Cézon (Landéda - Finistère)
Association Cézon (1998-2001)



Landéda : plan et coupes de l'île et du fort Cézon (relevé : Association Cézon, 1998-2001)

IVR53_20152911351NUCA

Auteur de l'illustration : Association Cézon

(c) Archives privées

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation